

Traité de la maladie venerienne, ou l'on donne le moyen de la connoître dans tous ses degrez. Avec une méthode de la traiter plus sûre et plus facile que la commune. Et la résolution d'un grand nombre de problèmes très-curieux sur ces matières / [Gervais Ucay].

Contributors

Ucay, Gervais, active 1668-1695.

Publication/Creation

Paris : L. d'Houry, 1718.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/fbtrtpsq>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>



F
XVIII. 0

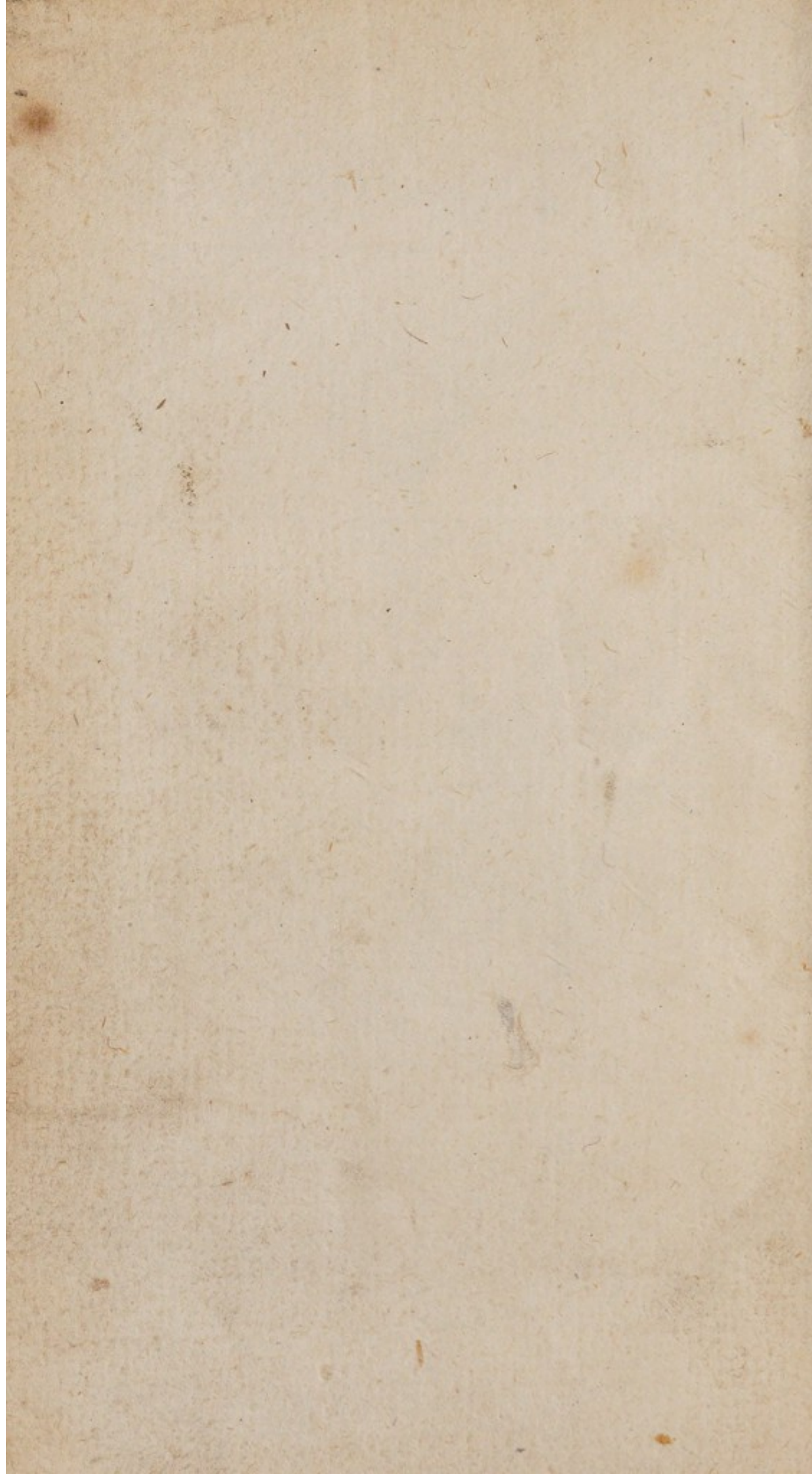


George Paterson of
Castle Huntly Esq.^r

2

24627

52333/A



TRAITÉ¹
DE LA
MALADIE
VENERIENNE,

OU L'ON DONNE LE MOYEN
de la connoître dans tous les
degrez.

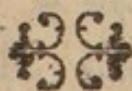
*Avec une Méthode de la traiter plus sûre &
plus facile que la commune.*

E T

La résolution d'un grand nombre de Problèmes
tres-curieux sur ces matieres.

Quatrième Edition revue & corrigée.

Par M. UCAY, Docteur en Medecine à Toulouse.



In: Campfield

A P A R I S, rue de la Harpe.

Chez LAURENT D'HOURY, Imprimeur-Libraire
vis-à-vis la rue S. Severin, au St Esprit.

MDCCXVIII.

Avec Privilege & Approbation.

9468717



A P A N I 2, rue de la Harpe.

Chez L'AUBERT D'HOURV, le premier Libraire
vis-à-vis la rue de la Harpe, au St Esprit.

MDCCLXVII.

Cette Travaillerie & d'apostrophe.



P R E F A C E.

LEs maladies Veneriennes survenues dans ces derniers siècles, soit par la dépravation des mœurs, soit par l'affoiblissement que la vie molle, & le choix des alimens trop délicats, ont causé dans le nempérament des humeurs, & dans la constitution des organes de nos corps, sont presentement si frequentes & si dangereuses, qu'une des principales études des Medecins, devroit être d'en reconnoître la veritable cause, & d'en chercher les remedes les plus convenables, en quoi il est d'autant plus difficile &

P R E F A C E.

plus important de réussir, que ces maux se cachent & se déguisent tres-souvent sous diverses formes, & que leur progrès s'étendant davantage par la corruption des principes de la generation, passe des peres aux enfans, non seulement sous la forme ordinaire, comme il arrive lorsqu'un Verolé caresse sa femme avant que d'avoir été parfaitement guéri, mais encore sous les apparences d'autres maladies, & sur tout de la petite Verole aujourd'hui si commune, quoiqu'inconnue à Hippocrate, & tres-rare longtemps après ce Prince de la Médecine.

En effet, quoique la plupart des hommes ne se plaignent après plusieurs embrassemens, d'aucune incommodité qui ait rapport à celles dont je parle,

P R E F A C E.

il est à croire neanmoins qu'ils peuvent toujours s'être émûs d'une maniere à contracter dans leur sang une alteration, qui n'étant pas capable de faire une impression sensible sur leurs fibres, fera assez forte pour communiquer à l'enfant un levain qui se developera quand la chaleur du sujet deviendra plus vigoureuse.

Mais comme si nos Docteurs avoient honte de traiter un corps infecté de cette espece de lepre, ou qu'ils crussent que des frictions d'onguent mercuriel, pratiquées selon la methode generale, sans avoir égard aux forces & aux dispositions particulieres d'un malade, étoient suffisantes pour le tirer d'affaire; ils en abandonnent tout le soin à des Chirurgiens, & à des Apoticaire, dont plusieurs sui-

P R E F A C E.

vant aveuglement la même routine dans toutes fortes de circonstances, se trouvent d'ordinaire, après avoir inutilement tourmenté leur malade, embarrassés par de fâcheux accidens qu'ils n'avoient pas prévûs, & qu'ils auroient évitez sous la conduite d'un Medecin, qui joignant à l'usage une exacte théorie de l'œconomie animale, sçait rapporter tous les symptômes à leurs propres causes, & prendre de sûres indications pour la cure.

Cependant les terribles changemens que ces frictions ont coutume de produire dans toute l'habitude, l'enflure prodigieuse de la tête, l'inflammation du gosier, l'ulceration & la puanteur de la bouche, la suffocation enfin où le patient est à tout moment prêt de suc-

P R E F A C E.

comber , ne lui restant de la sensibilité que pour éprouver les plus cruelles douleurs , demanderoient certainement toute l'application & toute la prudence des plus habiles pour le réchaper du danger , sans attendre qu'ils soient appellez lorsque le mal est presque désespéré.

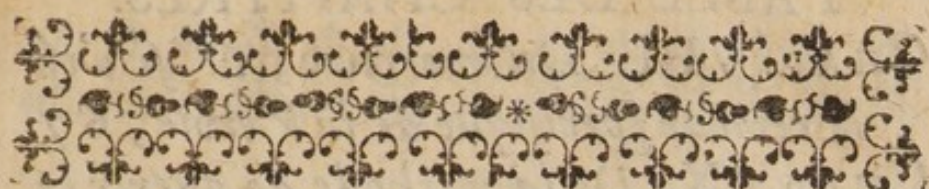
D'ailleurs quand on considérera que beaucoup de ceux que le sort a garantis du naufrage , restent pour toute leur vie goutteux , tremblans , impuissans , paralytiques , &c. & qu'il y a des climats , & des tempéramens où l'on se purge de la Verole sans retour & sans suite , par les sueurs , par les vomitifs , par les selles , par le travail , par de longues abstinences , &c. on conviendra avec moi que la gloire de la

P R E F A C E.

Medecine, & la compassion naturelle nous engagent tous à nous faire une methode moins perilleuse, & plus douce que la friction. J'en propose dans ce Livre une qui me paroît telle, il dépend d'un chacun de la suivre, ou d'en chercher une meilleure.

Ma conscience & le pur zele d'honorer ma Profession, sont les seuls motifs qui m'ont fait écrire, m'estimant assez recompensé de mes peines si par-là je donne occasion à des esprits plus éclairés & plus penetrans que le mien, de faire des découvertes qui enrichissent le plus noble des Arts, en diminuant parmi le genre humain, le nombre des malheureux.





TABLE

DES CHAPITRES

contenus dans ce Volume.

CHAPITRE I.	D E la Verole en general, de son nom & de son origine,	Page 1
CHAP. II.	De la Verole, de sa description, & de ses symptomes en general,	6
CHAP. III.	De la division de la Verole,	12
CHAP. IV.	Des differens degrez de la Verole, & de son progrès,	18
CHAP. V.	De la cause de la Verole, & de la nature du ferment verolique,	31
CHAP. VI.	Des signes de la Verole, & de la conduite qu'on doit garder pour ne tromper personne, ou pour ne pas être trompé,	48
CHAP. VII.	Du prognostic de la Verole,	62

TABLE DES CHAPITRES.

CHAP. VIII. Du mercure , & si c'est le remede specifique de la Verole ,	67
CHAP. IX. De la methode de guerir la Verole ; & que la salivation est la voye la plus courte & la plus assurée, pouvû qu'on n'employe pas l'onguent mercuriel pour la provoquer ,	94
CHAP. X. Du chancre ,	119
CHAP. XI. De la chaudepisse & de la gonorrhée virulente ,	121
CHAP. XII. Du bubon ou poulain ,	152.

Fin de la Table des Chapitres.





TABLE

DES PROBLEMES.

- A** *Vis sur les Problèmes, Page 141*
PROB. I. *D'où vient que la Verole reste cachée long-tems dans le corps sans aucune incommodité, & qu'ensuite elle paroît avec tous ses signes, 142*
- PROB. II.** *Sçavoir si un homme ou une femme qui ont la Verole, peuvent avoir des enfans qui ne soient point verolez, 148*
- PROB. III.** *Pourquoi une femme qui n'a pas actuellement du mal venerien, ne laisse pas d'en donner, 149*
- PROB. IV.** *Pourquoi parmi plusieurs hommes qui ont communication avec une même femme infectée de la maladie venerienne, l'un prend une chaudépisse, l'autre un chancre, l'autre un poulain, l'autre la grande Verole, & les autres ne prennent aucun mal, 151*

T A B L E

- PROB. V. Pourquoi une femme qui a
une chaudepisse ne donne pas toujours
à celui qui la connoît, une semblable
chaudepisse, mais bien un chancre ou
un poulain; & de même lorsqu'elle a
un chancre, 153
- PROB. VI. Pourquoi il y a des gens qui
prennent la Verole au premier déduit
amoureux, & d'autres qui ne la
prennent qu'après plusieurs visites,
quoiqu'ils ayent toujours affaire à la
même personne verolée, 155
- PROB. VII. S'il y a aucun préservatif
assuré contre la Verole, 156
- PROB. VIII. Sçavoir si une femme qui
a ses ordinaires peut donner du mal
venerien, 160
- PROB. IX. Sçavoir si les Astres peu-
vent causer la Verole. 163
- PROB. X. Sçavoir si lorsqu'on a la
Verole, il survient une fièvre aigue
qui se termine par crise, on peut au
moyen de cette crise guerir aussi la
Verole, 168
- PROB. XI. Sçavoir si l'on peut définir
la Verole, une corruption generale de
la masse du sang, qui se contracte
ordinairement dans le congrès par une

DES PROBLEMES.

- vapeur venimeuse*, 169
- PROB. XII. Pourquoi un chancre sur le prépuce est plus dangereux à donner la Verole universelle, que celui qui est au gland, 171
- PROB. XIII. Sçavoir si les Anciens ont connu la Verole, 173
- PROB. XIV. Sçavoir si la Verole est la lepre des Anciens, 184
- PROB. XV. En combien de manieres on peut contracter la Verole, & si on peut la prendre à quelque distance considerable, 190
- PROB. XVI. Quel est le veritable sujet du ferment verolique, & si c'est plutôt la lymphe que le flegme, ou les autres humeurs, 199
- PROB. XVII. Pourquoi un homme qui est blessé dans le tems qu'il a la Verole, ne guerit jamais bien de ses blessures, ou du moins qu'avec beaucoup de difficulté, 206
- PROB. XVIII. Pourquoi, lorsque la Verole universelle est accompagnée d'une gonorrhée, la salivation qu'on donne au malade ne le guerit pas entierement de cette gonorrhée, 208
- PROB. XIX. Pourquoi la salivation

T A B L E

- qu'on donne à une femme verolée, ne la guerit pas des fleurs blanches, 211*
- PROB. XX.** *Pourquoi lorsqu'il y a carie verolique dans les os du crane, du nez, ou de quelque autre partie, non seulement les pilules mercurielles communes sont trop foibles pour la guerir, mais encore la salivation excitée par l'onguent est inutile, 214*
- PROB. XXI.** *Sçavoir si la salivation qu'on peut exciter au moyen du parfum, est plus dangereuse que celle qui se donne par l'onguent mercuriel, 218*
- PROB. XXII.** *Pourquoi la salivation excitée par la friction, quoique répétée deux ou trois fois, ne guerit pas bien souvent la Verole, 223*
- PROB. XXIII.** *Pourquoi certains verolez ne salivent point par l'usage du mercure, qu'ils n'en sont pas même purgez par les selles, & que cependant ils s'en trouvent quelquefois gueris, 225*
- PROB. XXIV.** *Sçavoir si par la salivation on peut guerir les dartres, la galle, les écronelles, la fièvre quarte, la goutte, l'épilepsie, & d'autres maladies chroniques, 226*

DE S PROBLEMES.

- PROB. XXV. Sçavoir si l'on doit donner la salivation à une personne qui a la grosse Verole, lorsque son sang n'est pas corrompu ; & si l'on peut avoir la Verole sans cette corruption, 230
- PROB. XXVI. Sçavoir si l'on peut exciter la salivation par quelque autre remede que le mercure, 234
- PROB. XXVII. Sçavoir si l'on peut guerir la Verole par sympathie, 236
- PROB. XXVIII. Sçavoir si le rhumatisme & la Verole se peuvent guerir par le même remede, 253
- PROB. XXIX. Pourquoi les douleurs veroliques tourmentent plus la nuit que le jour, & si c'est constamment un signe de Verole, 261
- PROB. XXX. Sçavoir si la gonorrhée aux femmes se peut distinguer des fleurs blanches, 265
- PROB. XXXI. Sçavoir si toute Verole est curable, 272
- PROB. XXXII. Sçavoir si l'on peut & si l'on doit arrêter le flux de bouche, 278
- PROB. XXXIII. Sçavoir si l'on doit donner la salivation aux femmes enceintes, 282

TABLE DES PROB.

PROB. XXXIV. *Sçavoir si le mercure agit par irradiation, ou par quelque propriété connue,* 288

PROB. XXXV. *Sçavoir si la Verole volante peut être guérie par la salivation, ou s'il ne faut employer que les seuls diaphoretiques,* 311.

Fin de la Table des Problèmes.



TRAITE.



TRAITÉ¹
DE LA
MALADIE
VENERIENNE.

CHAPITRE PREMIER.

*De la Verole en general, de son nom,
& de son origine.*

LEs Auteurs se trouvent pleins de certaines contestations qu'il y a entre les Peuples de Nations différentes, touchant le nom & l'origine de cette maladie que nous appellons *Venerienne*; à cause qu'elle dérive du jeu de Venus, ou simplement *Verole*, par le rapport qu'on croit

*Verole
vient de
Venus ou
de Variolæ.*

A

*Procès sur
l'origine
de la Ve-
role entre
les Na-
tions, ter-
miné par
prescrip-
tion.*

y avoir entre certaines pustules qui paroissent en quelques Verolez, & celles de la petite Verole, appelée par les Medecins *Variola*. Quoiqu'il en soit, comme dans un mal aussi dangereux, il se trouve ordinairement quelque chose d'infame & de sordide, chacun pour s'excuser a voulu attribuer à son voisin la source & l'origine de cette maladie; d'où vient que les François, les Espagnols, les Italiens, & ainsi des autres, se font sur ce sujet de continuels reproches; mais il me semble que si l'on considere qu'il y a deux cens ans ou davantage, qu'on a commencé de mouvoir ces questions, la prescription sur prescription doit terminer ce procès, & acquiescer à un chacun la propriété incontestable de ce qu'il possède depuis deux siècles.

*La Verole
est presque
aussi an-
cienne que
le monde.*

*Voyez le
Problème
XIII.*

Mais que dis-je deux siècles, il est constant que quoique la Verole n'ait pas été également connue dans tous les siècles, elle est pourtant presque aussi ancienne que le monde, ou du moins que le commerce impur des hommes avec les femmes publiques & débauchées, ce qui a commencé avant Noé, lorsque le genre humain vint à se multiplier, comme on

lit dans le sixième chap. de la Genese :

Omnia quippe caro corruperat viam suam super terram ; d'où l'autorité, la raison & l'expérience prouvent évidemment que la Verole a paru dès ce tems-là. L'autorité l'assure,

Car enfin nous pouvons dire, sans faire le Theologien, que Dieu ayant toujours eu en horreur le peché de fornication, il l'a aussi en tous les tems du monde fait suivre d'une infinité de malheurs, & de maux corporels, parmi lesquels on doit compter la Verole comme une suite de l'impureté, & l'appanage que Dieu promet aux débauchez, dans le 19 chapitre de l'Ecclesiastique :

Qui se jungit fornicariis erit nequam : putredo & vermes hereditabunt illum. La raison le prouve.

La raison prouve encore l'antiquité de la Verole ; car s'il est vrai, comme on n'en peut pas douter, qu'aujourd'hui la Verole s'engendre de la corruption de plusieurs semences qui ont été mêlées dans une même matrice, l'on doit aussi croire qu'il en est arrivé de même à ces anciens débauchez, & qu'ils n'ont pas été plus exempts de la Verole que ceux de ce tems,

*L'expérience le
confirme.*

Or on sçait que si une fille parfaitement saine & pucelle, si on veut; afin qu'il n'y ait pas aucun soupçon de mal venerien, se mêloit parmi une demi-douzaine de garçons aussi sains qu'elle, & se débauchoit tour à tour avec eux, ou les uns ou les autres auroient bientôt la Verole, & tous ensemble la contracteroient enfin par la repetitiou des actes veneriens.

On n'a que trop d'exemples de ces veritez, & on ne sçait que trop de malheurs qui sont arrivez en des débauches de cette nature.

On lit plusieurs de ces histoires dans les Livres, & les personnes raisonnables ne doutent plus que la Verole ne se produise de cette façon. Nous en donnerons la raison Physique en parlant de sa cause, au Chapitre V.

Ce que nous venons de dire doit convaincre de fabuleux tout ce que certains Auteurs disent sur l'origine de la Verole, comme ceux qui la rapportent aux Astres: ceux qui la confondent avec la lepre des Anciens: ceux qui disent qu'elle n'a commencé de paroître en Europe que durant la Guerre de

Naples, entre Charles VIII. & Alphonse, & ainsi des autres. Je parlerai de cela dans les Problèmes que je donnerai dans la suite sur un grand nombre de questions que l'on fait sur la Verole.

Il est vrai que ceux qui ont aujourd'hui la Verole, ne l'ont pas tous de cette façon ; la plupart l'ont par suc-
cession & communication de l'un à l'autre ; c'est une maladie contagieuse dont le propre est de se communiquer, & de produire son semblable ; parce que sa cause est un véritable ferment, & que la nature du ferment est de se multiplier à l'infini, d'où vient qu'il ne faudroit qu'un grain de ce ferment verolique pour infecter tout le monde, comme il ne faudroit qu'un grain de levain ordinaire pour reduire en sa nature la pâte qu'on pourroit faire de tout le bled du monde. Je parlerai de ce ferment verolique dès que j'aurai donné une idée generale de la maladie Venerienne.



CHAPITRE II.

De la Verole, de sa description, & de ses symptomes en general.

Comme il n'y a point de plaisir à lire un Traité, lorsqu'on n'a pas une idée assez claire du sujet dont il s'agit ; j'ai crû qu'il ne falloit pas aller plus loin sans faire connoître ce que c'est que la Verole.

On ne
peut défi-
nir exac-
tement la
Verole,

Il est vrai qu'en ceci je ne puis pas suivre la methode qui veut, que pour faire connoître un sujet, il faut le définir, c'est-à-dire, en exprimer son essence & sa nature, par deux attributs qu'on appelle genre & difference ; parce que genre devant être celui qui contient immédiatement l'espece, & qui la designe de plus près, & cette difference devant être essentielle à la chose même qu'on définit, nous ne pouvons employer aucun de ces genres, la maladie n'en ayant que trois, qui sont intemperie, mauvaise conformation, & solution de continuité ; & nous

voyons que la Verole est tantôt avec l'un, & tantôt avec l'autre, souvent avec tous trois; mais on ne peut pas dire qu'il y en ait constamment un, comme l'intemperie que quelques-uns ont voulu se trouver toujours avec la Verole; ce qu'on aura peine à se bien persuader, si l'on considère que l'intemperie étant l'excès d'une ou de plusieurs qualitez, on rencontre souvent des Verolez où l'on seroit bien en peine de dire quelle est cette qualité excessive. Et que dira-t-on de ceux qui gardent la Verole pendant dix ans ou davantage, sans qu'il paroisse en eux la moindre lésion dans toutes les fonctions de leur corps? *Voyez le I. Problème.*

Il est vrai que cette qualité excessive y pourroit être sans qu'on la reconnût, & que le défaut de connoissance n'est pas un argument qui prouve qu'elle n'y est pas; mais la raison prouve certainement qu'il y a des cas où elle ne doit pas être, & lors même qu'elle y est; on ne doit pas considérer cette qualité comme principale & essentielle à la maladie, parce que la cause de la Verole étant un ferment venimeux, d'une na-

*Le venin
de la Ve-
role n'est
ni chaud
ni froid.*

ture toute singuliere ; ce venin , tout
comme les autres , quoiqu'il ait quel-
qu'une de ces qualitez , qu'on appelle
chaleur , froideur , secheresse & humi-
dité , qui font la difference des tempe-
ramens dans l'Ecole , & que ces quali-
tez ne servent pas peu à son action ;
ce n'est pas pourtant cela qui fait le ca-
ractere d'un tel venin ; ni l'effet qui re-
sulte de l'action de ce venin ; non plus
que l'effet du venin pestilentiel , de ce-
lui de la Vipere , de la Tarantule , des
Araignées , & ainsi des autres , ne se
peut rapporter à pas une de ces quali-
tez , comme cause principale , mais bien
à une certaine disposition & proportion
de parties inexplicable , que les An-
ciens ont appelée qualité occulte , &
les nouveaux Philosophes , arrange-
ment des parties ; lequel arrangement
de parties est d'autant plus singulier &
essentiel à chaque ferment , que c'est
cela seul qui le fait dire ferment , &
qui le rend propre à changer en sa na-
ture les autres corps de son espece ,
comme nous expliquerons dans le Cha-
pitre V. où nous prouverons que la
cause de la Verole est un veritable fer-
ment.

On ne peut donc, à proprement parler, se servir du nom d'intemperie, pour définir la Verole, s'il est vrai qu'on peut avoir la Verole sans intemperie, ou que l'intemperie ne soit pas de l'essence de la Verole, comme je viens de le prouver; c'est pourquoi il faut se servir d'un terme qui soit supérieur à celui d'intemperie.

Que si on dit que le temperament ne consiste qu'en la proportion des parties qui composent le corps, sans ces prétendues qualitez qu'on admet dans l'Ecole; & que par conséquent l'intemperie doit être une disproportion de parties. Je répons que non seulement c'est une question à prouver, & qui n'est pas reçue de tous les Medecins; mais encore qu'en matiere de définition, on ne peut en bonne Philosophie, substituer le terme d'intemperie à celui de disproportion; la raison en est claire, car quoique dans l'opinion des nouveaux Philosophes, il n'y ait point d'intemperie sans disproportion de principes. Il y a pourtant disproportion de principes sans intemperie, comme dans la solution de continuité;

ainsi qu'il est aisé de comprendre par la seule notion des termes.

Quant à la différence, il faudroit la prendre de quelque chose qui suivit immédiatement son essence, c'est-à-dire, de quelque propriété essentielle qui convint toujours à toute Verole, & à la seule Verole, & on ne trouve pas une telle différence, c'est pourquoi on ne sçauroit en donner une définition régulière.

Il ne faut pas même se persuader que la description qu'on va donner soit dans la dernière exactitude, parce que cela dépend d'un trop grand nombre de circonstances, comme, par exemple, on n'y sçauroit comprendre au juste cette Verole qui demeure cachée dans le corps pendant long-tems, sans donner aucun signe, & dont on parlera ailleurs. D'où vient que je ne blâme pas ceux qui pour se tirer d'affaires ne définissent pas la Verole, & ne laissent pas d'en donner un long Traité, prétendant avec raison qu'il importe fort peu de sçavoir comment il faut définir la Verole, pourvû qu'on sçache comment il la faut guerir parfaitement.

La Verole est une disposition contre nature, contagieuse par attouchement, causée par un ferment de même nature, provenu de la corruption des semences de diverses personnes, reçues & retenues dans la matrice des femmes publiques, suivie d'un ou de plusieurs de ces accidens, comme chaudepisse ou gonorrhée virulente, chancres, bubons ou poulains, cloux, tubercules, condylomes, verrues, pourreaux, nodus, glandes, douleurs, taches, pustules, dartres, galles, ulcères, pourritue & carie des os ou des cartilages, chute de cheveux, & plusieurs autres qui proviennent de ceux-ci, ou qui peuvent être communs à d'autres maladies.

*Descrip-
tion de la
Verole.*

Ce n'est pas que les premiers accidens que nous avons rapportez dans cette description, ne puissent être joints à d'autres maladies, mais il faut remarquer que lorsqu'ils proviennent de la Verole, ils ont tous quelque chose de singulier qui les fait reconnoître verolique, comme nous ferons voir aisément lorsque nous en parlerons en particulier, ou que nous enseignerons le

moyen de connoître la Verole.

Et comme la Verole ne manque pas d'attirer dans le corps presque une infinité d'autres maux, sans compter ceux de l'esprit, lesquels paroissent tour à tour dans une grande bizarrerie, en mille manieres differentes. Il y en a qui ont dit plaisamment que la Verole étoit le Prothée des maladies, & l'assemblage de tous les maux.

La Verole se peut dire l'assemblage de tous les maux.

CHAPITRE III.

De la division de la Verole.

Il n'y a qu'une sorte de Verole. **I**L paroît par la description que j'ai donnée dans le Chapitre precedent, que je n'admets qu'une sorte de Verole, & je dis ici que ce qu'on appelle chaudepisse, chancre, bubon, ne sont point d'une nature differente de ce qu'on appelle grosse Verole, comme je le prouve par trois raisons incontestables.

La premiere est que la chaudepisse, aussi bien que le chancre & le poulain, lorsqu'ils sont negligez ou mal

soignez, donnent infailliblement la grosse Verole; donc ils sont tous d'une même nature.

La deuxième est que le même remède qui guerit la grosse Verole, guerit aussi les susdits accidens, du moins en tout ce qu'ils ont de malin & de verolique.

Et la troisième est, que souvent la grosse Verole n'est qu'un assemblage de ces accidens, ce qu'on voit assez dans la pratique, & j'en donnerai la raison dans la suite.

Il n'y a donc aucune difference essentielle entre les chaudepissés, chancres, bubons & la grosse Verole, ni quant à la nature du mal, ni quant à la cause qui les produit, ni quant au remède spécifique.

Il y a pourtant une difference accidentelle qui consiste en ce que la grosse Verole occupe generalement tout le corps, à cause que la masse du sang est infectée; c'est pourquoi on la peut appeller universelle: Et que la chaudepisse, le chancre & le bubon n'occupent qu'une seule partie, soit parce que le ferment verolique n'a pas été porté

*Difference
acciden-
telle en ge-
nerale &
particu-
liere,*

plus loin depuis qu'il a été communiqué, soit qu'il ait été expulsé par la force de la nature, par maniere de crise imparfaite, comme on voit dans les bubons, ou enfin par quelque autre accident, & c'est pour cela qu'on peut appeller cette Verole particuliere.

Dans laquelle il y a même une difference notable, quant à la maniere de se servir du remede specifique, & à quelques autres circonstances qu'il faut observer dans la pratique, comme je ferai voir au Chapitre de la methode de guerir l'un & l'autre.

Il faut encore remarquer qu'il y a une autre sorte de Verole particuliere, c'est à-dire, qui n'occupe qu'une partie du corps; car il arrive souvent en pratique, qu'après avoir guerir la Verole universelle, il reste encore du virus recoigné dans quelque partie du corps, comme dans la carie de quelque os, dans quelque nodus ou exostoze qui n'aura pû se dissoudre par l'action du mercure, lorsque tout le reste du corps aura été bien purifié, & qui par consequent demande des remedes particuliers.

Bien que la Verole soit en tous jours , & en tout tems la même , & qu'elle ait un remede specifique, qui est le mercure , on ne sçauroit pourtant la bien guerir que par hazard , si on ne fait quelque distinction entre les divers temperamens des personnes qui en sont attaquées , & si on ne considere leur âge , leur sexe , leur délicatesse , & semblables circonstances.

*Observa-
tions pour
la guerir.*

Car les hommes sont ordinairement plus robustes , les femmes sont plus délicates , plus humides ; & leurs menstrues doivent , quand on les veut traiter , faire prendre des mesures particulieres , que la raison & l'experience doivent apprendre , & dont nous donnerons quelque exemple dans le Chapitre de la cure.

*Sur les
hommes.
Sur les
femmes,*

Ceux qui sont d'un temperament melancolique , sont ordinairement plus difficiles à guerir , parce que leurs humeurs sont plus rebelles & tenaces , & qu'ils abondent fort en acides , & souvent en humeurs austeres , qui sont pires que les autres.

*Melanco-
liques,*

Les bilieux sont faciles à émouvoir , il faut les rafraîchir , ou les échauffer

Bilieux;

moins que tous les autres, évitant de trop irriter la bile.

Sanguins. Les sanguins doivent être plus saignez que les autres, & les phlegmatiques plus desséchez.

Enfans. Les enfans & les vieillards, comme
Vieillards. plus tendres & plus foibles, doivent être plus menagez; on ne donne pas le flux de bouche ni aux uns ni aux autres, sur tout dans un âge fort tendre, ou décrepité.

Le Mercure ne doit pas être préparé d'une seule façon. C'est pour cette raison, & pour bien d'autres qui sont aisées à comprendre, que le mercure dont on se sert à présent pour la guérison de la Verole, ne doit pas toujours être préparé de la même façon, & je dirai en passant que celui qui se servira toujours du même, tombera dans de grands défauts, & ne guérira pas beaucoup de malades.

La Verole n'est pas une maladie aiguë. On prétend encore qu'il faut distinguer les tems ou les âges de la Verole; sçavoir, son commencement, son augment, son état, & sa déclinaison; mais comme ce n'est point ici une maladie aiguë, que d'ailleurs ces tems ne sont pas déterminez également, & qu'ils n'ont pas un cours réglé, il est impossible

possible d'en pouvoir écrire juste.

Car, par exemple, il y en a qui portent la Verole dix ans & davantage, sans qu'elle paroisse, ou qu'elle fasse aucun ravage, & d'autres qui dans trois mois en sont presque pourris. Il y en a qui d'un chancre negligé ou mal soigné, seront deux ou trois ans sans avoir de marques de Verole, & d'autres qui dans six mois en seront tous couverts; la chose dependant du plus ou moins d'activité du ferment verolique, dont ils sont infectez, & de leur bonne ou mauvaise disposition. Nous traiterons ces questions dans les Problèmes. En un mot, les tems sont si inégaux qu'il n'y a pas moyen de donner aucune regle fixe pour les connoître; l'expérience en cela étant le meilleur guide.

*Le venin
verolique
n'est pas
toujours
également
actif,*

Je ne croi pas même qu'il soit fort important d'en écrire plus au long dans ce Chapitre, parce que le suivant qui va traiter des differens degrez de la Verole, vous éclaircira entierement de ce qu'il faut sçavoir pour juger en quel état est cette maladie.



CHAPITRE IV.

*Des differens degrez de la Verole,
& de son progrès.*

*La Verole
se contra-
cte en trois
manieres.*

*Voyez le
Problème
XV.*

*Le fer-
ment ve-
rolique est
acre &
acide.*

P Our bien éclaircir la matiere de ce Chapitre, il faut supposer que toutes les manieres de contracter la Verole, se réduisent à trois ; ou bien elle est originaire, c'est-à-dire, qu'on l'a contractée dans le ventre de la mere, ou bien on l'a contractée par le coit, ou bien par quelque autre attouchement extérieur, soit en couchant avec des Verolez, ou dans les linceuls où ils aient sué, soit en buvant après eux, soit en tetant, ou donnant à teter, ou de quelque autre maniere semblable.

En deuxième lieu, il faut supposer jusqu'à ce que nous l'ayons prouvé dans le Chapitre suivant, que la cause de la Verole est un ferment acre & mordicant, qui tient sans doute de la nature de l'acide, c'est pourquoi il est propre à coaguler & épaisir les humeurs où il se mêle, sur tout le phlegme au-

quel il se mêle plus facilement qu'avec le reste des humeurs, parce que dans le phlegme il y a naturellement de l'acide.

En troisième lieu, il faut considérer que ce ferment est d'autant plus actif, *Le ferment verolique est plus ou moins actif, fixe ou volatile.* qu'il a été plus exalté par une longue corruption, qu'il part d'un corps échauffé, & qu'il est reçu dans un autre fort échauffé, & au contraire qu'il est moins actif, & que par conséquent il opere plus lentement lorsqu'il a des conditions opposées; ce sont ces conditions qui rendent ce ferment plus ou moins fixe ou volatilisé.

Cela posé, voici son progrès ordinaire: je commence de l'expliquer lorsqu'il est communiqué par le congrès, comme celui qui donne plus souvent la Verole.

Si l'homme est verolé, il verse dans la matrice de la femme une semence remplie de ce ferment verolique, lequel s'attache à ses parties qui sont naturellement disposées à le recevoir, *Progrès de la Verole dans un exemple.* étant molasses, spongieuses, & toutes parsemées de petites glandes presque imperceptibles dans l'état naturel,

Voyez le
Problème
XVI.

Tumeur
chancreu-
se.

Ulcères
chancreux.

Verole
particu-
lière.

mais qui sont à present assez connues aux Anatomistes, & qui quelquefois grossissent assez pour se faire distinguer à des yeux mediocrement subtils ; ce sont ces petites glandes qui s'imbibent facilement du ferment verolique, lequel s'y corrompt encore davantage, c'est-à-dire, y devient plus acré par le séjour qu'il y fait, & parce qu'il tient de la nature de l'acide, il fige & coagule les liqueurs contenues dans ces petites glandes, d'où résulte une petite tumeur dure avec douleur, qui est ce qu'on appelle Chancre ; & parce que la chaleur agite ce ferment, & que par là il devient plus acré, il se fait peu à peu une corrosion de substance, & il se forme un petit ulcère dont les bords restent encore durs, & cet ulcère s'augmentant peu à peu, c'est ce qu'on appelle ulcère chancreux, & que nous avons dit être une Verole particulière, parce qu'elle n'occupe qu'une seule partie, ou si on veut, on peut dire que c'est le premier degré de la Verole, & la première démarche que fait le ferment verolique dans notre exemple.

Ce ferment qui se multiplie toujours,

corrompt les parties voisines de cet ulcere, & sur tout les liquides qui fermentent plus facilement, d'où vient que le sang qui est porté par les arteres, pour la nourriture de ces parties, se charge de quelques particules de ce ferment, & s'en retournant par les veines, suivant les loix de la circulation, entraine ces particules de ferment dans la masse du sang, laquelle en devient peu à peu assez chargée pour se fermenter & se corrompre, c'est-à-dire, *Premier degré de la Verole universelle.* devenir elle-même un ferment verolique.

Voilà comment d'un petit chancre qui n'étoit qu'une Verole particuliere, il s'en fait une Verole universelle.

Et cette masse de sang peut être corrompue en mille manieres, suivant la force du ferment verolique, & le temperament de la personne,

Si le ferment est assez volatile, & la personne bilieuse, il se fait une espece de turgence, c'est-à-dire, une agitation tumultueuse, qui fait rouler les humeurs tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, & cela fait les douleurs *Douleurs vagues.* vagues.

Lassitudes, dégoût, foiblesse, indigestion, suppression des mois, & autres. Si le ferment est plus fixe, & la personne melancolique, le sang se fige & se coagule, & par consequent son mouvement en devient inégal & plus lent, & cela cause les lassitudes, le dégoût, le défaut des esprits animaux; les aliments sont mal cuits & mal distribuez, & la décharge des impuretez entiere-ment troublée, il survient une suppression de menstrues ou de flux hemorroïdal, & ainsi du reste.

Cachexie. Si le ferment est fort acide & la personne phlegmatique; ce ferment s'embarasse parmi le phlegme & la lymphe qu'il épaisit & rend visqueux, d'où vient que le corps en devient refroidi, bouffi & blasâtre.

Si la personne est sanguine, il se fait des bouillonnemens inégaux dans les veines & dans les arteres, qui causent des inquiétudes, des veilles, des chaleurs & des vapeurs, tantôt dans une partie, tantôt dans une autre, ainsi du reste; chacun peut à present par son raisonnement juger des suites de cette corruption de la masse du sang, car on ne peut pas tout dire dans un petit écrit

2. degré. Et c'est le deuxiême degré de la Ve-

role, ou si on veut le premier de la Verole universelle.

Il est mal-aisé que la masse du sang reste long-tems en cet état, sans qu'elle fasse des dépôts dans toutes les parties du corps qu'elle arrose, & par où elle circule incessamment.

Et ces dépôts se font presque toujours avec beaucoup d'inégalité ; car c'est une maxime constante dans l'économie admirable du corps, comme par tout ailleurs, que le plus fort l'emporte sur le plus foible : la nature qui cherche toujours à se décharger lorsqu'elle est opprimée, bien qu'elle ait des voyes ordinaires pour expulser les impuretez de la masse du sang, ne prend pas toujours ces mêmes voyes, sur tout quand elle se trouve dans un état violent.

C'est pourquoi si le ferment verolique n'est qu'en petite quantité dans la masse du sang, la chaleur peut être capable de les pousser vers les glandes des Emonctoires, ce qui se fait plus facilement vers les parties basses, à cause du poids de la matiere ; & ainsi on voit survenir aux aînes certaines tumeurs qu'on

Poulains. appelle bubons ou poulains ; quelque-fois cette même matiere est portée vers les aisselles, & souvent vers les glandes du col, qui en deviennent fort enflés, on voit même souvent des Vero-

Glandes. lez qui sont tout parsemez de glandes, & alors il y a lieu de croire que la lymphe & les vaisseaux lymphatiques ont part à cette décharge, puisque suivant l'anatomie, la lymphe ne scauroit passer des arteres dans les vaisseaux lymphatiques, que par le moyen des glandes, au travers desquelles elle se filtre.

Si le ferment est en plus grande quantité, la masse du sang s'en décharge par ébullition sur toute la peau, où l'on

Taches. voit des taches qui ne sont que des fumées veroliques un peu grossieres, & arrêtées à la superficie ; des pustules qui s'ulcerent bien-tôt, & deviennent des chancres, ou des gales, tantôt grandes, tantôt petites, des dartres ; des cloux, des verrues, des pourreaux, suivant l'humeur qui prédomine.

Pustules.

Ulceres.

Chancres.

Dartres.

Cloux.

Verrues.

Pourreaux.

Si le sang exsude quelques serositez acres dans les espaces des muscles, ces serositez en picquant leurs membranes, excitent

excitent des douleurs qui ressemblent au rhumatisme.

Si ces serofitez coulent le long des membranes des nerfs ou du periofte, elles excitent les douleurs fixes qui tourmentent si cruellement les Verolez.

Rhumatisme.

Douleurs fixes,

Si ces serofitez roulent dans les articulations, elles exciteront des douleurs de goutte verolique.

Goutte.

Si ces serofitez s'arrêtent à la racine des cheveux, elles les corrodent, & cela est cause de leur chute.

Chûte de cheveux.

Et voilà un autre degré de Verole.

Si ces serofitez s'épaississent, & se durcissent le long des os, elles produisent les nodus & les exostozes, ce qui fait encore un degré plus avancé.

Troisième degré.

Quatrième degré.

Si elles s'imbibent dans la substance des os, & penetrent jusques dans la moëlle, elles excitent des douleurs profondes dans la membrane qui enveloppe la moëlle, & par leur séjour devenant plus acres, elles pourrissent & rongent les os, ce qui arrive aussi aux cartilages.

Douleurs profondes à la moëlle des os.

Cinquième degré.

Et voilà le dernier degré de la Verole. Il est vrai qu'il y en a un autre degré, qui est le pire de tous, parce

Sixième degré,

Septième degré & incurable. qu'il rend le mal incurable, & qu'il fait bien-tôt perir le malade, qui est lorsque la matiere verolique se jette sur quelque partie noble, & la corrompt; car outre qu'on ne peut pas reparer la substance perdue, c'est que les mauvais accidens qui accompagnent cette Verole, & la condition de la partie noble affligée, ne permettent pas qu'on se serve du remede spécifique.

On voit donc qu'il y a autant de degrez de Verole, qu'elle fait de pas pour s'enraciner davantage, & qu'elle passe de la superficie dans la masse du sang, de là dans les chairs, des chairs dans les membranes, & des membranes dans les os.

La Verole passe souvent du premier degré au dernier, sans passer par le milieu. Pourtant tous ces degrez de Verole que je viens de décrire, ne gardent pas toujours le même ordre; car bien souvent la Verole passe d'un degré dans un autre sans qu'on s'en apperçoive, & l'on voit quelquefois des os cariez sans avoir vû les autres accidens qui precedent la carie dans notre exposition, & cela provient de quelques dispositions particuliere du ferment, ou des parties

du corps, qui font que les unes résistent plus que les autres, & que le ferment s'arrête plutôt dans une partie que dans une autre ; c'est pourquoi on en doit plutôt juger par la disposition & l'état présent du malade, & joindre la raison à l'expérience.

Il est aisé par cet exemple de juger du progrès & des degrés de la Verole dans toute sortes d'autres exemples ; nous en décrirons encore quelques-uns qui serviront de règle pour les autres.

Je suppose qu'une femme publique ait la Verole, & quand même elle ne l'auroit pas, si elle a eu communication avec plusieurs hommes, le mélange de tant de semences fait une telle corruption dans le tuyau de la matrice, que cela dégénère en véritable ferment verolique, comme nous expliquerons dans le Chapitre suivant.

*Progrès
dans un
autre exem-
ple.*

vagina

Si donc en cet état il survient un autre homme, en s'échauffant par le coit, il entraînera quelques particules de ce ferment, lesquelles sejourant sur la verge, ne manqueront pas d'y produire quelque chancre, de la même manière que nous avons expliqué le

precedent, & qui aura à peu près le même progrès que celui-là.

*Chaudé-
pisse.*

*Naturelly
false.*

Où bien si le ferment verolique qui est dans le tuyau de cette femme publique, s'est assez volatilisé, & que le conduit de la verge qui a été introduite soit assez ouvert, ce ferment étant agité, entrera dans ce conduit, & pénétrera jusqu'à la petite caroncule qui empêche la sortie involontaire de la semence, de là jusques aux prostates & parastates, qui sont les réservoirs de la semence, & causera dans ces parties une inflammation & une acrimonie dans la semence qui la corrompra, & bien-tôt après un ulcère ou plusieurs dans les mêmes parties, si bien que la semence ainsi corrompue & fermentée sortira involontairement par des irritations continues, & c'est cet écoulement involontaire de semence qui fait le premier degré de Verole particulière, qu'on appelle chaudépisse, & dans les suites gonorrhée; nous en traiterons exprés dans un Chapitre.

*Pourquoi
la Chau-
depisse se
peut por-*

Cette chaudépisse peut continuer aux uns plus long tems, aux autres moins, sans donner la grosse Verole, à cause

de l'écoulement qui se fait de quelques autres liqueurs avec la semence qui la vent en quelque maniere les ulceres, & qui emportent une partie du ferment verolique qui est dans ces ulceres, & dilayent même le reste, d'où vient qu'il est pour lors un peu plus lent à operer; mais lorsque ce ferment s'est volatilisé par la chaleur, le sang qui passe par ces parties, entraîne peu à peu vers la masse du sang, autant de particules qu'il en faut pour la corrompre, de la même maniere que nous avons dit en parlant du chancre au commencement de ce Chapitre; & voilà la Verole universelle qui aura le même progrès que nous venons d'expliquer, sans qu'il soit besoin de le redire.

Si le ferment verolique étoit encore plus volatile, il penetreroit non seulement jusques aux vaisseaux feminaires, mais encore sans s'y arrêter, il passeroit dans les veines qui sont au voisinage, & s'attachant au sang, il le corromproit, & ce sang en corromproit d'autre, jusqu'à ce que toute la masse pourroit en être corrompue, & ainsi on auroit la Verole universelle sans

*ter long-
tems sans
donner la
Verole uni-
verselle.*

*Verole
universelle.*

*Se peut
prendre
au premier
coup, sans
signe pre-
cedent.*

s'être avisé d'aucun accident précédent, ce qui surprend beaucoup, & qui trompe bien du monde.

*Poulain
survenu
par ma-
niere de
crise.*

Mais si la nature est robuste, avant que ce ferment soit fort multiplié dans la masse du sang, il en est séparé par maniere de crise, & expulsé vers les glandes des aînes, où il survient un bubon ou poulain, ou quelquefois deux, quand la matiere est plus abondante.

*Guerison
de la Ve-
role sans
remedes,
par avan-
ture.*

Il se peut faire que la chaleur seroit si forte, & le ferment si volatile, qu'il seroit expulsé par l'habitude du corps avec les sueurs, sans le secours d'aucun remede; mais à dire le vrai, je croi qu'il y a bien peu de gens qui guerissent de la Verole à si bon marché, & ce seroit être fort temeraire de se fier à une telle aventure.

Après ce que nous venons de dire, il n'est rien de plus aisé à comprendre que de quelque maniere qu'on contracte la Verole, elle fait à peu près le même progrès, c'est-à-dire, que le ferment verolique agit peu à peu, commençant par l'endroit où il s'attache, se répandant insensiblement dans les

parties voisines qu'il corrompt, & celles-là en corrompent d'autres, jusqu'à ce que tout le corps s'en trouve gâté, & ce corps en peut gâter une infinité d'autres, parce que les ferments n'ont pas de limites, comme je vas le faire voir dans la suite.

CHAPITRE V.

De la cause de la Verole, & de la nature du ferment verolique.

JUSQUES ici nous n'avons employé que le terme de ferment verolique, que nous avons supposé être la cause de la Verole, & je crois que je n'en pouvois pas prendre de plus propre pour donner une explication generale qui s'accordât avec toutes les opinions des Auteurs raisonnables qui ont parlé de cette maladie; je prétens même m'en servir dans les suites, par cette raison qu'on ne se trompera jamais en se servant de ce terme, pourvû qu'on n'y attache pas quelque idée extravagante, comme celle de qualité occulte, ou

*La cause
de la Ve-
role est un
veritable
ferment.*

d'agent de toute substance, dont les Anciens & les ignorans se servent fort utilement pour se sortir d'affaires dans les questions un peu embarrassées; & encore par cette raison que tous ceux qui sont prevenus de quelque autre sentiment sur ces matieres, ne demeureront pas d'accord, sans le prouver, que la cause de la Verole soit un sel plutôt qu'un mercure, ou quelque autre principe, ou un veritable mixte dans lequel un sel prédomine, & cependant personne ne peut contester que ce ne soit un ferment veritable, puisqu'il en a toutes les qualitez, ce que je pretens justifier clairement dans ce Chapitre par des raisons démonstratives.

Ceci me paroît d'autant plus nécessaire, que toutes les causes de maladies n'étant point des ferments, il est important de faire voir que celle-ci en est un. D'ailleurs je n'ai pas encore trouvé aucun Auteur qui ait défini, pas même bien distingué le veritable ferment; car on donne fort improprement le nom de ferment à tout ce qui est capable d'exciter quelque effervescence. Il est vrai que Vanhelmont nous donne

une définition du ferment en general, des choses naturelles, en nous disant que c'est un Etre créé formel, qui n'est ni substance, ni accident, mais bien un Etre neutre, agissant comme une lumiere, un feu, un esprit aérien, une forme, &c. caché depuis le commencement du monde dans les lieux de sa Monarchie, c'est à dire, dans ses propres matrices, afin d'y pouvoir preparer, exciter & precéder les semences. * Mais outre que cette définition ne convient pas au ferment contre nature, tel qu'est la cause de la Verole, & à celui qui se produit tous les jours par le concours de plusieurs causes ; je ne pense pas que les Philosophes d'à present voulassent s'en accommoder.

Pour moi qui ne connois pas ces Etres neutres, & qui n'entend pas encore ce jargon, je laisse là ces sçavantes

** Est autem fermentum ens creatum formale quod neque substantia neque accidens, sed neutrum, per modum lucis, ignis, magnalis, formarum, &c. conditum à mundi principio locis suæ Monarchiæ, ut semina prepararet, excitet & præcedat. Vanhelm. de caus. & init. naturalium.*

chymeres, & je vas tâcher de donner une définition qui soit claire autant que raisonnable.

Définition du ferment. Je dis donc que tout ferment est un corps dont les principes sont renversez, exaltez, & dans un tel mouvement, qu'étant appliqué à un autre corps de son espece, il est devenu capable de pénétrer, mouvoir, & enfin de convertir ce corps en sa propre nature.

Et parce que je crois que cette définition convient à tous les ferments propres, pour en faire une explication qui convienne à notre sujet, le levain vulgaire, & le vinaigre commun nous servirons d'exemples.

Explication du levain. Un morceau de levain appliqué à une quantité proportionnée de farine réduite en pâte avec de l'eau, agitera si fort les parties de cette pâte, qu'on la verra sensiblement corrompre, & devenir elle-même un levain semblable à celui qu'on avoit appliqué, & lequel convertiroit de nouvelle pâte en levain, & celui-là d'autre à l'infini. Or ce premier levain étoit fait de semblable pâte, & ne peut convertir en sa nature que la pâte.

Cette conversion se fait évidemment par un mouvement & une agitation des parties de la pâte, c'est à-dire, que le levain qui est aigre & penetrant, ce qu'on connoît assez en le portant au nez, penetrer au moyen de ses pointes acides, qui est à dire aiguës, les parties de la pâte, & en les écartant par le mouvement, met en liberté les esprits qui étoient dans la farine, & fait entrer la matiere étherée qui est au voisinage de ces parties, laquelle se joignant à ses esprits augmente le mouvement, & enfonce davantage les parties du levain dans celles de la farine qui en sont encore divisées, ce qui fait entrer de nouvelle matiere étherée, & degage de nouveaux esprits qui augmentent de plus en plus le mouvement; & enfin cela continue de même, jusqu'à ce que la farine soit bien divisée, que tous ces principes soient dans le mouvement, & qu'ils aient pris une détermination semblable à leur premier moteur qui étoit le levain; & c'est ainsi que cette pâte devient levain, ce qui n'est, comme l'on voit, qu'un mouvement, une attenuation & un renversement de

principes, ce qui paroîtra encore mieux dans l'exemple du vinaigre.

Pour que la verité paroisse à fonds, il faut observer ce qui se passe dans la generation & dans la multiplication du vinaigre ; le vin est un composé de cinq principes, d'esprit, de sel, de soufre, d'eau & de terre, dans une telle proportion que l'esprit domine un peu sur les autres principes ; s'il arrive par quelque accident que quelques esprits s'évaporent, ou que l'acide de l'air, que le vent porte souvent, penetre dans le vaisseau, ou seulement que la chaleur excite quelque mouvement dans ce vin, le sel essentiel du vin, qui est naturellement acide, comme on voit au cristall de tartre, & qui est entre le fixe & le volatile, se volatilise davantage, & en s'attenuant se répand dans toute la substance du vin, & prédomine sur l'esprit, qu'il tient caché & envelopé, sans pourtant le détruire, comme quelques-uns ont prétendu mal à propos, parce que par un tour qui n'est pas bien difficile, on peut rappeler cet esprit du plus picquant vinaigre, pourvû qu'il soit provenu du vin, & non d'autres li-

queurs ; & c'est par cette exaltation de son propre sel essentiel qui vient à prédominer sur les autres principes, que le vin se change en vinaigre, lequel est un véritable ferment, qui changera une quantité de vin proportionnée en vinaigre, & celui-là d'autre à l'infini, c'est-à-dire, qu'il ne faudroit qu'une goutte de vinaigre pour changer successivement en vinaigre tout le vin qui seroit dans le monde.

Cela posé il me semble qu'il n'est pas difficile de venir à bout de notre explication, & de faire voir que la cause de la Verole est un ferment qui tire son origine de plusieurs semences corrompues & fermentées.

J'ai dit au commencement de ce Livre que la plûpart de ceux qui ont la Verole, l'ont par succession, ou communication de l'un à l'autre, & en ceux-là il ne s'agit pas de sçavoir comment s'est formé le ferment, mais parce que l'on veut aller plus avant, & qu'on veut chercher la premiere source de ce ferment, voici comment on raisonne pour la trouver.

L'experience nous apprend que la Verole est un mal contagieux qui se

communiqué de l'un à l'autre à l'infini, qu'elle est en tous la même, qu'elle se guerit par le même remède, & que par conséquent la cause est toujours la même, donc cette cause est un véritable ferment, puisqu'il n'y a que lui seul qui ait ces qualitez.

Et parce que le levain ne peut être que de la même condition de la pâte, le ferment verolique doit être aussi composé de la même matiere dont les personnes verolez ont été composées.

*Rapport
de la se-
mence a-
vec toutes
les parties
du corps.*

La semence est la premiere matiere dont l'homme a été composé ; la semence a du rapport avec toutes les parties du corps ; avec les parties solides, parce qu'elle en est le fondement & la base ; avec les esprits, parce qu'elle en est pleine ; avec le sang & les autres humeurs, parce qu'elle en dérive.

La semence est tres-propre pour dégénérer en ferment lorsqu'elle est corrompue dans quelques circonstances, parce qu'elle contient des principes fort actifs, & fort propres à être exaltés.

Où faut-il donc chercher l'origine du ferment verolique que dans une semence fort corrompue ? & où doit être

cette semence corrompue, que dans les matrices des femmes publiques, qui reçoivent la compagnie de plusieurs hommes ? La semence d'un homme seul & d'une femme, ne peut jamais dégénérer en ferment contagieux & verolique, puisque suivant les loix de la nature, un homme & une femme seuls ne peuvent jamais contracter la Verole s'ils sont sains, ces deux semences ne sont tout au plus capables de s'alterer que pour la generation d'un fœtus, ou de quelque autre germe, ou s'il y manque quelque disposition pour cette generation, ce sont des semences perdues qui ne produisent jamais de mal corporel, du moins contagieux & verolique.

De sorte que s'ils se donnent la Verole, il faut necessairement qu'ils l'aient contractée ailleurs, ou que l'un d'eux l'ait apportée du ventre de la mere. Je remarque que dans l'ordre de la nature un homme peut voir plusieurs femmes sans inconveniens, mais non pas une femme plusieurs hommes sans renverser cet ordre de nature.

Il faut donc quelque autre chose pour que la semence degene en ferment

verolique , & tout-à-fait contre nature.

Ce sera donc lorsqu'une femme publique a eu communication avec plusieurs hommes , que leurs semences qui ont des qualitez bien differentes , & souvent tout-à-fait opposées , étant mêlées dans la matrice de cette femme qui est naturellement disposée pour conserver les semences avec leurs esprits , agissent fortement l'une contre l'autre , & il est mal-aisé que dans ce combat , quelques esprits dont chaque semence est fort pleine , ne s'échappent ou ne se détruisent ; & parce qu'elles ont des parties visqueuses , ces autres esprits s'y embarrassent , ce qui fait une confusion de principes , & une si grande agitation & atténuation des parties , que les sels dont les semences sont fort chargées , * en sont exaltes , & se répandent par tout , & ainsi tiennent le dessus aux autres principes qui composent la semence , c'est pourquoi ce tout com-

* C'est à raison de ces sels dont la semence abonde , qu'on appelle les voluptueux salaces , qui vient de sal , & que Venns dicitur orta mari.

posé de plusieurs semences, devient un ferment qui est capable de corrompre d'autres semences, & toutes les parties d'un corps, par le rapport qu'elles ont avec la semence; & c'est ce ferment qu'on doit appeller verolique, parce qu'il est la cause de la Verole, par cette détermination singuliere qu'il a reçu dans cette corruption, qui fait qu'il ne peut agir que d'une certaine maniere, comme nous avons dit du ferment du vinaigre, qui est provenu de la corruption du vin, c'est-à-dire, du renversement de ses principes.

Et comme le lait, dont le rapport est si grand avec la semence, devient facilement acide par l'exaltation de son propre sel; nous avons lieu de croire que dans cette rencontre le ferment qui provient de la corruption des semences, & de l'exaltation de leur propre sel, est aussi de la nature de l'acide.

La raison & l'experience nous confirmeront dans ce sentiment, si à l'exemple du grand Sylvius de Leboé, nous faisons quelques reflexions sur les acides, & sur les principaux symptomes de la Verole.

Nous avons dit que les principaux symptomes de la Verole étoient les chancres & les ulceres, les chaudes-pisses, les poulains, les douleurs, les nodus, les glandes, les galles, les dartres & la carie des os.

Il est évident que ces symptomes ne peuvent être produits que par quelque cause acre, mordicante & coagulante, car le chancre commence ordinairement par une dureté qui marque la coagulation de quelque suc, ensuite il devient ulcéré, & l'ulcere se fait par corrosion : à la chaudepisse il y a inflammation, douleur & ulcere, ce qui marque l'acrimonie : les nodus & les glandes proviennent de l'épaississement & coagulation de quelques liqueurs le long des os, & dans les glandes, dont notre corps est rempli : la démangeaison qui accompagne les galles & les dartres marque l'acrimonie du sel qui les cause ; & la corrosion des os le prouve d'elle-même.

Toute acrimonie vient du sel ; cette proposition est generale, & il est tres-facile de le prouver ; car de cinq principes qu'on reconnoît dans les mixtes,

l'esprit, le soufre, le sel, l'eau & la terre, il n'y a que le sel qui par ses pointes & sa rigidité, soit capable d'acrimonie, l'esprit étant trop subtil & léger, le soufre trop doux & onctueux, l'eau trop molle, & la terre sans action.

On prétend avec beaucoup de raison, que tout sel est originairement acide ; mais comme ce n'est point de mon sujet, il est inutile que je discute ici cette proposition ; ce que j'ai fait dans ma *Dissertation du sel volatil huileux* ; il me suffit qu'on ne puisse pas se défendre d'admettre un sel, quel qu'il soit, le premier de tous, lequel est un principe tout à fait simple, & qui se liant étroitement dans les mixtes avec les principes, dont on ne sçauroit faire une résolution parfaite par aucun art chymique, fait la diversité des sels qu'on reconnoît aujourd'hui, & qu'on retire des mixtes ; mais quelques différens que soient ces sels, on les réduit pourtant à deux, qui sont l'acide & l'alkali, dont le mélange proportionné fait un tiers qu'on appelle salé, & quelque examen qu'on ait fait jusques-ici,

on réduit à ces deux les sels qu'on reconnoît être dans l'animal ; c'est pourquoi nous pouvons dire , pour revenir à notre sujet , que toute acrimonie dépend d'un sel acide ou alkali , ou du mélange de ces deux.

Maintenant pour déterminer si le sel qui fait l'acrimonie du ferment verolique , est acide ou alkali , il faut faire les reflexions suivantes.

Le sel essentiel du pain & du vin qui sont les principaux alimens dont nous nous servons , sont acides ; le sel commun dont nous assaisonnons nos viandes , est acide ; le sel essentiel des fruits & des plantes que nous mangeons , est acide ; le ferment de l'estomac est acide , le sel essentiel du chyle est acide , celui du lait , qui apparemment n'est qu'un chyle , est acide , & partant celui de la semence le doit être ; il est donc tres-probable que lorsque la semence est fermentée par l'exaltation de son propre sel essentiel , elle devient acide , c'est pourquoi le ferment verolique doit être acide.

Il est vrai que le sel de la semence pourroit ne le pas être , parce que tant

de coctions qui précèdent la generation de la semence, peuvent avoir entièrement changé la nature du sel essentiel qui étoit dans les alimens & dans le chyle; & en effet nous voyons que la bile a bien été faite des alimens & du chyle, & cependant on la doit considerer comme un alkali; mais aussi l'on doit prendre garde que la bile n'est qu'un recrement qui provient particulièrement de quelques parties de sel & de souffre, qui ont été brûlées par la grande chaleur des digestions, & c'est cette chaleur forte principalement qui fait que le sel, quoi qu'acide, devient alkali, en le liant fortement avec des matieres terrestres & sulphureuses; & cependant on ne peut pas dire que la semence soit faite de quelque matiere brûlée, puisqu'au contraire elle doit être la plus douce, la plus pure, & la plus noble matiere de tout le corps; c'est pourquoi si elle a été faite au moyen d'un ferment acide, il faut que cet acide reste dans sa composition, quoiqu'il n'y paroisse pas que quand les esprits qui dominent en elle, sont comme vaincus & liés par l'exal-

tation de son propre sel essentiel, que nous disons être un acide.

Tout ceci peut souffrir plusieurs objections, dont l'exposition & les réponses nous meneroient trop loin; ceux qui n'en voudront pas demeurer d'accord, pourront suspendre leur jugement, & s'ils veulent prendre la peine de l'examiner comme il faut, ils jugeront bien que tout ce qu'on avance est véritable; en tout cas, cela ne change pas le système, ni la force des autres preuves.

Les effets du ferment verolique font bien voir qu'il est acide, puisque l'on voit qu'il épaisit & coagule les humeurs, qu'il excite les douleurs aiguës & piquantes, qu'il corrompt les chairs, les membranes & les os, à peu près comme les autres acides, & ordinairement sans noirceur ni gangrene, au lieu que la corrosion & la corruption qui se font par les alkali apportent toujours la noirceur, la mortification & la gangrene, comme dans la peste, dont la raison est que l'alkali étant produit par la force de la chaleur, il est d'autant plus ignée & caustique, que la chaleur

qui la produit a été violente, c'est pourquoi on le doit regarder comme un feu potentiel.

Ce n'est pas qu'on ne voye quelque-fois survenir la gangrene dans des parties verolées, lorsque le corps est fort échauffé, rempli de bile, & que la fièvre s'y mêle, sur tout lorsqu'on se néglige ou qu'on fait des remèdes contraires, comme nous avons vû à quelques malades qui étoient tombez en mauvaise main, mais cela n'arrive que par accident, lorsque l'acide du ferment verolique est surmonté par la bile qui est alkali; car alors cet alkali devient le maître, & étant irrité par l'acide, produit des effets contraires à ceux des acides.

C'est encore de ce divers mélange d'alkali & d'acide, & de leur diverse proportion, soit en quantité ou en activité, qu'on voit naître dans les Verolez une si grande variété de symptômes, qu'on se trompe bien souvent dans la connoissance de la maladie Venerienne, & dans l'effet des remèdes; c'est pourquoi il faut faire ces observations avec beaucoup de diligence &

d'étude, & ne pas s'imaginer qu'on doive traiter toute sorte de malades d'une maniere toute semblable.

CHAPITRE VI.

Des signes de la Verole, & de la conduite qu'on doit garder pour ne tromper personne, ou pour ne pas être trompé.

IL est quelquefois assez facile de reconnoître la Verole, sur tout quand on a quelque usage; mais il arrive souvent que les signes qui paroissent sont si obscurs, ambigus & équivoques, qu'il est tres-mal-aisé, & souvent impossible de la connoître, même aux plus éclairés & experimentez.

Et c'est de là que viennent tant de tromperies; ceux qui se mêlent de guérir ces sortes de maux, sont par tout en si grand nombre, qu'il n'est point jusqu'au plus petit Frater qui ne prétende y être un habile homme; d'où il faut conclure que pour un sçavant en ces matieres, il y a un nombre infini d'ignorans

rans ; il y en a un tres-grand nombre d'autres que l'interêt gouverne en toutes choses , & qui pour gagner quelque argent , persuadent à tous ceux qui se presentent , qu'ils ont la Verole , & puis en les traitant font mille coquineries indignes du caractere d'un homme d'honneur , qui aimeroit mieux mourir de faim , ou ne pas gagner un sol de sa vie , que d'affronter en quoi que ce soit le moindre de tous les hommes.

Les malades qui ne connoissent pas leur état , & qui souvent par honte n'osent pas se declarer à ceux qui pourroient les secourir , sont les dupes de ces ignorans , ou de ces affronteurs.

Je veux de bonne foi dans ce Chapitre , & par tout ailleurs où je le pourrai faire , établir les regles les plus assurées pour distinguer la Verole , afin que les ignorans apprennent à la connoître , & veux donner des avis salutaires à ceux que le malheur a conduits à la Verole , pour qu'ils évitent les ignorans , & qu'ils se garantissent des tromperies.

La chaudepisse n'est pas fort difficile

à connoître aux hommes ; aux femmes il y a un peu plus de difficulté : J'en dois parler dans un Chapitre & dans un Problème exprès , c'est pourquoi pour éviter la longueur & les redites , j'y renvoye le Lecteur.

Nous traiterons aussi separement du bubon ou poulain , il faut le lire à sa place.

Et pour le chancre lorsqu'il est considéré comme Verole particuliere , j'en traiterai encore à part dans un Chapitre qu'il faut lire pour bien apprendre à le connoître.

Je suppose aussi qu'on sçaura distinguer la Verole particuliere d'avec l'universelle , par ce qu'on en aura appris dans le Chapitre IV. de ce Traité , où nous avons décrit les differens degrez de la Verole , ce qui me paroît assez bien expliqué , pour qu'on ne puisse pas s'y tromper ; observant que dans les choses douteuses il faut toujours faire quelques remedes de précaution , pourvû qu'ils ne puissent pas nuire : Je parlerai encore de cela dans un Problème.

Par exemple , une Nourrice en don-

nant à teter à quelque enfant Verolé, a contracté un chancre à son mammelon, & l'a porté quelque tems sans le reconnoître & le soigner ; bien que vous n'ayez pas des signes assurez que ce chancre ait infecté la masse du sang, néanmoins comme il est mal-aisé que quelques particules du ferment ne se soient glissées dans le sang ; la prudence veut qu'outre la cure particulière qu'on doit faire du chancre, on ordonne quelques remedes pour dépurer le sang, comme quelques prises de Mercure doux, mêlé avec des purgatifs convenables au temperament, ou quelque legere diète, & ainsi du reste ; nous en parlerons dans le Chapitre de la cure universelle, & à celle du chancre.

Voici pourtant une regle qui est tres-raisonnable touchant la Verole particulière, c'est - à - dire, qui occupe un seul membre.

Comme il ne faut pas negliger les remedes de précaution pour dépurer le sang qui pourroit avoir reçu quelques particules du ferment verolique, pendant le tems qu'on applique les reme-

des necessaires à la partie verolée ; il ne faut pas aussi en venir au grand remede , tandis qu'on n'aura pas de marques bien assurées de la Verole universelle.

J'appelle le grand remede celui qui excite la salivation , que je prétends être le plus naturel & le plus propre pour guerir la Verole universelle , à la reserve des arcanes ou secrets.

Voici les regles pour connoître la Verole universelle.

Quand il paroît un grand nombre de signes , comme chancre , chaudepisse , douleurs nocturnes , nodus , glandes , galles , ulceres chancreux , & autres rapportées dans la description de la Verole , au second Chapitre , le moins habile peut reconnoître que c'est la Verole.

S'il y a chancre & poulain , dont l'un survient à l'autre , c'est marque de Verole universelle ; car on voit bien que cela ne se peut faire sans que la masse du sang en soit infectée , suivant ce que nous avons dit dans le Chapitre quatriéme.

Il en faut dire de même quand il y a

chaudepisse & chancre, ou chaudepisse & poulain.

Si l'un de ces trois, chancre, chaudepisse, ou poulain, se rrouve accompagné de quelque autre signe qui soit survenu, comme de quelques nodus, glandes, douleurs, galles, vilaines dartres, carie des os, c'est marque de Verole universelle.

Et quand même le chancre, la chaudepisse ou le poulain, ne seroient pas presens, s'il est constant qu'on se soit negligé, ou qu'on ait été mal soigné, s'il survient quelqu'un de ces accidens, comme douleurs, principalement au milieu des bras ou des jambes, nodus, grosse galle qui ne ressemble pas à la commune, sur tout s'il en vient à la tête, ou quelque vilain ulcere sans cause externe, on peut croire que c'est la Verole.

Neanmoins une femme pourroit avoir des fleurs blanches qu'on pourroit prendre pour une gonorrhée virulante, & en même tems des douleurs, ce qui par consequent ne seroit pas la Verole; c'est pourquoi dans ces occasions il faut aller sagement en be-

fogne , & lire le Problème que nous donnerons dans ce Livre , sur cette matiere.

Si on a eu quelque chancre aux parties secretes ou aux mammelles , & même ailleurs , qui se soit desleché ou de lui-même ou par remedes , & que ce chancre repullule au même endroit , sans cause manifeste , après quelque tems considerable , on a lieu de croire que la Verole a passé dans la masse du sang ; mais si le chancre survient dans quelqu'autre endroit pour si près qu'il soit du premier , la chose est sans aucun doute.

Quand le corps est couvert de pustules , & que ces pustules se convertissent en chancres , c'est - à - dire , en ulceres ronds , dont les bords sont un peu durs , & le milieu blanchâtre , ou comme on dit semblables aux yeux de perdrix , on n'a pas besoin d'autres preuves pour assurer la Verole.

Les feules douleurs , sur tout au milieu des membres , ou les nodus , ou les galles a la tête , qui surviennent après un commerce avec des personnes infectées , sont des marques de Verole.

Si les douleurs étoient aux articulations, cela demanderoit un plus grand examen, & on ne doit pas traiter le malade comme verolé, sans avoir des signes plus évidens, parce que cela peut être une goutte simple; il en faut dire de même du rhumatisme. Vous trouverez encore un Problème là-dessus.

C'est ici où l'on se peut tromper facilement, car souvent la Verole est cachée sous le nom de goutte & de rhumatisme, néanmoins tandis qu'on n'a pas d'autres signes, comme chancres, vilains ulcères, grosse galle, nodus, ou semblables, & que cela soit survenu après un commerce impur, on ne doit pas exposer le malade au grand remède de la Verole.

Les nodus même qui sont auprès des articulations dans les gouttes, ne portent aucun témoignage de Verole, s'ils ne sont accompagnés d'autres signes; car on voit souvent de ces nodus à des gouteux, auxquels il n'y a aucun soupçon de Verole.

Une douleur insupportable, & qui ne cède pas à tous les remèdes ordi-

naires , a souvent passé pour Verole ; mais on étoit assuré que la personne avoit eu quelque chancre ou chaude-pisse depuis long tems , on inferoit que la Verole en étoit provenue.

Mais quand des occasions comme cela se presentent , celui qui a le mal a bien peu de soin de soi-même , s'il ne le fait consulter par les plus habiles , & ceux qui se mêlent de traiter les maladies Veneriennes , auroient bien peu d'honneur , & peu de soin de leur conscience, s'ils entreprennent la cure sans mûre deliberation , & si d'un cas de cette nature qui est arrivé souvent , comme on le lit dans les Livres des consultations medecinales ou chirurgicales , ils en faisoient un regle generale pour les malades , & pour ceux qui les soignent.

Je dis qu'on ne doit pas traiter une personne de la Verole , tandis qu'on n'aura pas des signes convainquans , autrement c'est traiter un mal sans le connoître , & s'en faire traiter sans être assuré d'en être malade.

Il faut mieux , lorsque les signes ne sont pas évidens , attendre qu'il en paroisse quelqu'un qui détermine la cho-

le, & si l'on a quelques incommoditez qui demandent absolument des remèdes, je voudrois les traiter comme simples; si l'on a besoin de purger, l'on peut se servir de mercure doux, qui est un remede innocent, dont l'on ne voit pas de mauvais effets, quand il est conduit comme il faut.

Et si enfin la masse du sang étoit notablement pourrie, on pourroit la dépurer par des voyes douces, & des remèdes benins, comme sont ceux qui font transpirer sans beaucoup échauffer, parmi lesquels on se sert aujourd'hui fort familièrement du sel volatile de viperes, ou des viperes même, & de leurs succédanées, ou substitués.

Ceux qui ont des arcanes peuvent en assurances traiter ces sortes de malades, parce qu'alors le remede guerit aussi bien la goutte & le rhumatisme que la Verole, en purifiant le sang de tout ce qu'il y a d'étranger, sans distinction, par la seule transpiration, comme je le dirai dans la suite, & dans ma Dissertation du soufre.

Il y a même des cas auxquels il est absolument necessaire de prendre ces

voyes douces, lorsqu'on n'est pas entièrement convaincu que le malade a la Verole.

Comme, par exemple, apres avoir été guéri en apparence de quelque chancre ou chaudepisse, s'il survenoit bien-tôt après des lassitudes sans travailler, un dégoût pour tous les alimens, & un rebut pour l'accouplement, il y auroit de grandes probalitez que la Verole seroit dans la masse du sang, neanmoins comme ce sont simplement des signes équivoques, & que ces signes peuvent bien être des avant-coureurs de quelque autre maladie, je croi qu'il y auroit de la temerité de donner la salivation à cette personne; & qu'il vaut mieux prendre les voyes douces dont je viens de parler.

Comme aussi s'il ne paroïssoit que quelques condylomes ou verrues, ou pourreaux dans les parties naturelles, ou à leur voisinage, sans autre signe, on ne pourroit pas accuser de Verole, parce que ces accidens viennent ordinairement dans ces endroits par le froissement de ces parties, dans le long & frequent usage qu'on en a fait au jeu de Venus.

Mais si avec ces marques on voyoit de certaines fissures qui viennent à l'anus, des hemorroïdes chancreuses, & des verrues en d'autres endroits du corps, pour lors on feroit bien sûr que c'est la Verole universelle.

Si l'on voit des chancres avec carie des os au palais ou au nez, j'entens de ces chancres qu'on voit aux Verolez, qui sont bien differens de ceux qu'on appelle cancers, cela s'appelle Verole, qui est même tres-difficile à guerir, comme nous dirons au Chapitre de la cure.

Si on voit certain cordon qui vient au front, & qui commence par l'impression que fait le chapeau, & qui ne s'efface pas, avec quelque galle au front, ou au visage, ou à la tête, ou des taches au reste du corps, pour peu qu'on sçache que la personne a eu mauvais commerce, on peut dire que c'est la Verole universelle.

J'ai vû depuis peu un Pilote qui après avoir eu depuis trois ans un chancre verolique, dont il fut mal soigné, étoit devenu tout parsemé de glandes, dont quelques-unes s'étoient ouvertes

au col & à la poitrine , comme de véritables écouelles , sans autre difference , sinon que celles-là étoient des écouelles veroliques.

On voit souvent des personnes dont le corps est tout couvert de dartres , avec des croûtes fort larges & fort épaisses , si elles ont eu commerce avec des verolez , ou qu'elles ayent couché avec eux , ou dans des linceuls infectez de leurs sueurs ; c'est la Verole universelle.

J'ai vû une fille qui n'avoit jamais eu aucune connoissance d'homme , & qui étoit couverte par tout son corps , à la reserve des parties honteuses , de ces croûtes d'un doigt d'épaisseur , & larges comme la main , sans sçavoir qu'elle eût couché avec aucune femme suspecte , laquelle ne pouvoit jamais guerir , quoique pendant trois ans , sans discontinuer , diverses personnes qui passent pour éclairées lui eussent fourni des remedes ; je la soigné par les bains , le petit lait & le mercure , sans lui donner le flux de bouche , & dans cinq semaines elle fut entierement hors d'affaire , sans que depuis quatorze ans

qu'elle a été guérie, il lui soit revenu aucune dartre, ni autre mal.

Et j'ai été par-là confirmé dans la connoissance que j'avois depuis long-tems que le mercure est merveilleux pour guerir les dartres & la galle, aussi l'ordonnai-je toujours en de pareilles occasions, sur tout lorsque la galle est un peu rebelle ; même pour avoir bien-tôt fait, pendant tout le tems que j'ai resté Medecin à l'Hôpital S. Jacques, je purgeois avec succès tous les galleux avec le mercure.

Je n'ai rapporté l'exemple de cette fille que pour faire voir qu'il y a certains cas qui demandent l'usage du mercure, quoiqu'il n'y ait pas de Verole, ou qu'on n'en soit pas assuré, sur tout quand on sçait que le mercure est d'ailleurs propre pour guerir le mal qui paroît, & que l'on voit que les remedes ordinaires y sont inutiles, d'où l'on peut encore tirer une indication, que si le mal n'est pas la Verole, il peut y avoir du moins quelque rapport qui demande à peu près le même remede.

Je ne donne pourtant pas cette indi-

cation , ni pour generale , ni pour assurée , & je ne suis pas en cela de l'avis de Mercurial , d'ailleurs fort grand Medecin , qui dit au Chapitre troisième de la Verole , que lorsque la maladie ne cede pas aux remedes ordinaires , ni à ceux que nos Anciens nous ont appris , c'est un signe efficace , ce sont ces mots , pour connoître que c'est la Verole.

Je prétens au contraire qu'on doit bien examiner toutes choses , peser exactement toutes les circonstances , délibérer avec prudence , n'entreprendre rien qu'avec sagesse , & si après avoir fait tous les efforts pour connoître la verité , on ne voit pas des signes clairs pour attester la Verole , on ne doit pas traiter la maladie comme Verole , ne la sçachant pas telle.

CHAPITRE VII.

Du prognostique de la Verole.

A Prés ce que nous avons dit dans les Chapitres precedens , il ne sera pas mal-aisé d'établir le prognos-

tic de la Verole ; car si après avoir examiné , si la Verole est originaire , ce qui la rend plus difficile à guerir , ou contractée depuis la naissance , & les difficultez qui peuvent venir du temperament , de l'âge , &c. & si on considere ce que nous avons dit dans le Chapitre quatriéme , touchant ses divers degrez , on jugera facilement qu'elle est d'autant plus difficile à guerir , qu'elle est enfoncée dans le corps : c'est pourquoy comme le dernier degré est celui où il y a carie dans les os , c'est aussi celle-là qui est la plus difficile , sur tout quand la carie est aux os du crane & à ceux du nez : je dirai même qu'elle est si difficile , qu'on ne doit pas s'attendre de la guerir par aucun usage de simples pilulles mercurieles , la friction est ordinairement inutile , parce que le mercure n'arrive pas jusqu'à la carie des os , pour y détruire ou enlever le ferment verolique adherant à ces parties.

J'ai connu par experience que la voye la plus sûre , est de traiter cet espece de Verole , au moyen du parfum , lequel penetre jusqu'à la carie ; mais

comme cette methode est un peu dangereuse, & qu'elle peut avoir de fâcheuses suites, elle ne demande pas un apprentif pour la mettre en execution; j'en parlerai dans le Chapitre de la cure.

La Verole n'est pas ordinairement une maladie mortelle, on voit des gens qui la portent trente ans & davantage; & lorsqu'on en meurt, ce n'est pas tant par cette maladie que par d'autres qui sont attirées par le desordre que fait le ferment verolique, lequel corrompt si fort les humeurs, qu'il empêche la nutrition & les autres fonctions du corps, ou quand il se jette sur quelque partie noble, il la corrompt & la ronge d'une maniere irreparable, d'où vient que pour lors la mort est inévitable.

Il arrive bien plus souvent que la plûpart des malades ne se font pas traiter à fonds, par une infinité de conjonctures, les uns parce qu'ils n'ont pas dequoi le faire, les autres parce que leur état ou leurs affaires ne le permettent pas, les autres parce qu'ils sont conduits par des Medecins qui ne
le

le sçavent pas faire , ou s'ils le sçavent , il arrive qu'ils se trompent souvent , fussent-ils les plus habiles du monde , parce que la Verole est quelquefois si cachée , qu'il est impossible de la bien connoître dans toutes les circonstances : il y a des corps dont les dispositions sont si particulieres , que le mercure n'y produit plus les effets qu'on en devoit attendre , quelques précautions & quelques mesures qu'on puisse prendre : ceux qui pratiquent sur ces matieres, sçavent bien qu'on ne guerit pas toujours du premier coup , sur tout ceux qui traitent au moyen de l'onguent , il y a eu même un grand nombre de gens à qui on n'a jamais pû donner la salivation par la friction : il est vrai qu'aujourd'hui on s'est avisé , quand ces difficultez se rencontrent , de se servir de quelque prise de sublimé doux , pour commencer d'ouvrir les vaisseaux salivaires ; mais aussi il faut être fort circonspect pour se servir de ce remede , car si on le donne mal à propos dans le tems que les signes de la salivation commencent à paroître , on attire une abondance d'hu-

meurs sur la gorge, qui suffoquent le malade.

Mais enfin je veux qu'on puisse facilement exciter le flux de bouche par le moyen de l'onguent : & avec cet aide, peut-on s'assurer qu'il entrera assez de mercure dans le corps, pour exciter une salivation suffisante, ou qu'il n'y en entrera pas trop pour causer la suffocation, ou quelque autre ravage qui fera pire que le mal.

Je soutiens qu'il est impossible d'y aller juste, parce que, comme nous dirons dans le Chapitre de la cure, cela dépend de la disposition de la peau, qui aux uns est trop serrée, & aux autres trop lâche, d'où vient qu'elle permet l'entrée à une plus grande ou plus petite portion du mercure qui est dans l'onguent, & non pas de celui qui applique l'onguent, quelque bien qu'il observe les regles.

C'est pourquoi il arrive souvent par quelqu'un de ces défauts que je viens de décrire, que la Verole n'est pas guérie, mais seulement les symptomes, & qu'il reste encore dans le corps quelque portion du ferment verolique, lequel

par succession de tems se domestique & s'embarasse parmi les humeurs, de telle sorte qu'on voit dans les suites naître des incommoditez qui ne ressemblerent plus à la Verole, quoique pourtant elle en soit la veritable source.

C'est de là que viennent tant de maladies hereditaires, tant de tumeurs scrophuleuses, tant de vieux ulceres, tant de gouttes & de rhumatismes, tant de fleurs blanches aux femmes; & en un mot c'est de là que dérivent la plupart des maladies que l'on voit dans les familles, & que malheureusement l'on traite par les voyes ordinaires, parce qu'on en ignore la source, & que même les Medecins n'oseroient bien souvent en chercher l'origine.

CHAPITRE VIII.

*Du Mercure, & si c'est le remede
specifique de la Verole.*

SAns m'arrêter aux étymologies que les Auteurs donnent du mercure, ni aux differens noms qu'on lui impose,

ni aux influences qu'on prétend qu'il reçoit de la Planette mercure, ni aux endroits d'où on le tire, parce que j'en dois parler dans ma Dissertation sur le mercure, aussi-bien que de plusieurs autres choses qui ne sont pas ici nécessaires pour le sujet que je traite; je dis seulement que le mercure est une liqueur metallique, dont la nature est aussi admirable qu'elle est singuliere; car elle est extrêmement pesante, puisqu'elle approche de fort près du poids de l'or, qui est le plus pesant des corps que l'on connoisse, & celui qu'on peut dire le plus fixe, puisqu'il résiste plus au feu que tous les autres; on peut même ajouter qu'elle a plus de rapport avec l'or qu'avec tout autre metal, puisqu'elle s'attache & s'unit plus facilement avec lui qu'avec tous les autres corps, même elle le va trouver comme à son aimant, à une distance fort considerable, ce qui a donné sujet d'admirer la sympathie du corps sensible, le plus mobile que nous connoissions, avec celui qui est le plus fixe.

Et cependant la moindre action du

Le feu rend cette liqueur extrêmement légère & volatile, & la dérobe à notre vûe. Le mercure est grossier, puisque c'est un corps extrêmement opaque; & il est très subtil, puisqu'il penetre les pores de notre corps, ceux des vaisseaux où l'on l'enferme quand on le veut un peu presser par le feu, & ceux de l'or qui sont d'une petitesse incroyable à raison de sa densité; enfin il produit des effets surprenans, & tout à fait opposez, tantôt il eschauffe, tantôt il refroidit, il purge les uns par la salivation, les autres par les selles, les autres par la transpiration; & comme s'il n'étoit jamais le même, tel est purgé en un tems au moyen de dix grains de mercure, qui ne le sçauroit être en un autre avec trente.

Et c'est cette grande inconstance & diversité d'effets qu'on observe dans le mercure qui fait que les plus habiles ont de la peine d'en expliquer la nature, & d'en donner même quelque définition régulière, sur quoi j'ai dit quelquefois en me divertissant, qu'il faudroit en ceci suivre au pied de la

lettre le précepte d'Aristote, qui dit
que *definitio debet esse rei immutabi-*
lis. *

Si le mercure est l'écueil des Sçavant, & la pierre d'achopement de tant de Curieux qui travaillent après, pour en tirer des medecines universelles, sans sçavoir ce que c'est que le mercure, que doivent prétendre les ignorans qui n'en sçavent que quelque miserable recepte pour le sublimer, ou le précipiter avec des corrosifs dont ils ne sçavent plus le separer, ou simplement pour le mêler avec des purgatifs, ou des onguents, & avec cela veulent passer pour des faiseurs de miracles; en verité c'est un abus, & on devroit s'attacher, du moins si on ne peut pas en connoître à fonds la nature, à chercher le moyen de le préparer d'une maniere qu'on le pût donner sans danger, car si on examine de près les receptes ordinaires que les Auteurs en donnent, on trouvera qu'ils disent tous une même chanson, que l'un emprunte de l'autre, & que pas un n'e-

* Cap. 8. Lib. 1. posterior & Cap. 1. lib. 1. de anima.

examine de près ce qu'il avance, cela paroîtra plus clair quand j'aurai décrit mon opinion sur le mercure, & mes experiences sur son usage.

Bien que le mercure soit un corps homogène, & qu'il ne soit pas moins difficile d'en separer les veritables principes qui le composent, que ceux de l'or, quoique celui-ci les aye parfaitement bien liez & digerez, & que ceux du mercure ne soient pas si fortement unis, parce qu'il n'est qu'un metal crud, imparfait & indigeste, ou pour mieux dire, la matiere prochaine du metal; neanmoins la raison & l'experience font connoître qu'il contient ces principes.

Premierement, beaucoup de sel, non pas alkali comme le prétendent quelques-uns, car il n'y en a jamais eu de tel dans les minieres, mais bien acide, à peu près comme celui que l'on trouve dans le souffre mineral, ce qu'on connoît en le distilant tout seul, sans addition, par un artifice connu de tous les Chymistes, qui est de le jetter à cuillerées dans une cornue rouge & percée près de son fonds, qui ait un

balon adapté à son col ; car il se resout en une liqueur acide , comme l'aigre de souffre tiré par une cloche de verre , ce qui n'arriveroit pas si le sel du mercure étoit alkali , duquel on ne tirera jamais une goutte d'acide , puisqu'ils sont opposez , & voilà une preuve qui est évidente.

Ce n'est pas que quelquefois le mercure ne puisse faire à peu près la fonction d'alkali , mais pour une raison bien differente , qui est que son sel est lié avec beaucoup de souffre.

Car on ne peut pas contester que dans le mercure il n'y ait beaucoup de souffre , non pas combustible comme le commun , mais métallique incombustible , & aussi pur dans sa racine que celui de l'or , les preuves de cela sont qu'il n'y a point de métal sans onctuosité , car c'est ce qui le rend extensible ; & plus le métal est parfait , & plus il a d'onctuosité incombustible , comme l'or qui est le plus extensible ; si le mercure donc est la prochaine matière des métaux , comme on n'en peut pas douter , il a de l'onctuosité comme les métaux , l'expérience le confirme

confirme bien clairement, car le mercure se mêle facilement avec le souffre commun, les graisses, la terebentine & les resines, ce qui fait voir qu'il y a entr'eux une similitude de substance, mais elle est plus grande avec le souffre commun, parce que celui-ci ayant dans sa composition beaucoup de sel acide, il y a un double rapport avec le mercure, c'est-à-dire, par son sel & par son souffre.

Qu'il y ait encore dans le mercure une terre subtile & volatile, une eau metallique qui le rend fluide, & un esprit qui est son propre mercure, personne n'en peut douter, c'est pourquoi je ne m'arrête pas à vous en donner des preuves.

Voyons maintenant si nous pourrions expliquer ce qu'on observe dans le mercure, & les effets qu'il produit.

Il est pesant, parce qu'il abonde en sel, & l'experience fait voir que les liqueurs sont d'autant plus pesantes, qu'ells sont changées de sel; on observera la même chose dans toutes sortes de bois, & on doit croire que c'est aussi l'abondance du sel qui rend le

metal pesant ; il y en a qui croyent que c'est le souffre , & je pense aussi qu'il n'y est pas inutile , que même il y contribue beaucoup en unissant les parties du sel avec les autres principes , mais il ne peut pas en être la cause principale , puisque lui-même est extrêmement léger , & qu'on voit des corps qui sont presque tous souffre , qui ne pesent rien en comparaison des autres , ce qu'on ne peut pas dire du sel.

Et qu'on ne dise pas qu'on ne peut tirer des métaux ni du mercure , cette grande quantité de sel que nous y admettons , parce que cette raison ne prouve seulement que notre ignorance ; car on sçait bien que dans le verre il y a beaucoup de sel alkali , & cependant il est tellement envelopé parmi le caillou dont on se sert pour faire le verre , qu'on ne peut pas l'en separer par aucun artifice ordinaire ; mais encore le pourroit-on faire du mercure qui s'enfuit à la moindre chaleur.

Il est volatile , & le moindre feu l'enleve , parce qu'étant liquide le feu le penetre facilement , & le divise en

si petites parties, qu'il le peut d'abord enlever en vapeur, & le réduire en ce qu'il a été auparavant ; car le mercure n'est qu'une vapeur métallique, qui est élevée par la chaleur centrale de la terre, & condensée dans la superficie par la froideur externe. Il est vrai que cette vapeur mercurielle venant à rencontrer en chemin quelques souffres dont les mines abondent, il s'en fait un mélange qui produit le cinabre mineral, à peu près comme on voit au cinabre artificiel, qui n'est qu'un mélange de soufre & de mercure, lequel on peut aisément separer en mêlant le cinabre avec la limaille de fer, & le distillant avec la cornue.

Il est opaque, parce qu'il a ses pores étroits, & qui ne peuvent jamais être disposez en ligne droite sans changer de nature, étant composé de particules sphériques, qui sont dans un perpetuel mouvement.

Il est penetrant, parce qu'il se divise facilement en atomes, & qu'il est dans un mouvement continuel.

Il resout les tumeurs, & dissout le phlegme, parce qu'il est penetrant &

composé de sel acide & de soufre, qui sont des dissolvans tres-propres, parce que le phlegme contient beaucoup d'acide envelopé d'une onctuosité, c'est pourquoi il y a un grand rapport de l'un à l'autre : & les tumeurs proviennent d'un phlegme épaissi & durci par l'acide, c'est pourquoi le mercure en fait la dissolution ; & la resolution se fait ensuite par le mouvement & la chaleur naturelle, qui aide l'action du mercure.

Il excite à quelques-uns des maladies froides, il est fort ennemi du cerveau & des nerfs, sur tout quand on le prend crud ou mal préparé, parce qu'il est tres-froid ; car on ne pourroit pas tenir long tems la main dans du mercure, sans sentir une froideur extraordinaire, & sans risquer d'avoir la main paralitique. Cette grande froideur condense le sang, & empêche le distribution des esprits animaux ; & quand il entre dans le corps, il est divisé en atomes imperceptibles qui penetrent toutes les parties : cette division ne leur fait point perdre leur figure ronde, ni leur mouvement per-

petuel : ces atomes qui sont froids , & composez d'un acide envelopé de soufre crud & indigeste , s'embarraissent facilement parmi le phlegme , qui est froid , acide , onctueux & gluant ; & comme le phlegme est porté naturellement vers la tête & la gorge , le mercure suit cette détermination ; la tête étant une partie froide , est encore plus rafroidie ; & si quelque particule de ce mercure embarrassé dans ce phlegme , s'arrête vers le principe des nerfs , on voit clairement qu'il empêche le cours des esprits , & qu'il y cause nécessairement ou des tremblemens , ou une paralysie. Et voilà en peu de mots en quoi consiste cette qualité veneneuse qu'on attribue au mercure.

Il en arrive de même à ceux qui le tirent des minieres , ou qui l'employent à leurs ouvrages , parce qu'alors la chaleur souterraine , ou le feu dont on se sert pour les ouvrages , en enleve quelques atomes qui penetrent le corps , & qui montent à la tête ; c'est pourquoi ces gens-là sont sujets à des

tremblemens de membres, ou à des paralysies.

Au contraire il échauffe quelques autres par accident, lorsqu'on le mêle mal à propos avec des purgatifs propres à échauffer, ou qu'on le prépare avec des acres qui font des irritations violentes, lesquelles causent des effervescences dans les humeurs, ou lorsque ces acres & ces purgatifs ont procuré une trop grande évacuation des serosités qui étoient dans le sang; car alors les principes actifs qui composent le sang, n'étant plus temperez & dilayez par cette serosité, s'approchant davantage, & s'alterant entr'eux, causent cette grande chaleur qui est une suite de la fermentation contre nature.

Il excite la salivation, non pas en se changeant en une espece de sublimé corrosif, en se joignant aux acides qui sont dans le corps, comme le prétendent aujourd'hui tous ceux qui expliquent la salivation, & comme je l'avois expliqué moi-même dans ma première Edition, sur la foy de tous les Scavans; car je croi que c'est une er-

reur, comme je l'ai prouvé dans le Problème trente-quatre, où j'ai fait voir qu'il n'y a que les acides corrosifs des minéraux tirez par la violence du feu, tels que sont les eaux fortes, l'esprit de sel, de vitriol, de souffre, d'alun, qui puissent dissoudre le mercure, & se lier avec lui; les autres acides n'ont aucun pouvoir sur le mercure, & par conséquent ceux qui sont dans le corps humain, comme étant plus doux, plus temperez & volatiles, sont moins propres pour le dissoudre & se lier avec lui; mais bien en s'embarassant parmi le flegme, qui est comme une espece de glu, & en suivant la détermination de ce flegme, dont le mouvement naturel est d'être porté à la tête & à la gorge, comme étant la matiere de la salive. Pendant ce mouvement quoique le mercure soit froid, il cause néanmoins une grande effervescence, & ensuite une grande dissolution dans les humeurs, parce que les esprits vitaux qui sont dans un continuel mouvement, heurtent sans cesse contre ces atomes de mercure qui sont étrangers au sang, incapables de subir aucune

coction, & par conséquent ennemis de la vie ; & ce choc continuel qui dure jusqu'à ce que ces atomes de mercure ayent été chassés hors du corps, cause une grande agitation dans les humeurs ; ce qui fait que les ferments se dévelopent, les humeurs s'échaufent, la salive devient plus acre : les conduits qui la contiennent en sont relâchés & ulcerez : la salive sort en abondance avec le mercure qu'elle entraîne. Quand cet ennemi a été chassé hors du corps, le calme revient peu à peu dans les esprits & les humeurs : l'écoulement de la salive lave les ulcères de la bouche ; la salive devient elle-même plus douce ; les vaisseaux salivaires se réunissent, & la salivation cesse. Si on confère cette explication avec ce que j'ai dit dans le Problème trente quatre, je croi qu'on la trouvera plus naturelle que toutes celles qu'on a donné jusqu'à présent : elle est fondée sur des principes incontestables.

J'ai encore expliqué dans ce même Problème trente quatre, comment le mercure purge par le vomissement, &

Par les selles, ce qui dépend presque toujours de la préparation qu'on lui donne; & quelquefois de la disposition particuliere du malade qui le prend.

Quand on mêle le mercure avec des purgatifs, ce sont alors ces purgatifs qui le déterminent à purger par les selles. Quand il est précipité avec l'or, ou sans addition, par la seule action du feu qui le calcine, son propre sel & son souffre sont renversez au dehors, & c'est ce qui le rend purgatif à peu près comme l'antimoine, ou comme le vitriol; aussi ce mercure ainsi précipité en poudre rouge, a le goût fort vitriolique. Il y a même apparence qu'étant ainsi ouvert, quelque legere portion en est dissoute dans l'estomac, & se change en une espece de vitriol purgatif, à peu près comme quand on a pris de la limûre de fer; car le fer étant un metal fort ouvert, l'acide de l'estomac le peut facilement penetrer, puisque l'eau seule le peut faire, & le changer en vitriol purgatif.

Lorsque le mercure a été dissout par

les eaux fortes, ou par de semblables corrosifs, son propre sel & son soufre sont aussi renversez par le moyen de ces sels corrosifs, & c'est ce qui le rend purgatifs; mais alors il purge avec plus de violence, parce qu'une partie de ces sels corrosifs reste engagée parmi la poudre du mercure, étant impossible que les lotions qu'on employe pour l'adoucir emportent tous ces sels; & c'est l'acrimonie de ces sels qui cause de grandes irritations, dont les suites sont souvent très fâcheuses.

La disposition particuliere des sujets apporte aussi quelque changement; car les bilieux vomissent très-facilement, les flegmatiques se vident aisément & copieusement, les mélancoliques avec peine, & plus par les selles que par le vomissement, & cela est commun à tous les autres purgatifs. La bile, comme légère, est portée facilement dans l'estomac à la moindre secousse que le purgatif cause par son irritation sur les fibres du ventricule. Les pituiteux ont beaucoup d'humeur fluides, qui cede facilement à l'action

du purgatif. Les melancoliques sont de deux sortes, les uns sont pesans, grossiers & terrestres, qui n'ont point d'esprits, & ceux-là sont difficiles à émouvoir, & lorsqu'ils le sont, le poids de ces matieres terrestres les détermine assez pour sortir par les selles : les autres melancoliques sont atrabilaires, ils sont secs, & ont les humeurs tres-acres. Ils sont difficiles à émouvoir à raison de la secheresse, mais aussi quand ils sont émûs, l'acreté des humeurs fait des irritations cruelles, & si par malheur ils ont pris quelque précipité acre, préparé avec des corrosifs, cela fait des ravages étranges. Les tranchées, les convulsions, & l'effusion de sang, sont les suites de cette purgation les plus ordinaires, le tremblement de dents & de tous les membres, n'arrive que trop souvent après l'usage de ce mercure.

On voit assez souvent que le mercure fait suer, dont voici la raison en suivant mes principes. De quelque maniere que le mercure entre dans le corps, il est toujours divisé en atomes imperceptibles ; que si ces ato-

mes ne trouvent pas assez de flegme pour être embarrassés & suivre son mouvement, ils sortent par les pores de la peau, parce qu'ils sont eux-mêmes dans un perpetuel mouvement, & cette expulsion est aidée par l'agitation des esprits, par l'effervescence du sang, & par le mouvement des arteres qui se fait du centre vers la circonference. Il est même impossible que dans cette grande agitation d'esprits & d'humeurs, qui arrive après l'introduction du mercure, qu'on a donné pour faire saliver, qu'une partie de ces atomes ne soit portée vers la peau, & chassée dehors par la sueur, ou par la transpiration insensible, c'est pourquoi l'on voit guerir les ulceres ou les tumeurs après l'usage du mercure.

Il y a même certains précipitez sans corrosif, dont le soufre est renversé au dehors, qui font suer par l'irradiation de ce soufre incombustible, ce que nous avons expliqué ailleurs assez souvent, & dans le trente-quatrième Problème.

Comme le corps n'est pas toujours également disposé; que les humeurs

ne sont pas toujours également fluides ; que le flegme n'est pas en pareille quantité , qu'il y a plus ou moins de bile , &c. ce qui dépend des alimens , des saisons , des passions & de plusieurs autres circonstances ; le mercure ne cause pas toujours les mêmes mouvemens , quand il est donné en differens tems , quoiqu'on se serve de la même préparation & de la même doze , dont on voit ici la raison évidente.

C'est pourquoi l'usage du mercure est extrêmement bizarre, puisqu'il agit en tant de manieres differentes.

Et c'est enfin de là qu'il faut tirer une consequence la plus importante de toutes , que ceux qui se hazardent de donner le mercure sans en connoître la bonne préparation, & les effets qu'il est capable de produire , aussi bien que la constitution des malades , se font un grand tort , & en font plus aux malades qu'ils exposent malheureusement à un grand nombre d'accidens & de dangers qu'ils ne peuvent pas prévenir , puisqu'ils ne sont pas capables de les connoître.

Il reste à déterminer si le mercure

est le remede spécifique de la Verole.

Un remede spécifique est celui qui guerit une certaine maladie en tout tems , en tout lieu , en tout âge , & en tous degrez ; & comme nous avons fait voir que le ferment verolique est d'une nature acide , qu'il s'attache particulièrement au flegme , on peut dire que le mercure est le remede le plus propre qu'on ait connu jusques ici pour guerir la Verole ; car si elle n'est pas devenue absolument incurable par le défaut du sujet qui en est atteint , comme par la corruption de quelque partie noble , ou la complication de quelque maladie mortelle , je croi qu'on la peut guerir entierement ; mais comme j'ai fait voir que le mercure crud est fort dangereux , aussi bien que celui qui est corrosif , l'un parce qu'il est ennemi du cerveau & de toutes les parties nerveuses , comme nous l'avons expliqué plus haut , & l'autre par les irritations , les corrosions , & autres ravages qu'il peut faire dans l'estomac ou ailleurs ; je ne puis le conseiller à personne , quoique même je sçache qu'il y a eu des malades qui ont été gueris par l'un &

par l'autre, parce que ces cures ne sont faites que par hazard, & si on y réussit quelquefois, on est toujours en danger de faire perir le malade, ou de le precipiter dans quelque autre accident qui est pire que la Verole: je ferai connoître cela plus clairement dans le Chapitre suivant, où je rapporterai la maniere ordinaire de se servir du mercure, & où après avoir fait voir le danger qu'il y a de s'en servir, & le peu de sûreté de guerir les malades par cette voye, j'établirai une autre methode qu'on peut pratiquer en tout tems, incomparablement plus douce, plus facile & assurée.

Cependant, bien que cette methode ait de tres-grands avantages par dessus la commune, elle ne laisse pas de faire souffrir les malades, quand il s'agit d'exciter la salivation, ce qui ne se peut faire ordinairement qu'il ne vienne des ulceres à la bouche, quoique nous avons vu quelquefois des salivations douces, & assez longue, sans aucun mal à la bouche, en bien menageant le mercure, & qu'on en pourroit faire de même en employant à la guerison le tems nécessaire.

Mais comme on est prevenu qu'il n'y a pas de meilleur remede que celui-là, & que tous les autres qu'on peut pratiquer sont inutiles, ou en tout cas, d'une longueur épouvantable, on est souvent contraint de s'en servir. On peut dire même que le mercure est un remede admirable pour beaucoup d'autres maladies, les effets merveilleux qu'on voit tous les jours du seul sublimé doux, prouve l'excellence de ce remede, & il y a tant d'habiles gens aujourd'hui qui travaillent sur le mercure, qu'enfin on doit esperer que quelque un en communiquera un jour quelque préparation singuliere, qui fera voir que le mercure est un remede souverain pour la Verole.

En attendant je dirai fort ingenuement qu'ayant observé depuis fort long-tems les differens effets que le mercure préparé en mille manieres differentes, produit sur un très-grand nombre de Verolez que j'ai soignez, j'ai trouvé par experience que le mercure sublimé doux, est un remede qui ne scauroit faire du mal pour peu qu'on s'en sçache servir ; mais aussi il

est

est si foible, que pour peut que la Verole ait pris racine, il ne faut pas esperer de la guerir; il y a pourtant des gens d'un temperament si delicat, & dont les humeurs sont si fluides qui en peuvent guerir avec vingt ou trente prises, pourvû qu'on le mêle avec des purgatifs & des vehicules convenables, j'ai souvent ordonné dans ces occasions cette formule. Prenez du mercure sublimé doux bien préparé, & poudre de viperes, de chacun six dragmes, cristal de tartre en poudre fine, & scamonée en poudre, de chacun demi-once, trochisques alhandal deux dragmes, mêlez le tout avec autant de syrop de roses pâles qu'il en faudra pour faire une masse de pillules, dont on fera prendre une dragme, ou une dragme & demie, avec le regime ordinaire. Que si on y ajoute une dragme de poudre émetique, broyée avec le sublimé doux, le remede sera plus efficace, & purgera en moindre doze.

J'ai encore experimenté qu'on peut se servir fort heureusement, même pour des Veroles fort inveterées, du precipité solaire, dont voici la preparation.

Prenez une partie d'or fin, & trois parties de mercure revivifié du cinabre, faites-en un amalgame en la forme ordinaire, & mettez cet amalgame dans un matras de proportion bien luté, cuisez-le par un feu de suppression doux au commencement, afin que le mercure ne monte pas, & ne se separe pas de l'or, l'augmentant peu à peu, jusqu'à ce que tout soit converti en poudre rouge, & qui devient d'un rouge obscur en continuant le feu; pour le bien faire, il faut le cuire trois mois, après quoi on l'aura assez fixe pour le pouvoir donner avec assurance, la dose est de trois à douze grains pour les plus robustes, mêlé avec un purgatif convenable, par exemple, avec des pillules polychrestes ou catholiques.

Je ne sçaurois assez exagerer les vertus de ce remede, & celui qui en fera l'usage avec discretion, ne sera pas fâché d'avoir employé le tems à le cuire, & ne l'aura pas plutôt connu qu'il bannira toutes les recettes qui se trouvent dans les Livres.

Il purge ordinairement par les selles, & quelquefois par le vomissement;

il s'en faut fervir sans le laver, autrement on lui ôteroit une petite acreté que le feu lui a communiqué, sans laquelle il ne purgeroit pas comme il faut.

On peut réitérer ce remede de trois en trois jours, à moins qu'on ait un cours de ventre le lendemain du remede, auquel cas on donne encore un autre jour de relâche, on fait saigner le malade dans les intervalles, plus ou moins, suivant qu'il est plein, & que son sang est pourri.

Quand il y a des nodus, des dartres, ou que le corps est sec, on doit se servir des bains, pour ramolir les duretez, humecter, & rendre les humeurs fluides, & en état de ceder plus facilement au remede.

Toute la difficulté est de terminer le nombre des prises qu'il en faut à chaque malade, car bien que les accidens ayent entierement disparu, il ne s'ensuit pas que le malade soit parfaitement gueri, car il reste encore quelque levain dans les parties, ou dans le sang, qui fait repulluler bien-tôt la Verole, lorsqu'on n'est pas gueri à

fonds , comme nous avons vû arriver quelquefois dans un tems auquel nous avions moins d'experience ; c'est pourquoy , pour ne pas manquer , on doit donner quelque prise de remede après que tous les accidens ont bien cessé ; & afin de ne laisser aucun levain de reste , on peut faire user pendant quelques jours des bouillons de viperes , par ce moyen il se fera une transpiration insensible qui enlevera tous les restes du ferment verolique , & qui depurera si bien la masse du sang , qu'il n'y aura plus de rechûte.

Si on ne veut pas employer l'or pour faire ce précipité solaire , les autres metaux n'y sont pas propres , car ils communiquent au mercure leur mauvaise qualité , mais on peut cuire le mercure tout seul dans un matras à long col , au feu de reverbere , ce qui s'appelle précipité par lui-même , & après cette préparation , qu'on n'en cherche pas une meilleure , il égale en tout le précipité solaire.

Par le moyen de ce remede , il n'est point de Verole qu'on ne guerisse , j'en excepte pourtant celle où il y a carie

aux os du nez ou du crane, dont on ne viendroit pas à bout qu'avec des longueurs tres-fâcheuses ; c'est pourquoy en ce cas il vaut mieux donner le flux de bouche, non pas au moyen de l'onguent que je ne conseille à personne, à cause de ses sujets, comme nous allons dire dans le Chapitre suivant, outre qu'on y réussiroit pas dans cette occasion, dont la raison est que le mercure n'est pas porté jusqu'à la carie, pour en détruire le ferment ; mais il faut procurer cette salivation au moyen du parfum, dont nous donnerons aussi la meilleure methode.

Je laisse aussi à part tous ces autres remedes dont les Anciens se sont servis, comme gayac, sarse-pareille, safrafras, & racine de schyne, & même le buis dont quelques modernes se sont servis depuis peu, parce que personne ne doute plus de l'insuffisance de ces remedes, & tout le monde sçait à present qu'il n'y a pas moyen de guerir par leur seul usage, & qu'on ne peut en servir tout au plus que pour chauffer les corps qui en ont besoin.

pour mieux fondre la pituite, en les mettant dans la ptisane pour le boire ordinaire.

CHAPITRE IX.

*De la methode de guerir la Verole ;
& que la salivation est la voye
la plus courte & la plus assurée ,
pourvu qu'on n'employe pas l'on-
guent mercuriel pour la provoquer.*

ON ne peut pas contester que la Verole ne puisse être guérie par toutes les voyes qui peuvent servir à vuidier le flegme auquel le ferment verolique est particulièrement attaché, & qui peuvent purifier le sang ; c'est pourquoi les sueurs, les urines, le vomissement, le flux de ventre, & la salivation sont des voyes fort convenables.

Mais enfin il faut avouer que parmi ces voyes, quoique toutes soient bonnes, néanmoins la salivation est la meilleure, la plus courte & la plus sûre,

& je dis même qu'elle est la plus naturelle, car si on fait reflexion sur l'économie de notre corps, & des voyes que la nature a destinées pour l'évacuation de chaque humeur superflue, on trouvera qu'elle vuide les matieres fécales qui restent après la premiere digestion, avec les parties grossieres de la bile, & du suc pancréatique, par le moyen des felles, la serosité superflue, après qu'elle a servi de vehicule au suc nutritif, dont toutes les parties du corps se nourrissent, partie par les veines, & partie par la transpiration insensible, le sang menstruel par la matrice, le sang hemorroïdal par les veines hemorroïdales, quelques autres excremens particuliers, par des voyes particulieres, comme par les oreilles, par les cheveux, par l'expiration, &c. Et enfin pour la pituite les vaisseaux salivaires sont destinez à son évacuation; on sçait le rapport qu'il y a de la pituite avec la salive, elles ne different qu'en consistance, ou pour mieux dire, c'est la même matiere; car la salive est la premiere matiere de la pituite; on avale continuellement la salive, & lorsqu'

elle est dans l'estomach elle s'épaissit, & se joint dans les digestions avec la partie la plus visqueuse des alimens, qui est ensuite portée dans l'intestin duodenum où elle se mêle continuellement avec la bile, & le suc pancréatique, qui font ensemble une fermentation, ensuite de laquelle les parties les plus grossieres sont comme precipitées en bas avec les matieres fecales, pour être vuidées par les selles, & la partie la plus depurée est portée vers le cœur par les veines lactées, & de là par les arteres dans tout le corps avec le sang, duquel elle est separée peu à peu au moyen des glandes conglomérées de l'une & l'autre mâchoire, & de là est portée par les conduits salivaires à la bouche, dans laquelle encore concourt la pituite qui provient du cerveau, où il s'en produit une quantité fort considerable, à cause de la froideur de cette partie, laquelle pituite se décharge insensiblement par l'infundibulum, d'où elle est comme filtrée au travers de la glande pituitaire dans la bouche, si bien qu'il est aisé de comprendre comment le flegme est porté
de

de toutes les parties du corps dans la bouche, & que c'est son mouvement naturel; c'est pourquoi dans la salivation excitée par le mercure, son mouvement étant accéléré, elle se charge facilement des impuretez de la masse du sang, sur tout du ferment verolique, à raison de son acide, comme nous avons dit ailleurs, & par ce moyen il s'en fait une dépuration parfaite.

Il est vrai qu'il semble d'abord que la sueur le pourroit faire, & le fera sans doute si nous avons un sudorifique qui soit propre pour separer sans violence la pituite de la masse du sang; mais comme elle est visqueuse, il est mal-aisé que par les remedes ordinaires elle soit bien réduite en vapeurs pour sortir par les pores de la peau, & si on vouloit s'opiniâtrer à le faire, il faudroit trop échauffer le corps, au lieu que les glandes des mâchoires ont pour cette separation une configuration proportionnée par la Nature, qui est tout dire, pour ne pas employer d'autres raisons pour prouver que la salivation artificielle n'est qu'une imitation & une acceleration de la naturelle.

Aussi ceux qui travaillent sur ces matieres, voyent par experience qu'il y a plus de peine à moderer le flux de bouche, qu'à le provoquer; & c'est pour cela que ceux qui le donnent au moyen de l'onguent, mettent toujours les malades en danger de perir, parce qu'ils ne peuvent pas mesurer la quantité du mercure qui doit entrer dans le corps pour exciter un mouvement à la pituite qui ne soit pas precipité, & ouvrir peu à peu les vaisseaux salivaires; d'où vient que le plus souvent il y en entre beaucoup tout à la fois, qui fait que la pituite & le reste des humeurs montent au gosier & à la tête, & causent des enflures qui sont capables de suffoquer le malade, ce qu'on sçait n'être arrivé que trop souvent, pour qu'à l'avenir on doive étudier les moyens de provoquer le flux de bouche d'une maniere plus douce, & qui ne soit pas dangereuse.

C'est ce qui m'a fait chercher avec empressement une préparation de mercure, par le moyen de laquelle je puis exciter la salivation en en donnant une demie dragme tout au plus, en trois

ou quatre prises, & à même tems vuid
der copieusement par les selles, quel-
que peu par le vomissement, par les
urines, par la transpiration, & donner
assez de mouvement à la pituite, pour
couler par la bouche autant de tems que
si la salivation avoit été excitée par la
friction, mais d'une maniere incom-
parablement plus douce, évitant par ce
moyen tous les embarras qui entraînent
la friction, qui sont à dire le vrai, si
grands & si fâcheux, outre le danger
qu'encourent les malades, que si les
Veroleux les connoissent, je ne croi pas
que de cent il y en eût un qui n'aimât
mieux porter son mal le reste de sa vie,
quand elle en devroit être plus courte,
que de s'engager à ce vilain remede.

Pour faire comprendre combien ce
remede est fâcheux, voici de quelle
maniere on a accoutumé de traiter les
Veroleux lorsqu'on leur veut procurer
le flux de bouche au moyen de l'on-
guent.

Je suppose que le malade n'ait au-
cune maladie compliquée avec la Ve-
role, qui demande des remedes diffé-
rens, que l'on doive faire auparavant

& qu'il n'y ait que la seule Verole à traiter.

Je suppose encore que ce sera un bon sujet qui pourra d'abord entrer dans les remèdes sans de grandes préparations pour corriger l'excès des mauvaises qualitez qui pourroient dominer.

Avec tout cela on ne peut pas se dispenser de le préparer, premierement on lui fait prendre un lavement pour le disposer à la saignée, le lendemain on le saigne, & on reitere ensuite la saignée, suivant que le malade est plus ou moins sanguin & plein. On le purge au moins deux ou trois fois pour emporter les gros excréments; ensuite on le baigne pendant huit ou dix jours pour rendre les humeurs fluides, relâcher les pores de l'habitude du corps, & faire que le mercure puisse mieux penetrer la peau. Quelques-uns pour mieux ouvrir ces pores ajoutent la sueur, qu'ils excitent pendant trois ou quatre fois, mettant le malade sous un archet ou pavillon, ou dans quelque autre instrument propre à faire suer. Et cependant on fait boire d'une pti-
risane propre pour échauffer & mettre

en mouvement les humeurs , & en même tems on retranche peu à peu les alimens , afin de pouvoir bien-tôt réduire aux feuls bouillons.

Après cela on commence la friction avec l'onguent de mercure qu'on a préparé auparavant. Cet onguent est ordinairement composé suivant cette formule , ou quelque autre qui s'y peut réduire facilement , augmentant ou diminuant tant soit peu le mercure. Prenez six onces d'argent vif, battez-le dans un mortier de marbre , avec son pilon de bois , avec deux ou trois onces de belle terebentine , quand le mercure est éteint , ajoutez-y une livre & demi de graisse de pourceau , & une once d'huile de laurier ; il faut battre long-tems cet onguent pour bien diviser le mercure , & continuer de le battre tous les jours pendant sept ou huit jours : on appelle cela onguent gris , ou *Neapolitanum* , qui est le même que les Apoticaire vendent pour la galle , la reserve qu'à celui-ci il y a un peu plus de mercure.

On prend donc de cet onguent , & après avoir disposé un grand feu avec

un paravent auprès, on fait bien chauffer le malade en chemise, pour faire penetrer l'onguent, & on lui graisse, pour cette fois en bien frottant, depuis les plantes des pieds jusqu'au dessus des genoux, & depuis le poignet jusques sur les omoplates, employant à cette friction deux ou trois onces d'onguent; ensuite on place le malade au lit bien chaudement, & on le fait tenir fort couvert, ayant disposé le lit & toute la chambre, en sorte que l'air y soit serré, & que le vent n'y puisse pas entrer, entretenant un bon feu nuit & jour, même dans les saisons modiquement froides.

Le lendemain on fait mettre le malade en la même posture, & en employant un peu plus d'onguent, on lui frotte tout le corps, à la reserve de la tête, du devant de la poitrine & du ventre, ensuite on le remet au lit bien chaudement.

Le troisième jour on réitere de même, & si on n'a pas des marques de la salivation prochaine, on continue encore une quatrième, cinquième & sixième friction, & si après cela on ne

voit pas des marques de salivation, on s'est avisé pour ne pas faire un plus grand nombre de frictions qui pourroient être mortelles, de donner une petite dose de sublimé doux, pour déterminer le flux de bouche.

C'est alors que les humeurs & le mercure montant à la tête, on sent des picotemens à la bouche qui devient ulcerée. Et parce que ordinairement le Hlegme y est porté avec trop de rapidité, il entraîne les autres humeurs qui font enfler toute la tête & la gorge, & mettent toujours le malade en danger d'être suffoqué; néanmoins si les vaisseaux salivaires sont ouverts, & la pituite assez fluide, elle coule assez vite, & on rend tous les jours deux ou trois livres de salive.

Ce flux de bouche pour être utile, doit durer le moins quinze jours, & le plus trente, & pendant ce tems le malade doit vivre de bouillons, de quelques jaunes d'œufs sur la fin, & de tisane faite avec le gayac qui est assez desagable.

On donne un lavement de deux jours un, & quelquefois on purge douce-

ment sur tout vers la fin de la salivation, laquelle enfin ayant cessé, on purge en forme le malade, on le fait ordinairement resaigner, & on le fait suer, suivant qu'il a été plus ou moins desséché par le flux de bouche.

A cela faut ajouter que le malade ne doit pas bouger du lit, & que pendant les huit ou neuf premiers jours on ne change pas de linceuls, & qu'on doit porter la même chemise qu'on avoit lorsque la friction a été commencée, ce qui ne seroit pas une grande affaire pour quelque vieux Soldat qui l'a souvent portée plus long-tems que cela, chargée d'ordures & de vermine; mais pour ces Galans qui se picquent de propreté, je croi que cet article seul peut leur servir de penitence.

J'ai supposé qu'on devoit traiter un homme, car si c'est une femme qui ne soit pas réglée en ses menstrues, il faut un opera pour la regler avant d'entreprendre le remede, & si elle est enceinte, il y a des mesures à garder toutes particulieres, & on ne peut l'exposer à ce dangereux remede.

J'ai de plus supposé que le sujet qui

aura reçu cette friction, fût un bon sujet, & facile à guerir ; car comme par cette methode le mercure est entré dans le corps, sans aucune proportion, & que cette entrée dépend de la disposition des pores de la peau ; il arrive souvent que ces pores sont trop serrez, & qu'il n'y entre que tres-peu de mercure, qui n'étant pas suffisant pour exciter un mouvement general par tout le corps, laisse encore des fermens veroliques de reste, qui font bien-tôt reparoître la Verole, & lorsque les pores sont trop larges, il entre beaucoup de mercure, qui excite un mouvement trop precipité, lequel entraîne le flegme à la tête & aux vaisseaux salivaires avec les autres humeurs, d'où vient non seulement le danger d'être suffoqué, comme nous avons dit, mais même ce mouvement precipité empêche le mercure d'être distribué par tout le corps, & d'y faire la dissolution des humeurs coagulées ; si bien qu'en ce cas-là on ne sera pas non plus guerri, tant il est vrai que le trop ni le peu de mercure ne font rien dans cette methode, & cependant il ne dépend pas de celui qui donne la

friction , d'en faire entrer plus ou moins , comme nous avons dit , mais bien de la disposition des pores ; d'où vient qu'on peut tirer cette consequence , que ceux qui sont traitez par l'onguent , ne guerissent que par hazard , & qu'ils en ont plus l'obligation à leur bonne disposition , qu'au Medecin qui a ordonné le remede.

Cela n'arrivera pas si on excite la salivation , en faisant prendre le mercure par la bouche , parce qu'on peut pour lors l'entretenir autant qu'on juge necessaire , & l'augmenter même quand on voit qu'il n'est pas assez copieux.

Ce flux de bouche n'est pas dangereux , parce qu'on le fait venir peu à peu. Il est plus doux , parce qu'on dérobe une partie de la matiere qui est vuidée par les selles , par le vomissement , par les urines , & par la transpiration. Il n'est pas embaraassant , parce qu'il n'est pas besoin de tout ce fatras qu'on employe en se servant de l'onguent , & qu'on peut se lever quand on veut. Il est plus court , parce qu'on donne d'abord le remede à tous , &

ce tems qu'on employe à faire venir la salivation, qui n'est ordinairement que de six ou sept jours, sert pour préparer le malade s'il en a besoin, & que cette préparation n'est que quelque saignée qu'on fait à ceux qui en ont besoin, & quelques bouillons aux herbes à ceux qui sont échauffez; le flux de la bouche ayant cessé, on purge avec quelque ptisane royale, & il n'y a plus rien à faire.

Il est vrai que quand la peau a été infectée, on peut exciter par précaution quelque legere sueur, en donnant pendant trois ou quatre matins, un verre d'eau de chardon benit, avec un peu d'eau de canelle, & quelques gouttes d'esprit volatile de sel armoniac, qui est un remede admirable pour faire suer sans embarras, de la maniere la plus douce qu'on puisse imaginer. Si on veut une sueur plus copieuse, on peut ajouter huit ou dix grains de sel volatile de viperes, ou autant de bezoard mineral.

Cette methode d'exciter la salivation par le mercure pris par la bouche, n'est pas inconnue aux habiles gens,

on la pratique même en des endroits fort celebres. Les uns se servent du mercure crud qui est toujours tres-dangereux par les raisons que j'ai dit ailleurs ; les autres du precipité blanc qui ne peut pas être bon pour cela , parce qu'il est préparé par l'eau-forte , dont les esprits salins se joignent si fort au mercure , qu'on ne sçauroit les en separer , ni l'adoucir suffisamment par les lotions & l'eau de vie , à moins de concentrer ces sels , & les rendre doux & volatiles , comme je dirai dans la suite.

Je connois seulement que le sublimé doux , dont quelques autres se servent , ne peut pas être dangereux à cause de la separation , que l'experience a confirmé être fort bonne : mais comme il en faut donner une grande quantité à chaque malade , puisqu'il y en a qui en ont pris avant de guerir d'une Verole au premier degré plus de six cens grains. Je n'employerai pas un tel remede , tandis que je pourrai exciter la salivation avec un mercure aussi doux que celui-là , mais en si petite quantité , qu'on en vient à bout

res-facilement avec quinze ou vingt grains, & trente tout au plus, pris en trois ou quatre doses : & je sçait d'ailleurs que ce mercure doux sublimé plusieurs fois, qu'on appelle à present Panacée, est trop concentré, & qu'il n'est bon que quand la maladie est légère : on jugera même qu'il passe trop vite, puisqu'il le faut réiterer si souvent.

Pour faire comprendre que la chose est fort facile, il faut faire les réflexions suivantes, qui disposeront en même tems à comprendre fort clairement tout le procédé dont je me sers pour faire ma préparation de mercure.

Premièrement, que pour agir avec sûreté, il faut bannir toute sorte d'autres du mercure, il s'en trouve assez dans le corps des Verolez ; il y en a même dans toutes sortes de corps, mais qui sont envelopez, & qui ont assez de force pour ouvrir les vaisseaux salivaires.

En second lieu, que le mercure est tant forr ennemi du cerveau & des parties nerveuses, lorsqu'il est crud

ou mal préparé, il ne faut pas le donner crud, même mêlé avec des purgatifs qui l'entraînent par les selles; car ce n'est pas le moyen qu'il procure le flux de bouche, puisqu'on ne peut pas douter qu'il n'y ait moyen de le préparer à n'être pas dangereux, comme on voit, par exemple, au sublimé doux, que l'expérience a fait connoître être un bon remède.

En troisième lieu, que quelque préparation qu'on fasse du mercure, on ne l'éloigne pas tant de sa propre nature, qu'il ne conserve toujours un caractère de sa première forme; qu'il peut la reprendre facilement dans toutes les préparations ordinaires, & qu'il est bon de l'en éloigner autant qu'on peut, du moins autant qu'il est nécessaire, pour que cela n'arrive pas dans le corps; c'est à dire, qu'il ne s'y puisse pas revivifier.

En quatrième lieu, que pour cette raison il faut donner une aussi petite quantité de mercure qu'il se pourra, & considérer que lorsqu'on donne la friction comme il faut à des sujets bien disposez, il entre dans le corps tres-

peu de mercure , quoique l'onguent en contienne beaucoup ; & que les accidens fâcheux qui paroissent dans la salivation , comme l'enflure de la tête , de la langue & de la gorge , le danger d'être suffoqué , la suffocation même ; & enfin le trouble general dans toute l'économie du corps , ne proviennent que de la trop grande quantité de mercure.

Cinquièmement, que quand même on auroit rendu le mercure propre pour exciter la salivation ; cette salivation sera pourtant inutile , si elle ne se fait par un mouvement qu'on pourroit appeller critique , c'est-à-dire , qu'il faut que les matieres veroliques se separent de la masse du sang , & qu'elles sortent du corps par les voyes les plus convenables ; car elles ne sont pas toutes également propres pour être portées en haut , il y en a qui sont vuider plus favorablement par les selles , & d'autres par la transpiration ; & cela se peut faire si le mercure est un double mercure , dont l'un soit volatil , & l'autre fixe , afin qu'il puisse agir de tous côtez , & être distribué

pour tout le corps , suivant le mouvement du sang , pour pouvoir attaquer , dans toutes les parties le ferment verolique ; & pour cela on doit penser qu'il le feroit bien mieux , si on le pouvoit joindre inseparablement à l'esprit volatile d'urine , qui est un esprit domestique qui sçait les estres de la maison , pour le conduire dans tous ces étages.

Sixièmement , que quand on auroit fait cela bien à propos , on n'auroit qu'un remede qui seroit plus propre pour la transpiration , que pour la salivation ; c'est pourquoi il faut encore un tiers purgatif & sudorifique tout ensemble , qui soit propre à donner aux humeurs tous les mouvemens necessaires.

Voici ce qu'il y a à faire. Prenez une once de mercure commun , faites-le dissoudre à froid dans son double poids d'eau-forte commune , jetez sur cette dissolution autant d'esprit volatile d'urine qu'il en faut pour mortifier entierement les sels corrosifs qui étoient dans l'eau-forte , ce qui sera fait lorsqu'il ne se fera plus au-

cune

une ébullition ; laissez-les encore fermenter ensemble pendant cinq ou six jours , & vous aurez un précipité couleur de chair , que vous laverez plusieurs fois avec de l'eau dans un entonnoir de papier gris , & le ferez secher à l'ombre ; cette poudre est douce , le sel volatile d'urine a mortifié l'acide de l'eau-forte , & de leur jonction il en résulte un tiers qui est doux & volatil ; c'est pourquoi ce mercure est plus propre pour être distribué dans le corps , que tout autre.

Prenez ensuite du précipité solaire , ou du précipité *per se* , bien cuit en poudre rouge , parties égales ; ce remède purge par haut & par bas , & fait encore transpirer à cause que son soufre est assez fixe.

Ajoutez à cette composition un tiers de soufre doré , d'antimoine préparé à la manière ordinaire. Celui ci purge par haut & par bas très doucement , & fait suer assez copieusement : c'est encore un remède qui ouvre puissamment toutes les obstructions , & qui mortifie les acides.

Formez avec du miel une masse de

pillules , & donnez en vingt grains au malade , augmentant la dose s'il est besoin jusqu'à demi dragme. Ce remede purge par le vomissement , par les selles , par les urines & par les sueurs , & en même tems fait saliver. Réitérez ce remede trois fois , le donnant de deux jours l'un , & les jours d'intervale faites saigner le malade s'il en a besoin. Après la troisième prise , prenez en encore une quatrième qui pese demi-dragme , & partagez-la en douze petites pillules , dont vous donnerez une le matin , une à midi , & une autre le soir ; c'est ce qui acheve de déterminer la salivation. Les trois premiere prises ont vuidé les grosses matieres , ont mis toutes les humeurs en mouvement , & ont ouvert les conduits ; il est alors facile de déterminer la salivation. Lorsqu'on voit que la salive file bien , & qu'elle coule abondamment , on cesse de donner les petits grains. Rarement faut-il employer cette douzaine.

Je sçai qu'il y a d'autres remedes tirez du mercure , qui peuvent provoquer la salivation. Je l'ai moi-même

fait en huit ou dix manieres differentes ; mais je n'en ai point trouvé de plus sûre , ni de plus aisée que celle-ci. Le panacée , le bezoard mineral , la poudre Valgarot , & presque toutes les préparations de mercure , font cracher & saliver , mais fort imparfaitement. Quand on aura vû l'experience de celui que je communique , on ne fera point difficulté de le preferer à tous les autres , si la prévention ne l'emporte sur la verité connue.

On peut par ce moyen guerir les Veroles les plus inveterées , & j'avois excepté au commencement celle où il y a carie aux os du nez & du crâne : la raison veut pourtant que ce remede soit suffisant ; neanmoins quoique j'en aye guerri un fort grand nombre de Verolez , je n'ai pas traité un assez grand nombre de ceux qui sont si fort cariez , pour pouvoir établir la sûreté de l'experience ; personne à present ne se laisse ronger à la Verole jusques aux os , on y donne ordre de bonne heure , sans attendre le dernier degré ; mais comme j'en ai vû autrefois plusieurs de ceux-là qui n'avoient pû guerir ,

ni par l'usage des pillules mercurielles, ni par la friction qu'on leur avoit donné fort rigoureusement ; j'ai employé en de pareilles occasions avec succès, le parfum fait avec la terebentine, le baume du Perou, la croûte de pain en poudre, & un peu de mercure, & par là excité une salivation heureuse procédant doucement au commencement. Cette methode pourtant n'est pas absolument sans danger, quoiqu'en ait dit M. Sylvius de Leboé, qui a crû que le parfum étoit la voye la moins dangereuse, il est aisé pour peu qu'on y fasse reflexion, d'en juger le contraire ; & je prouverois démonstrativement que ce remede ne peut pas guerir toutes sortes de Veroles, & si on peut trouver un autre moyen de guerir la carie des os, je ne conseillerois à personne de s'en servir ; mais comme cette methode n'est pas usitée dans ce pays, qu'il y a même fort peu de gens qui la sçachent bien pratiquer. je ne m'étendrai pas là-dessus davantage.

Je ne donne aucune methode particuliere pour les enfans, parce que je sçai qu'ils peuvent guerir facilement

sans flux de bouche , par le seul usage du sublimé , ou en tout cas par celui du précipité solaire.

Il n'en faut pas encore de particulière pour les femmes qui ne sont pas réglées en leurs menstrues , parce que nous sçavons par experience , que le remede que j'ai décrit leur provoque les mois indubitablement ; & que cela ne détourne nullement la salivation. Nous avons vû encore que le même remede provoque les hemorroïdes aux hommes qui y sont sujets , sans que cela détourne aussi la salivation , ce que j'attribue au souffre d'antimoine & à l'esprit d'urine.

C'est pour cela qu'on ne doit pas la donner aux femmes enceintes , de peur qu'il ne les fit avorter ; mais on doit se servir du précipité solaire donné avec beaucoup de moderation & de prudence , & en ce cas on ne pourroit achever la cure avant l'accouchement , parce que la femme en seroit trop près , ce qui seroit un obstacle à continuer le remede ; on peu après cela le faire commodement , & en le donnant à la

mere, l'enfant guerira à même tems, pourvû qu'on lui fasse prendre de tems en tems quelques grains de sel volatile de viperes, ou si on veut pour lors, on peut donner la salivation à la mere.

Il ne sera pas encore besoin d'aucun Chapitre exprés, pour décrire les remedes qui peuvent corriger les mauvais accidens qui arrivent tres-souvent à la salivation qui est excitée par l'onguent mercuriel, qui sont à la verité si terribles, qu'il y en a pour fremir; lorsqu'on les lit chez les Auteurs, jugez ce que ce doit être à ceux qui les souffrent, & qui le voyent, parce que si on menage bien le remede, on ne verra point aucun mauvais accident; on a seulement besoin d'un gargarisme commun, pour adoucir les ulceres de la bouche, encore ne faut il pas s'en servir trop souvent, à moins qu'il n'y eut hemorrhagie, de peur que ces ulceres ne se consolident trop tôt, & qu'ainsi la salivation ne durât pas le tems ordinaire, qui est pour le moins quinze jours, dix-huit ou vingt ordinairement, & tout au plus trente, ce

qui est fort rare , à moins qu'on ne
veuille l'entretenir jusques-là , quand
on le juge necessaire.

CHAPITRE X.

Du Chancre.

JE ne parle pas ici de ces chancres
qui sont des accidens de la Verole
universelle , parce que ceux-là se gue-
rissent par le même remede qui gue-
rit la Verole , mais bien ceux qui sont
Verole particuliere , dont le ferment
n'a pas été porté plus loin que la par-
te qui l'a premierement reçu , & dont
nous avons suffisamment parlé dans les
Chapitres precedens , quant à la theo-
rie , sans qu'il soit besoin de redire ici
la même chose ; & pour la pratique ,
je suis en quelque chef opposé à ce
que j'ai vû d'Auteurs , non pas par au-
cun esprit de contredire à personne ,
mais parce que la raison , & l'experien-
ce m'ont appris qu'on pouvoit gue-
rir ces sortes de chancres plus heu-
reusement , & plus doucement qu'on

ne fait par les voyes ordinaires.

On prétend qu'il faut cauteriser, & ensuite faire suppurer toutes sortes de veritable chancre, & pour cela on se sert du precipité rouge, de la pierre infernale ou de la pierre commune à cauterer, ou du sublimé corrosif, & on fait tomber l'escarre avec du suppuratif, ensuite on traite l'ulcere avec les remedes ordinaires, & cependant on purge souvent le malade avec du mercure, afin de dépurar le sang, parce qu'on suppose qu'il est mal-aisé qu'un chancre reste long-tems dans une partie, sans qu'il se glisse insensiblement quelques particules du ferment verolique dans le sang, qui pourroit donner la Verole universelle, si on le negligeoit, & outre cela ceux qui sont plus précautionnez, font après ces remedes transpirer un peu le malade. Tout cela n'est pas sans une douleur insupportable, une longueur fâcheuse, & un grand embarras.

Je suis sûre que si on applique sur le chancre l'emplâtre de Vigo un peu chargé de mercure precipité fort adouci, & qu'on donne quelques prises de precipité

precipité solaire, on guerira sans douleur, sans embarras, en peu de tems, & sans danger, le chancre le plus opiniâtre, même sans y rien appliquer qu'un peu de linge.

S'il y avoit phymosis ou paraphymosis, c'est-à-dire, lorsque le glan est tellement fermé dans le prepuce, qu'il ne peut être découvert, ou tellement découvert, qu'il ne peut être fermé, l'un & l'autre, mais sur tout le dernier étant avec inflammation & douleur, le même precipité solaire après une saignée, est un remede tres-efficace.

CHAPITRE XI.

De la chaudepisse, & gonorrhée virulente.

P Our traiter de cette espece de Venerole avec exactitude, il en faudroit faire un Livre exprés; cependant toutes sortes de gens s'en mêlent, & il y en a qui soutiennent qu'on la guerit facilement avec de l'eau & du sucre, d'autres avec une simple ptisanne

royale qu'on reprend tous les jours jusqu'à parfaite guerison, d'autres avec le sel polychreste ou du crystall mineral : enfin chacun se flatte d'avoir une methode excellente & facile pour guerir cette maladie.

Cependant ceux qui travaillent sur ces matieres, & qui sont de bonne foi, feront contraints d'avouer que s'il y a quelquefois des chaudepisses qui guerissent facilement, il y en a aussi un fort grand nombre d'autres, qui sont assez difficiles à guerir, & l'on auroit bien souvent plutôt guerir la grosse Verole, que de ces chaudepisses, sur tout si on ne s'y prend pas bien au commencement, si on neglige les remedes specifiques, ou qu'on ne les donne pas à propos.

Je n'ai point vû de Livre approuvé qui traite de ces matieres, qui n'enseigne les regles qu'il faut observer pour bien guerir ; c'est pourquoi je ne ferai pas ici le particulier ; j'ai néanmoins donné quelques observations singulieres sur ce sujet dans mes Problèmes.

Pour la cure, voici une methode

qu'on peut pratiquer avec assurance dans les occasions ordinaires.

Je ne repete pas ce que j'ai dit touchant la theorie de cette Verole particuliere, dans le Chapitre quatriéme ; car bien que je ne l'aye pas étendue fort au long, on y trouvera pourtant ce qui est necessaire pour la connoître, & la maniere dont elle est produite.

Premierement, si la personne est fort échauffée & plethorique, & la douleur, & l'ardeur d'urine considerables, on ne doit pas craindre de la faire saigner, & de réiterer même la saignée autant de fois qu'on la jugera necessaire ; on doit pratiquer la saignée du bras pour faire une veritable revulsion, & non pas celle du pied qui ne feroit qu'attirer davantage sur la partie.

On étoit autrefois fort scrupuleux pour la saignée, & sur tout pour celle du bras, parce qu'on a crû que cela étoit capable d'attirer le virus dans la masse du sang, & par là donner la gosse Verole, mais on s'est desabusé, dès qu'on a vû que la raison & l'experience s'accordoient très-bien avec

la saignée. La circulation fait voir clairement que si la saignée étoit dangereuse, celle du pied ne le seroit pas moins en cela que celle du bras, & l'expérience fait connoître que la saignée du bras aide tellement la guérison, que c'est le moyen d'éviter la Verole, parce qu'elle rafraîchit & apaise l'inflammation, ce qui empêche les progrès du ferment verolique, elle rend les vaisseaux sanguins libres, & cela fait que les purgatifs, & les diurétiques agissent beaucoup mieux.

Je ne prétens pas pourtant qu'on doive saigner toutes sortes de malades, mais seulement ceux qui sont échauffez, sanguins & plethoriques.

Je veux encore qu'on ne neglige pas le virus, & qu'on n'oublie pas de donner le remede spécifique, qui est le mercure doux, lequel suffit pour ce mal, donné avec des purgatifs convenables, comme la casse, le catholicon fin, ou la confection hamech, & réitéré de tems en tems, suivant le besoin.

Ce remede pourtant sera court ou trop lent dans quelques occasions, com-

me lorsque la chaudepisse est cordée, ce qui arrive lorsque l'inflammation est fort grande, & que les malades souffrent de grandes douleurs qui causent la convulsion aux corps nerveux de la verge, lesquels en se gonflant se retirent vers leur principe, & rendent la verge tortue ou courbée : pour lors on trouvera qu'une seule prise de précipité solaire donné à propos, est un remede entierement expeditif.

Cependant il faut travailler à rafraîchir votre malade, & cela dès le commencement même, & vous souvenir que si vous l'échauffez au commencement par des purgatifs, vous rendrez le mal fort rebelle, & augmenterez les accidens, ou vous ferez precipiter la matiere sur les testicules : les émulsions sont un des meilleurs remedes qu'on puisse pratiquer pour rafraîchir, auxquelles on peut substituer si on veut quelque ptisanne qui soit fort rafraîchissante, faites, par exemple, avec l'orge entier, les racines de nenuphar, d'oseille, de guimauve, de reglisse, la graine de lin, les semences froides, la graine de pavot blanc, & le jus de

quelques citrons , le tout cuit dans une quantité d'eau proportionnée , mais toujours grande , parce qu'on doit boire de la ptisane autant que l'estomac en pourra porter.

Quand les accidens ont cessé , que le virus est bien émoussé au moyen du mercure doux , que la matiere ne coule plus tant , & qu'elle est devenue assez blanche , si l'on juge qu'il y ait ulcere dans les parties qui sont le siege de la gonorrhée , il faut mettre dans la ptisane un peu de sel polychreste , ou du crystal mineral , ou ce qui est bien mieux , du sel fixe d'armoniac , qui est un doux & puissant dieuretique , pour déterger les ulceres ; après quoi , pour consolider , on donnera pendant quelques matins , dans un peu de vin , douze ou quinze gouttes d'un mélange fait par distillation , de deux parties de baume de Perou , & une d'esprit étheré de terebentine , ou bien on se servira de cette préparation d'antimoine , qui est un bon remede pour dessécher l'ulcere , & arrêter doucement & insensiblement l'écoulement de la matiere , & même en fai-

fant transpirer, expulser les restes du virus, en cas qu'on ne l'eût pas bien emporté par les remèdes précédens.

Prenez parties égales de bon antimoine, & de la corne de cerf calcinée au blanc, mêlez exactement ces deux matieres sur un marbre, mettez ce mélange dans un plat de terre, & sur un fourneau à vent, vous le calcinez en le remuant toujours avec une spatule de fer, jusqu'à ce que les fumées soient passées; après quoi vous devez mettre cette matiere dans un creuset qui ait le fond large, & le calciner à un grand feu pendant deux heures; vous aurez une poudre blanche comme de la neige, & qui a de très-grands avantages sur l'antimoine diaphoretique vulgaire, comme l'expérience vous le fera connoître: la dose est une demie dragme avec la conserve de roses, ou telle autre conserve, syrop, ou liqueur, qu'il vous plaira.

Il ne faut pas venir aux injections si on le peut éviter, mais enfin on est quelquefois obligé de s'en servir, & pour en faire une qui soit bien com-

mode & sans danger, il faut se servir de celle-ci.

Prenez une poignée d'équisetum, autant de roses rouges, & cinq ou six balauftes, ou l'écorce d'une grenade; faites cuire le tout dans trois livres de gros vin rouge, jusqu'à la diminution de la moitié, après passez le vin par un linge, en exprimant le marc, & en faites injection trois ou quatre fois le jour.

Tous ces remedes seront inutiles, si le malade ne garde un bon regime, il doit être continent, ne faire aucun exercice violent, & sur tout qui puisse fatiguer les reins, comme beaucoup marcher, aller à cheval, & il évitera le vin, les viandes ragoûtées, le jeu, les veilles, & ainsi du reste.

On peut faire une autre injection qui est encore plus facile. Prenez deux parties d'iris de Florence en poudre tres-fine, une partie de vitriol blanc, & une huitième de tuthie lavée & préparée; on mêle le tout ensemble, & on met une demie dragme de ce mélange dans un verre d'eau rose & de plantain, pour s'en servir en inje-

ction. Il y en a qui se servent de cette injection, ou de quelque autre semblable, dans le commencement de la chaudepisse, & qui par ce moyen l'arrêtent tout court. Ils se purgent à la verité deux ou trois fois, & en demeurent-là. Cela réussit quelquefois lorsque le venin de la chaudepisse est encore dans le canal de la verge; mais lorsqu'il est engagé plus avant, on voit bien que l'injection ne peut pas y être portée, & que par conséquent c'est un veritable amusement. J'ai vû plusieurs personnes qui se sont tres-mal ttouvées de cette methode, & qui ont eu des accidens tres fâcheux, & d'autres qui ont contracté la Verole universelle pour avoir arrêté trop tôt la chaudepisse avec de pareilles injections.

La methode la plus naturelle pour guerir la chaudepisse, c'est de se servir des diuretiques qui soient propres pour émouffer les acides; c'est par cette raison que Sylvius recommande tant les yeux d'écrevisses, ces remedes chassent la cause du mal, par la voye la plus courte, qui est celle par où elle est entrée.

L'expérience m'a fait voir une infinité de fois que les diaphoretiques qui n'échauffent pas, surpassent tous les autres remèdes. Je me suis fixé à cette recette, à cause de son excellence.

Je prens les perles en poudre fine, les yeux d'écrevisses, le corail rouge, l'hématite & les os de sèche, parties égales; & sur chaque dragme de cette poudre j'ajoute quatre grains de mon or horizontal. Je donne quinze grains de ce mélange avec une confiture, soir & matin, je fais boire un peu de vin dans un peu d'eau avec du sucre commun, lequel est détersif & diuretique, & je continue ainsi pendant douze ou quinze jours qui est un terme ordinaire de la guérison. Il y a néanmoins de vieilles gonorrhées qui demandent un peu plus de tems, mais alors s'il en est besoin, j'ai recours à l'injection que je viens de décrire.

Je purge avec le précipité *per se*, au commencement, & je réitere trois jours après une dose convenable.

Quand la matiere de la chaudepisse s'est jettée sur les testicules, ce qui les rend durs & enflez avec chaleur, dou-

leurs, & souvent inflammation, presque tous les Praticiens ont recours à la saignée du bras, & cette methode est bonne, une ou deux saignées sont toujours tres-utiles; mais c'est sans raison qu'on fatigue le malade avec des purgations; car les purgations avec du mercure, ou avec tout autre purgatif, ne sçauroient enlever un atôme de cette matiere, qui s'est jetté sur ces parties; aucontraire cela ne fait qu'irriter les humeurs, & augmenter la fluxion. La meilleure voye est de resoudre ces matieres par la transpiration. Il est vrai que toute sorte de diaphoretiques n'y sont pas propres, parce qu'ils échauffent trop; je me sers de mon or horizontal, & je fais appliquer exterieurement un cataplasme avec du ris cuit au beurre, avec un peu de saffran, cette resolution se fait avec une vîtesse incroyable.



CHAPITRE XII.

Du Bubon ou Poulain.

ON trouvera dans le Chapitre quatrième de quelle maniere se fait le poulain ou bubon Venerien, il faut seulement ajoûter que le poulain étant fait par une voye critique, il ne faut pas s'imaginer que cette crise soit parfaite, & que lorsqu'on voit paroître aux aînes cette tumeur qui fait le poulain, bien que la matiere verolique de cette tumeur ait été séparée de la masse du sang, le sang en soit entierement dépuré, il y en reste toujours beaucoup & lors même que le poulain suppure fort à propos, il faut bien du tems avant que la masse du sang en soit délivrée; & peut-être que cela n'arriveroit presque jamais, si on ne prenoit un grand soin d'attirer la matiere par les remedes externes, comme sont les ventouses & les emplâtres attractifs, & de purger frequemment & puissamment par les specifics, sans compter

La diette sudorifique que quelques-uns font observer, pour mieux consumer le ferment verolique, dont toute la masse du sang est infectée.

C'est pour cela qu'on doit regarder cette sorte de Verole, non pas comme particuliere, mais bien comme universelle, puisque son virus dérive du sang, & c'est aussi pour cela que je soutiens qu'elle demande le même remede : je dis même qu'on guerira par là, non seulement avec toute sorte d'assurance, mais encore en bien moins de tems, que suivant la methode ordinaire.

Pour faire comprendre cela, on n'a qu'à faire reflexion qu'on est bien souvent deux ou trois mois à bien guerir un poulain. Quand il commence à paroître, on y applique dessus une ventouse, pour attirer la matiere en dehors, & l'arrêter sur cette partie, ce qui est fort douloureux ; après on y met des emplâtres ou des cataplasmes fort attractifs, & on est tres-souvent plus d'un mois à faire venir ce bubon en état de suppuration, sur tout à ceux qui sont d'un temperament froid &

melancolique ; car aux sanguins il suppure plus facilement ; quand le pus est bien formé , on perce le bubon , ou avec le caustere , ou avec la lancette , & on le panse en la forme ordinaire aux autres tumeurs , jusqu'à ce qu'il acheve de suppurer , ce qui est extraordinairement long ; cependant on purge souvent le malade avec les pillules de mercure , on lui fait un bochet pour son boire ordinaire , & après tout cela il y en a qui le font un peu suer , ou on le vuide par les diuretiques.

Si on se sert de trois en trois jours du precipité solaire , & qu'on applique sur le bubon l'emplâtre de Vigo , avec le mercure , on guerira les poulains sans aucun danger , pourvû qu'on observe ce que nous avons dit au Chapitre huitième , où nous avons parlé du precipité solaire.

Par cette methode vous verrez résoudre les poulains , & vous n'en devez pas craindre les suites , parce que suivant les précautions que nous avons données , on dépure si bien le sang , qu'il n'y reste aucun ferment verolique ; & personne ne peut trouver à

redire à cette methode, parce que malgré qu'on en ait, on voit souvent disparoître les poulains, après avoir tenté toute sorte de suppuratifs, & fatigué long-tems le malade; c'est pourquoi on est obligé de le traiter par la voye commune à la grosse Verole, ou si on ne le fait pas dans ce tems-là, on est contraint de le faire bien-tôt après, puisqu'on la voit paroître avec les signes ordinaires; ceux qui traitent les poulains par la voye commune sçavent bien que ce que je dis ici est veritable, & s'ils prenoient le soin de reflechir sur leur methode, s'ils jettoient les yeux sur les malades qu'ils n'ont pas delivrez, ou qu'ils ont tourmentez cruellement pendant long-tems, & s'ils étoient disposez à quitter les préjuges qui les aveuglent, ils embrasseroient bien tôt celle que je propose, puisqu'elle est sans comparaison plus sûre, plus douce, & plus courte.

Que si le poulain vient à suppurer de lui-même, c'est pour lors que ce seroit une folie de repousser vers l'intérieur cette matiere verolique, pour la fuir par les felles ou autres voyes

que la partie même, qu'on doit faire percer par le cautere ou la lancette, sans attendre que la simple maturation fasse l'abcès. Il faut laisser couler la matiere autant qu'elle pourra d'elle-même, en tenant à l'ouverture une simple tente de charpi, & par dessus cette tente l'emplâtre que nous avons dit, & cependant donner les autres remedes dont nous avons parlé, comme si le bubon n'avoit pas été percé.

J'avoue qu'il seroit à souhaiter que tous les bubons suppurassent d'eux-mêmes, j'avoue encore que si au moyen des attractifs on pouvoit si bien faire que toute la matiere verolique, dont la masse du sang est infectée, fût entièrement évacuée par l'ouverture qu'on en fait après la suppuration, & qu'ainsi la masse du sang en demeurât bien délivrée, sans autre secours que cette suppuration, les malades auroient de quoi se consoler de la douleur extraordinaire qu'ils souffrent, & de la longueur du tems qu'ils sont à guerir; mais souffrir beaucoup, être long-tems à guerir, & prendre un nombre extraordinaire de remedes fâcheux, tout cela, dis-je,

dis-je , est capable de faire ouvrir les yeux aux plus stupides , & de leur faire considerer ce que je leur propose.

Je sçai bien qu'il est mal-aisé que tous ceux qui sont prevenus d'une methode contraire , s'accommodent de celle-ci ; la raison , quelque forte qu'elle soit , n'a ordinairement aucun pouvoir sur ceux qui ne sont pas en état de bien raisonner , & quand même ils le feroient , l'interêt les engage à ne point changer ; la longueur du mal , un grand nombre de cataplasmes , d'onguents , d'emplâtres , de pillules & de ptisannes , servent d'occupation à bien des gens , & sont propres à faire gagner quelque argent , ce qui est favorisé par la douleur que souffrent les malades , qui ne connoissant pas la nature du mal , ne l'estiment grand que quand la douleur est grande , & que la cure est fort longue ; néanmoins comme par tout il y a d'habiles gens , qui écoutent la raison , & qui sont en état de se laisser convaincre , j'espere qu'il s'en trouvera quelqu'un qui m'accordera du moins une chose qui est d'examiner en homme indifferant ce que

j'avance, & quand il aura vû que la raison n'est pas contraire à ce que j'ai dit, il faut encore voir si l'expérience s'accorde avec la raison; après quoi il prendra parti, & s'il y trouve à redire, il pourra me donner un démenti, ce que je n'apprehende nullement, parce qu'avant que de rien dire, j'ai fait trois choses: j'ai raisonné, j'ai pratiqué, & j'ai souvent réfléchi sur mes propres expériences.

Fin du Traité de la maladie Venerienne.



PROBLÈMES^A
CURIEUX
SUR LA
MALADIE
VENERIENNE.

Pour servir d'éclaircissement
au Traité précédent.

PROBLÈMES

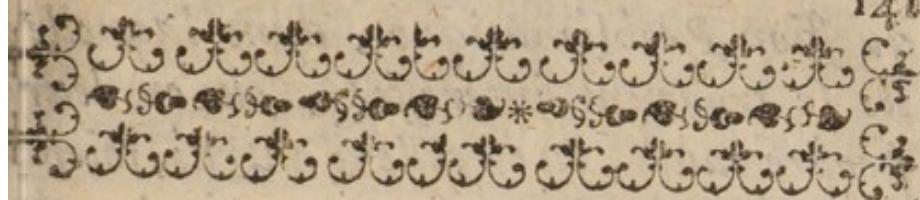
CURIEUX

SUR LA

MALADIE

VENERIENNE.

Pour servir d'éclaircissement
au Traité précédent.



A V I S

SUR LES

PROBLÈMES.

JE n'ai observé aucun ordre particulier pour donner ces Problèmes. Je les ai laissez dans l'ordre que je les ai écrits, qui est tel qu'ils me sont venus dans l'esprit; il y en a quelques-uns qu'on ne scauroit entendre à fonds, sans avoir lû quelques Chapitres de ceux qui sont dans ce même Traité, mais j'ai pris le soin d'y renvoyer le Lecteur, en citant le Chapitre qui a du rapport avec la matiere du Problème; les autres étant plus détachez, peuvent être entendus d'un chacun à la simple lecture. J'ai par tout affecté une grande brièveté, sans pourtant negliger de me faire entendre, afin que ceux qui auront besoin de quelque decision sur quelque

question Problématique, dans laquelle ils se trouvent intéressés, ou en leur propre cause, ou en celle d'autrui, soient bien-tôt convaincus sans impatience, & ceux qui liront simplement par curiosité, ne soient pas dégoutés par l'embarras, où on met ordinairement par les questions Problématiques; c'est encore pour cette même raison que je n'ai pas le plus souvent traité la partie opposée du Problème; car Problème veut dire proprement une question qui a des raisons pour & contre; parce que je me sers d'une méthode si claire, si simple & si naturelle, pour résoudre ceux que je donne, qu'avec les raisons que j'emploie, on peut facilement refuter la partie opposée.





PROBLEMES

CURIEUX

SUR LA

MALADIE

VENERIENNE,

pour servir d'éclaircissement
au Traité precedent.

PROBLEME I.

*Où vient que la Verole reste cachée
long-tems dans le corps sans aucune
incommodité, & qu'ensuite elle pa-
roît avec tous ses signes.*



Nous avons fait voir dans le
Chapitre quatrième que le
progrès ordinaire du fer-
ment verolique, est de s'atta-
cher à la partie externe qui le reçoit,

& de-là, de le communiquer à la masse du sang, par le moyen de la fermentation qui le multiplie, en changeant en sa propre nature les parties voisines. & lorsque la masse du sang est infectée, il est porté dans tout le corps par les arteres; mais parce que les remèdes qu'une personne verolée peut avoir pris, dépurent le sang par une effervescence, ou que la nature y travaille encore mieux par une ébullition continue, il arrive souvent qu'une petite partie de ce ferment verolique est comme précipitée dans quelque partie du corps qui sera plus disposée à le recevoir que les autres, comme l'on voit aux fluxions; & ce ferment, en y perdant son mouvement, s'y fixe & s'assoupit, n'ayant d'ailleurs que peu d'action, à cause de sa petite quantité d'où vient qu'il y peut rester dix ans & même trente, sans donner aucune marque sensible de sa présence, jusqu'à ce qu'étant remué par quelque cause particulière, ou exalté par une chaleur étrangère ou naturelle, il devient en état de corrompre les parties qui l'avoisinent, & celles ci en corrompent d'autres.

tres, jusqu'à ce que la masse du sang en devienne derechef infectée, & qu'il se soit ainsi distribué par tout le corps, où il produit bien souvent des accidens aussi terribles qu'ils sont surprenans à une personne qui se trouve punie de la Verole, sans en avoir donné occasion depuis un si grand nombre d'années.

Je croi encore qu'il en est quelque-fois de la grosse Verole comme de la petite, qu'on appelle *Variola*, laquelle ce qu'on croit provient de quelque qualité maligne du sang menstruel de la mere, donc quelques corpuscules sont restez dans le sang de l'enfant, mais tellement enveloppez, qu'ils n'ont point de force, jusqu'à ce que par quelque cause externe ils soient mis en liberté, pour agir & exciter dans le sang une grande effervescence, au moyen de laquelle ces particules, & beaucoup d'autres qu'elles ont corrompues, sont poussées vers la peau, où elles causent des pustules qui font la petite Verole; ce qui arrive dix, quinze, vingt ans après la naissance, plutôt ou plutôt, suivant quelques circonstances prises du temperament, de l'air, des saisons,

de l'approche d'autres malades, & ainsi du reste.

Il y a bien des gens qui ont pris la grosse Verole dans le ventre de la mere, & leur sang resté impregné de quelques particules du ferment verolique, lesquelles se trouvent envelopées parmi les autres parties de la masse du sang, & en si petite quantité, qu'elles ne peuvent pas produire leur action, & par consequent se faire connoître jusqu'à ce que par une cause externe ou interne, elles soient mises dans un plus grand mouvement, & en état d'agir, & de corrompre les autres parties.

Mais ce n'est pas là le seul cas où la Verole reste cachée. Je ne croi pas même que pendant le tems que le ferment est figé & assoupi dans quelque recoin du corps, ou fortement envelopé dans le sang, on puisse dire qu'on ait proprement la Verole, mais bien plutôt la cause prochaine ou éloignée de la Verole. Le venin de quelque part qu'il puisse arriver peut rester dans la masse du sang pendant plusieurs années, sans donner aucune incommodité sensible, & sans qu'il soit possible de le remar-

quer, & je comprends que cela se peut faire en diverses manieres, comme, par exemple :

Il se peut faire que le mouvement du sang soit si fort, & la transpiration si facile, qu'à mesure que le ferment verolique corrompt quelques parties de la masse du sang, quelques autres qui auront été corrompues s'exhalent en telle sorte, que la masse du sang se corrompt d'un côté, & se dépure de l'autre ; ce qui fait qu'on peut porter la veritable Verole universelle pendant long-tems, sans qu'il soit possible de la distinguer, jusqu'à ce qu'enfin le ferment verolique acquerant de nouvelles forces, & se multipliant peu à peu, lorsque les causes qui faisoient cette espece d'équilibre, viennent à manquer, corrompt toute la masse, ou une assez grande partie, pour se faire reconnoître.

Cette même Verole demeurera long-tems cachée si le ferment est peu actif, le corps humide, parce que l'humidité le délaye & l'émousse, le temperament froid & opposé à un grand mouvement, & enfin s'il y a d'autres causes

qui empêchent le progrès de ce ferment verolique.

PROBLEME II.

Sçavoir si un homme ou une femme qui ont la Verole peuvent avoir des enfans qui ne soient pas verolez.

PAr le premier Problème l'on voit qu'on peut avoir la Verole, sans que la masse du sang en soit infectée, parce qu'elle s'en fera déchargée sur une ou plusieurs parties du corps, & en ce cas on peut faire des enfans qui ne seront pas verolez, parce que ce sont les arteres qui portent au testicules la matiere de la semence; cette opinion est fondée sur la raison, & l'experience la confirme tous les jours, car on voit naître des enfans bien sains de parens verolez; il est même fort vrai-semblable que la masse du sang pourroit être infectée du ferment verolique, mais en un tel état que la matiere de la semence n'en sçauroit être gâtée, comme si, par exemple, ce

ferment étoit encore trop fixe, ou qu'il ne fût pas également mêlé par tout; car la matiere de la semence qui est la plus pure & la plus spiritueuse partie du sang, pourroit être séparée sans entraîner aucune particule du ferment verolique; c'est ainsi que l'on voit tous les jours des parens malades de plusieurs autres maladies, engendrer pourtant des enfans sains, & qui ne sont pas sujets à ces mêmes maladies.

PROBLEME III.

Pourquoi une femme qui n'a pas actuellement du mal Venerien, ne laisse pas d'en donner.

S'Il est vrai, comme la raison & l'experience le font voir, que le ferment verolique s'engendre de la corruption de plusieurs semences reçues dans la matrice d'une même femme, de la maniere que nous avons expliquée dans le Chapitre cinquième, il est aisé de comprendre, que si après

N iij

qu'une femme aura connu plusieurs hommes, un autre survient là-dessus, dans le tems que les semences des premiers se seront fermentées sans avoir encore fait aucune impression sur la matrice de la femme, & qui par conséquent n'a pas actuellement la Verole, quoiqu'elle en ait la cause assez prochaine; celui-là, dis-je, emportera avec la verge ce ferment verolique, qui lui causera du mal, & délivrera souvent la femme du danger prochain, où elle étoit, d'avoir bien-tôt la Verole.



PROBLEME IV.

Pourquoi parmi plusieurs hommes qui ont communication avec une même femme infectée de la maladie Venerienne, l'un prend une chaudepisse, l'autre un chancre, l'autre un poulain, l'autre la grande Verole, & les autres ne prennent aucun mal.

ON a bien-tôt expliqué ce Problème, quand on a dit que cela dépend de la disposition différente de chacun de ces hommes ; mais pour en donner une raison physique, il faut faire voir en quoi consiste cette disposition ; c'est pourquoi il faut remarquer que lorsque le ferment verolique, qui est dans le tuyau de la matrice, est fort volatile, & le canal de la verge assez ample ; ce ferment étant excité par le congrès, a la force de pénétrer jusqu'aux prostates & parastates, pour y produire cette disposition qui fait la chaudepisse ; quelquefois il est encore plus volatile, & pénétre jusques

dans la masse du sang où il produit la grosse Verole ; ou bien si la chaleur est assez forte pour expulser ce virus par une voye critique, la matiere étant portée aux aînes, il y survient un poulain ; que si le ferment verolique est moins subtil, il s'arrête aux parties externes de la verge, sur tout à ceux qui n'ont pas eu le soin de la nettoyer après l'acte venerien, & produit quelque chancre ; & ceux qui ont soin de se nettoyer, qui ont le membre viril moins poreux & échauffé, qui d'ailleurs sont fort diligent en besogne, ou qui arrivent après que le tuyau de la matrice a été détergé par ceux qui sont passez devant, ne prennent aucun mal ; quoiqu'il arrive souvent aussi que les premiers ne prennent point de mal, & que les derniers sont attrapez, ce qui peut arriver pour lors, non seulement par quelqu'une des raisons que nous avons rapportées, mais encore de ce que le ferment verolique, qui est dans le tuyau de la matrice, est moins penetrant, parce que la personne est froide, ou qu'il est imbibé dans les pores, & les petites

glandes de ce tuyau, dans lesquelles il est comme assoupi, d'où vient que les premiers ont passé sans le mettre dans un mouvement suffisant pour le faire penetrer, & que les derniers achevent de l'agiter assez pour se l'attirer en partage. Enfin en tout ceci il peut concourir plusieurs autres circonstances qu'on peut facilement remarquer après celles que nous avons observées.

PROBLEME V.

Pourquoi une femme qui a une chaudépisse ne donne pas toujours à celui qui la connoît, une semblable chaudépisse, mais bien un chancre ou un poulain, & de même lorsqu'elle a un chancre.

CE Problème est presque tout expliqué par le précédent, où l'on voit que la qualité du ferment verolique, & la maniere de le recevoir, font toute cette difference; ainsi quand il est volatile, & le conduit de la verge

assez ouvert, il s'insinue jusques dans les prostates & parastates, pour y produire la chaudepisse; s'il s'arrête à l'exterieur, il y cause quelque chancre, & ainsi du reste; cela posé, il est aisé de comprendre qu'une femme qui aura un chancre dans le tuyau de la matrice, donnera pourtant à un homme qui la connoitra une chaudepisse, parce que le mouvement & la chaleur atténueront si bien le ferment de ce chancre, qu'il penetrera facilement le canal de la verge; & au contraire si elle a une chaudepisse, elle peut facilement donner un chancre, parce que la matiere verolique de cette chaudepisse, s'arrêtera aux parties externes de la verge.



PROBLEME VI.

pourquoi il y a des gens qui prennent la Verole au premier déduit amoureux, & d'autres qui ne la prennent qu'après plusieurs visites, quoiqu'ils aient toujours à faire à la même personne verolée.

Or une suite de raisonnemens on doit conclure que si les personnes sont fort échauffées, les parties naturelles sont plus poreuses, & le ferment verolique plus actif, on peut au premier déduit contracter du mal venerien; cela peut encore arriver à un homme, lorsqu'il connoît une femme qui a du mal venerien, dans le tems qu'elle a, ou qu'elle est fort prête d'avoir ses menstres; car pour lors le ferment verolique se joignant au ferment menstruel, qui est naturel à toutes les femmes qui sont en état d'avoir leurs mois, fait un effet d'autant plus compt, qu'il en devient par-là plus calin; & lorsqu'il y a des dispositions

contraires , & même qu'on prend un grand soin de se nettoyer , laver & piffer après l'acte venerien , on peut le faire plusieurs fois impunement avec une personne verolée : il ne faut pas pourtant se fier à cela , car il y a tant de dispositions particulieres qui concourent ensembler à ce mal , qu'il est impossible de les éviter , ni de le prévenir que par la continence qui est le seul préservatif contre la Verole : comme nous dirons dans le Problème suivant.

PROBLEME VII.

S'il y a aucun préservatif assuré contre la Verole.

LEs Libertins cherchent depuis long-tems un remede préservatif contre la Verole , afin de continuer leurs débauches sans danger de la prendre , & on voit même des Auteurs qui en donnent des descriptions , dont quelques-uns promettent merveilles & assurent qu'avec cela on peut pra-

quer autant qu'on veut les personnes
verolées sans contracter la Verole : en
voilà ceux qui auront le bon sens pour-
ront facilement juger que ce sont des
menteurs, qui pour s'accrediter aux dé-
pens d'autrui, mettent tout en avant,
et prostituent ainsi leur conscience,
qui se trouve sans doute blessée en en-
seignant un remede qui favorise la dé-
bauche. Comme il n'y a pas de doute
qu'un nombre infini de personnes li-
bertines d'inclination, n'allaient au
bordel, si elles étoient assurées de ne
pas prendre la Verole ; de même qu'il
y a une infinité de filles qui ne garde-
raient pas tant leur pucelage si elles
pouvoient à couvert de la grosseffe, ceux
qui enseigneroient de tels remedes fe-
raient un mal qu'ils ne pourroient ja-
mais reparer : mais outre cela tous ces
Préervatifs ne sont, à proprement
dire, que des impostures, qui ont
si souvent trouvé crédit parmi quelques
simples qui se laissent persuader à de
si méchantes raisons qu'on peut rap-
porter pour autoriser ce prétendu pré-
servatif, dont la plus forte seroit celle-
qui ne prouve tout au plus que

la possibilité d'un tel remede. Il n'y a point de venin qui n'ait son antidote propre, ni de maladie sans son remede specifique, & toute la difficulté est de connoître ces antidotes, & ces remedes specifiques : d'ailleurs on a vu bien des gens qui s'étant munis de bons antidotes, ont tellement résisté à ces poisons, qu'ils n'en ont point été alterez ; on voit encore des gens qui ont des talismans naturels, tels qu'ils les portant sur eux, ils peuvent marcher parmi les pestiferez sans aucun danger d'être touchez de la peste. Nous avons vu du tems de la dernière peste dans ce Pays, le nommé Vinciguerre, lequel portoit une fiole pleine d'une composition qui ne nous est peut-être inconnue, & avec cela alloit parmi les pestiferez sans que lui, ni ceux qui l'accompagnoient preussent jamais aucun mal, quoiqu'il se exposât librement, & à toute heure. Pourquoi, dira-t-on, ne pourroit-on pas trouver un préservatif qui en fût autant à l'égard de la Verole ? J'avoue que cela peut porter à croire que le préservatif est possible : mais si c

confidere que quoique Dieu envoy
souvent aux hommes la peste, pour
les punir de leurs dereglemens, il ne
veut pas pourtant les punir tous éga-
llement, c'est pourquoi outre sa grace
qui est le preservatif, & le souverain
preservatif, il se sert bien souvent de
quelques moyens naturels que les Phi-
losophes appellent contraires; ainsi la
peste sans doute a son contraire qui la
peut éteindre comme l'eau fait le feu,
& ainsi du reste. D'ailleurs comme il
n'est pas au pouvoir des hommes de
se garder de plusieurs causes externes
que les Medecins appellent non natu-
relles, comme, par exemple, de l'air
qui transporte souvent la cause de la
peste, & de plusieurs autres maladies
epidémiques; il étoit bien raisonna-
ble que Dieu créât des contraires pour
les pouvoir garantir, tandis qu'il laisse
aux causes naturelles leurs cours
ordinaires; mais à l'égard de la Ve-
role, comme elle est ordinairement le
partage du peché de fornication que
Dieu a toujours détesté, comme nous
avons dit dans le premier Chapitre, &
qu'on peut éviter la Verole par la con-

tinence, qui est le véritable préservatif, il semble qu'il n'étoit nullement nécessaire que Dieu créât un preservatif spécifique pour cela. Et pour ceux qui étant innocens ont contracté la Verole, comme les enfans dans le ventre de leur mere, ou à la mammelle, les femmes vertueuses qui l'ont reçue de leurs maris débauchez, & les bons maris trompez par leurs femmes libertines, il suffit qu'il y ait dans la nature, & chez les bons Artistes, des remèdes bien sûrs pour guerir cette maladie.

PROBLEME VIII.

Sçavoir si une femme qui a ses ordinaires peut donner du mal venerien.

IL y a bien souvent un pretexte spécieux pour mettre à couvert les femmes qui ont donné la Verole à leurs maris, en leur faisant entendre que le mal est provenu de ce qu'ils les ont baisées lorsqu'elles avoient leurs ordinaires : on ne manque pas de rap-
porter

porter quelques contes de veilles, ou quelque histoire tirée de Cardan, de Jean - Baptiste Porta, ou du Livre d'Albert le Grand, *de secretis mulierum*. On dit que la vapeur des menstrues des femmes tache les miroirs, sans qu'on puisse par aucun artifice enlever la tache ; que les femmes font mourir les plantes dont elles approchent, & les pouffins qu'elles regardent, & plusieurs autres rapsodies, qui ne sont bonnes que pour se divertir, & amuser les esprits simples qui prennent toutes choses de la façon qu'on les leur donne, sans les examiner, s'en rapportant à la bonne foi de l'Auteur qui les propose.

Quelques autres pour parler plus sérieusement, ne manqueront pas de rapporter sur le sujet des menstrues, ce qu'on lit en plusieurs endroits de l'ancien Testament, & sur tout dans le quinzième Chapitre du Levitique ; ce qui est à la vérité impertinent, parce qu'on ne doit pas mêler ainsi mal à propos les choses saintes avec les profanes, & que l'Ecriture est une chose fort mystérieuse dont on doit laisser

l'explication à ceux qui en font profession, & qui sont d'un caractère plus relevé que celui d'un simple Naturaliste. Pour résoudre donc notre Problème, il faut avouer que les menstrues des femmes ne coulent jamais que par la voye de la fermentation, & le sang menstruel entraînant peu à peu ce ferment qui s'étoit amassé durant l'espace d'un mois, dans les petits tuyaux de la matrice, il ne se peut faire que ce sang n'ait la force de fermenter quelques autres corps qui pourroient être disposez à cela; mais sur tout le sang menstruel de quelques femmes qui ayant les humeurs fort acres & corrompues, a bien plus de force que celui des autres femmes. C'est à cause de cette acrimonie qu'on a vû souvent des hommes avoir des échauffemens, des pustules, & de fort petits ulceres à la verge, après avoir connu quelques femmes d'ailleurs fort saines, dans le tems de leurs menstrues; mais ces maux ne sont jamais capables de dégénérer en Verole, car comme nous avons dit dans le cinquième Chapitre, que la semence d'un seul homme &

d'une femme, ne pouvoit jamais dégenerer en ferment verolique, parce que ce seroit contre les loix de la Nature, on peut aussi dire qu'il ne seroit pas moins contre ces mêmes loix, si les menstrues des femmes pouvoient donner la Verole, tout ne seroit que Verole, & les femmes enceintes qui ont leurs mois la donneroient à l'enfant qu'elles ont dans leur ventre, les femmes l'auroient elles-mêmes, enfin il s'ensuivroit de-là tant d'absurditez que chacun peut remarquer, qu'il est inutile de s'arrêter plus long-tems à ce Problème.

PROBLEME IX.

Sçavoir si les Astres peuvent causer la Verole.

IL est assez plaisant de voir quelques Auteurs attribuer aux Astres, l'origine de la Verole. Quelques uns disent que la Verole est provenue de la conjonction de Jupiter, de Mars & de Saturne; quelques autres de Jupi-

ter, de Mars, du Soleil & de Mercure dans la maison de Libra ; & d'autres de la conjonction de Mars & de Venus, ou de Jupiter & de Venus aussi dans la maison de la Balance. Sans doute que la source de ces opinions vient de l'ancienne Fable, où l'on voit parmi ces pretendues Divinitez un grand nombre d'adulteres, de viols, & de passions amoureuses : & comme les Astres portent le nom de ces Dieux fabuleux, ils auront crû qu'il se passoit parmi ces Astres quelques maquerelages : je ne sçai pourquoi l'on n'a pas dit, qu'ils prenoient eux-mêmes la Verole, & qu'ensuite ils la communiquoient aux hommes par leurs influences, puisque l'un est une suite de l'autre. Mais les Auteurs de cette opinion ne passeront peut-être pas pour plus ridicules que moi, qui me suis avisé de la refuter ; car enfin il ne faut qu'un peu de bons sens pour comprendre que c'est une extravagance de croire que les Astres dans quelque disposition qu'ils soient, puissent causer la Verole. Ceux qui seront de l'avis de Descartes, & de plusieurs

autres Auteurs nouveaux demeure-
ront bien-tôt d'accord de cela , parce
que suivant eux , ces influences ne sont
que des illusions , & des imaginations
des Astrologues , & qu'il n'y a que le
Soleil dont la chaleur & la lumiere
font tout ce que l'on croit que les
autres Astres qui n'agissent presque
pas d'eux-mêmes , produisent sur la
terre & sur les corps sublunaires. On
a la chaleur & la lumiere ne font pas
capables de causer la Verole. Il y a
d'autres Philosophes qui se disent plus
savans en cela que Descartes , & qui
entre la chaleur & la lumiere on re-
connu dans tous les Astres des influen-
ces capables de produire des mouve-
mens puissans sur tous les corps infe-
rieurs , & même de changer le tempe-
rament des hommes , & par ce moyen
d'exciter en eux diverses inclinations ,
laissant pourtant libre la volonté , sur
laquelle ils n'ont aucun pouvoir direct
ni absolu , comme l'a tres-bien expli-
qué le Docteur Angelique ; mais ces
philosophes n'ont jamais compris la
verole dans le nombre des maladies
trales. Quoiqu'il en soit de ces in-

fluences, & sans prendre parti, on peut résoudre sérieusement notre Problème, & dire que c'est bien mal propos que pour expliquer un effet on a recours à une cause occulte, lorsqu'on le peut expliquer par une cause manifeste; recourir aux Astres pour expliquer la production de la Verole c'est recourir à une cause occulte; puisque quand on voudroit s'opiniâtrer à croire que les Astres sont capables de produire cet effet, on ne sauroit jamais dire par quelle vertu il le feroient; c'est pourquoi il faudroit dire que ce seroit par une qualité occulte, qui est dire qu'on ne le sait pas, quoique par vanité ou par sortilège on ne veuille pas avouer en propres termes son ignorance; & cependant on peut expliquer clairement, comme nous avons fait dans le Chapitre cinquième, la cause de la Verole par le moyen des semences corrompues dans les matrices des femmes publiques. D'ailleurs il est démonstratif que la cause de la Verole est un véritable ferment; que le véritable ferment doit être de la nature de la chose ferment

ée ; que toutes les parties du corps
tant sujettes au ferment verolique,
faut que ce ferment ait un rapport
avec elles : qu'il n'y a rien dont le rap-
port soit plus grand avec toutes les
parties du corps que la semence, puis-
qu'elles en sont faites, que la semence
peut facilement dégénérer en ferment
verolique, lorsque plusieurs hommes
ont versée dans une même matrice,
qui ne se peut rencontrer sans plu-
sieurs circonstances qu'on ne peut ja-
mais rapporter aux Astres, dans quel-
que disposition qu'on les suppose ;
tant à cela que si ces prétendues con-
jonctions des Astres étoient necessai-
res pour causer la Verole, on demeu-
reroit des siècles sans la voir paroître,
puisque qu'il faut un aussi long-tems
pour que les mêmes aspects se rencon-
trent. J'ajouterai encore qu'on devroit
supposer que lorsque ces Astres seroient
dans une situation contraire, qui est
opposition, tous les Verolez devroient
mourir de la Verole, ce qui seroit un
sujet à dormir debout.



PROBLEME X.

Sçavoir si lorsqu'on a la Verole, & survient une fièvre aiguë qui se termine par crise, on peut au moyen de cette crise guerir aussi la Verole.

SI l'on considere que pendant le cours d'une fièvre aiguë, il se fait un mouvement & une fermentation extraordinaires dans la masse du sang; que pour qu'une crise soit parfaitement salutaire, il faut que par le moyen de la chaleur naturelle, les matieres impures qui sont dans la masse du sang ayent été mitigées, digerées & separées du bon sang; & qu'enfin ces impuretez soient poussées hors du corps par une prompte filtration; il est aisé de comprendre que si la masse du sang se trouve dans ce tems-là infectée du venin verolique, il faut necessairement qu'il suive le mouvement des autres impuretez, & que par consequent la masse en soit délivrée & c'est ce qui répond à l'experience
mai

mais si la cause de la Verole n'étoit plus dans la masse du sang, & que le ferment verolique se trouvât arrêté & fixé dans une ou dans plusieurs parties du corps, comme dans quelques nodus, exostoses, carie des os, & semblables; on voit bien que le seul mouvement & la fermentation qui se fait au tems de la crise, n'est pas capable d'en faire la dissolution, & qu'au contraire la chaleur de la fièvre en dissipant les parties fluides, peut endurcir davantage les nodus, & enfoncer la carie dans les os, en augmentant l'acrimonie du ferment qui les corrode.

PROBLEME XI.

Sçavoir si l'on peut définir la Verole, une corruption generale de la masse du sang, qui se contracte ordinairement dans les congrès par une vapeur venimeuse.

☞ Eux qui enseignent cette définition, & qui la font passer pour exacte, n'ont pas bien observé les règles de la Logique, parce qu'il est clair

qu'une telle définition ne peut pas convenir à la Verole, que nous avons appelée particuliere, dans laquelle le ferment verolique est arrêté dans la partie qui l'a reçue, & ne s'est pas encore glissé dans la masse du sang, qui par conséquent ne peut pas en avoir été corrompue; mais s'ils ont manqué contre les regles d'une définition exacte, ils font connoître qu'ils n'ont pas consulté l'experience, laquelle apprend tous les jours, qu'on tire du sang qui n'est point du tout corrompu à des personnes qui ont la grosse Verole, & qu'on la peut avoir en plusieurs manieres sans cette corruption, soit parce que la masse du sang s'est délivrée du ferment par le dépôt qu'elle en a fait sur les chairs, sur les membranes, ou sur les os, soit parce que ce ferment a passé insensiblement dans ces parties sans s'arrêter au sang comme nous avons dit dans le Chapitre quatriéme. Ce que je dis est si trivial & si connu par les Praticiens, que ce seroit mal employer le tems d'impugner davantage une définition qui se détruit d'elle-même.

PROBLEME XII.

Pourquoi un chancre sur le prépuce est plus dangereux à donner la Verole universelle, que celui qui est au gland.

QUoique tout chancre, en quelque endroit qu'il soit, puisse donner la grosse Verole; l'expérience a toutefois confirmé que pour peu qu'on se neglige, ou qu'on ait été mal traité, quand on a un chancre sur le prépuce, on a incomparablement plutôt la Verole universelle, que lorsque le chancre se trouve au gland: il y en a qui ont dit que le prépuce étant la duplication de la membrane qui couvre la verge, le venin verolique se glisse facilement dans l'entre-deux, & que de-là le passage est libre pour être porté dans le corps couvert de la peau, dont cette membrane n'est qu'un prolongement; & cette raison n'est pas mauvaise, si l'on ajoute qu'une telle membrane étant plus sensible que les

chairs, à cause qu'elle est nerveuse, & qu'ainsi elle a plus d'esprits, ces esprits servent à volatifer le ferment verolique, & à le faire penetrer; & que cette penetration & subtilisation sont augmentées par la douleur, & par les irritations continuelles que cause l'acrimonie du ferment verolique, laquelle douleur est plus violente au prépuce qu'au gland, qui n'est qu'une partie spongieuse & charnue, au lieu que le prépuce est une membrane de nerfs; d'où il s'ensuit une certaine contraction qui est naturelle à toutes les parties sensibles qui se resserent à l'impression de tout ce qui les pique, & si l'on y prend garde, cette contraction se faisant par le principe des nerfs, ce qu'il y a de plus liquide contenu dans la partie qui se resserre, est comme exprimé & poussé vers l'intérieur, ce qui fait le danger qu'il étoit question d'expliquer dans ce Problème, au lieu que tout cela ne se trouvant pas dans le gland qui est une partie charnue, plus molle & plus humide, les esprits n'y abondent pas tant.

la douleur est moindre , l'humidité tient le ferment plus mouffe , & la sup-
puration du chancre , qui s'y fait bien
plutôt à cause du sang qui est dans cette
partie , entraîne toujours au dehors
quelque portion du ferment qui est au
chancre , d'où vient qu'il ne donne
pas si tôt la Verole.

PROBLEME XIII.

*Sçavoir si les Anciens ont connu la
Verole.*

IL est tres-vrai-semblable que la Ve-
role est aussi ancienne que nous l'a-
vons faite dans le Chapitre premier ,
c'est à dire , qu'elle a commencé avant
Noé , parce qu'il est sûr que dès ce
tems-là il y avoit des femmes publi-
ques ; & comme il y en a eu dans la
suite en tous les tems , il est constant
qu'il y a aussi toujours eu de la Verole :
c'est pourtant une chose qu'on ne peut
absolument prouver que par raisonne-
ment ; car nous n'avons pas des auto-
rités évidentes pour cela , puisque ces

autoritez se devroient prendre ou de la sainte Ecriture, ou de quelques Auteurs de Medecine, qui donnassent une relation fidelle de cette maladie; je dis Auteurs de Medecine, car tous les autres doivent être censez incompetens sur ces matieres, dans lesquelles ils ne voyent goutte, & si quelqu'un s'en étoit mêlé, il ne pourroit avoir écrit que sur un oui dire, ou sur quelque bruit populaire, qui est ordinairement faux, & toujours sujet à caution.

Pour l'Ecriture, je ne crois pas qu'il y ait un seul endroit qui parle plus clair, que celui de l'Ecclesiastique, que j'ai cité dans le premier Chapitre, qui dit, que ceux qui commettent le peché de fornication auront en partage la pourriture & la vermine, qu'on ne peut guères bien interpréter que par les morpions & par la Verole; néanmoins comme le passage n'est pas formel, il est besoin d'inductions pour en faire une preuve, comme nous avons fait dans notre Chapitre; car pour ce qu'on lit en plusieurs endroits du vieux Testament, sur tout dans le

Levitique & dans les Nombres, où l'on voit qu'on separoit des autres hommes, ceux qui perdoient la semence; cela ne prouve rien qui approche de la Verole; car on voit par tout les mêmes endroits, qu'on en faisoit autant à l'égard des lepreux, & des femmes qui avoient leurs menstrues, ou autres pertes de sang, à tous lesquels, aussi-bien qu'aux Eunuques & aux Bâtards, quoiqu'à ceux-ci ce fût pour des raisons différentes, on défendoit l'entrée du Temple, & même à ceux qui avoient touché ces mêmes femmes, & lepreux, ou leurs habits, tous lesquels étoient declarez immondes pour quelque tems, & ne pouvoient approcher du Sanctuaire du Seigneur, qu'ils n'eussent été purifiez suivant la Loy, laquelle s'étendoit même jusqu'à bannir du Camp, non seulement ceux qui étoient malades d'une perte involontaire de semence, les lepreux & les femmes qui avoient leurs mois, mais encore ceux qui pendant la nuit s'étoient polluez en songe, comme on lit dans le vingt-troisième chapitre du Deuteronomie, parce que,

difoit la Loy : *Castra Domini sunt Sancta , & Dominus in medio castrorum*. C'est pourquoy on ne peut de-là former aucun raisonnement pour prouver l'antiquité de la Verole , d'autant plus que la perte involontaire de semence se peut rencontrer en bien des manieres , sans aucun mal venerien , comme tout le monde sçait.

Outre les endroits que nous avons citez , il est encore écrit au commencement du vingt quatrième chapitre du Deuteronomie , qu'il étoit permis à un mari qui venoit d'épouser une femme corrompue ou tachée , de la répudier ; mais le terme dont se sert l'Ecriture , qui est celui-ci , *Propter aliquam fœditatem* , est trop general pour en pouvoir tirer aucune induction en faveur de la Verole , car *fœditas* veut dire vilenie , ordure , puanteur , corruption , déformité , laideur , tache , pollution , turpitude , & semblables ; si bien que je ne voi pas que ce mot , *propter fœditatem* , veuille plutôt dire , qu'on la pouvoit repudier à cause de la Verole , qu'à cause de la laderie , ou qu'elle pissoit au lit , qu'

elle étoit punaise, déflorée, & ainsi du reste.

On ne peut donc tirer de l'Ecriture aucune preuve évidente, à moins que de faire comme un Docteur en Médecine, lequel pour prouver l'antiquité de la Verole, a supposé que dans le vingt-neuvième chapitre du Deuteronomie, il étoit parlé d'une maladie, dont les symptômes étoient semblables à ceux de la Verole, & pour le prouver plus solidement, il a cité les vingt-cinq & vingt-septième versets de ce même chapitre vingt-neuvième. Cependant on peut voir que là-dedans il n'est non plus parlé de la Verole, que de l'Amphiteâtre de Toulouse, & que même dans tout le Livre du Deuteronomie, il n'y a rien qui approche de cela. Le Lecteur jugera du reste. On n'a pas mieux réussi quand pour excuser cette fausse citation, on a cité le vingt-huitième chapitre du même Deuteronomie, versets vingt-sept & trente-cinq, car cette playe d'Egypte dont Moyse menace ceux qui n'obéiront pas à la Loy du Seigneur, ne peut être que celle dont il

frapa effectivement les Egyptiens ; comme il est expliqué dans l'Exode chap. 9. c'étoient des tumeurs & des ulceres par tout le corps qui étoient communes aux hommes & aux bêtes ; donc ce ne peut pas être la Verole , non plus que les autres playes.

S'il y avoit donc quelque autorité formelle , il faudroit la prendre de quelque Auteur Medecin , qui fût fort ancien , & pour cela j'ai vû qu'on citoit Hippocrate , Galien , Salicette , Gourdon , qu'on prétend avoir connu la Verole des premiers , ce qui est pourtant faux , & ceux qui le disent ne font pas de bonne foy , ou bien ils n'ont pas lû ces Auteurs.

Il est vrai que ces Auteurs ont parlé ç'à & là de plusieurs accidens qui sont communs à la Verole ; mais aussi tous ces mêmes accidens se trouvent souvent sans Verole , comme la perte de la semence , la chute des cheveux , les ulceres de la bouche & des parties honreuses , les galles , les pustules , les condylomes , les verrues , les tubercules , & autres. On voit qu'Hippocrate & Galien ont parlé de ces acci-

dens , tantôt de l'un , tantôt de l'autre ; mais on ne trouvera pas qu'ils aient attribué ces accidens à la maladie Venerienne , qu'ils aient jamais parlé d'aucun venin verolique , ni qu'ils aient connu que ces accidens pouvoient provenir de ce venin , en suite du commerce impur des hommes avec les femmes publiques , ou de quelque autre attouchement ; c'est pourquoi on peut dire qu'ils n'ont pas connu la Verole.

Il y en a qui ont crû qu'Hippocrate avoit décrit cette maladie avec tous ses symptomes , dans le troisiéme Livre des Epidemies , section troisiéme , de l'impression de Marinel , où l'on voit tous les symptomes de la Verole , comme pufiules par tout le corps , tubercules , abscess & pourriture des os , douleurs , chute des cheveux , & du poil de la barbe , ulceres à la tête , à la bouche & aux parties honteuses , & ainsi du reste. Tout cela , dit-on , signifie la Verole. Et Valesius , ce fameux commentateur d'Hippocrate , au commencement du quatriéme Commentaire qu'il a fait sur les Epide-

mies , a eu raison de dire sur ce même
sujet , qu'à la lecture de ces accidens
il n'est point de Medecin qui n'assurât
sans difficulté , que c'est la Verole. Voici
la traduction des paroles de Valesius :
» Or quel est presentement le Medecin
» qui ne jurât qu'on lui parleroit de la
» Verole , si on lui racontoit qu'il s'est
» formé à la tête d'un homme des ul-
» ceres sordides , que les cheveux & la
» barbe lui sont tombez sans fièvre ,
» que les parties honteuses & le dedans
» de la bouche se sont ulcerez , & qu'
» enfin des os se sont détachez , après
» s'être dépouillez. Mais s'il y avoit
» dans ces anciens tems plusieurs ma-
» lades , tels que je viens de le décrire ;
» ces symptomes & beaucoup d'autres
» qui sont rapportez par Hippocrate ,
» dans l'ouvrage ci-dessus cité , & dans
» des Traitez differens de celui-ci , je
» me persuade que dans cette maladie
» il n'y a rien de nouveau , & qui n'ait
» été observé aux siècles passez.

Je demeure d'accord avec Valesius ,
qu'au rapport des accidens qu'il a
marquez , il n'est point de Medecin
qui ne jugeât que c'est la Verole , s'il

n'y avoit que cela ; je croi encore tout comme lui , que dans les siècles passez il y avoit des verolez aussi bien qu'à present ; mais je dis que la maladie qu'Hippocrate rapporte , n'étoit pas la Verole , que c'étoit une maladie pestilentielle , suivant le sentiment de Galien & d'Hippocrate même ; & pour en être convaincu , il ne faut que lire l'histoire d'Hippocrate ; & par les autres accidens qui accompagnent ceux que nous avons rapportez , on jugera sans contredit , que c'étoit une maladie pestilentielle épidémique en ce tems-là ; on verra même qu'Hippocrate n'eut jamais la pensée que ce fût la Verole ; & je redis encore qu'il ne l'a pas connue , du moins les écrits que nous en avons n'en portent pas témoignage. Il se pourroit bien faire que parmi les maladies qu'il voyoit en ce tems-là , il y en avoit quelques-uns qui avoient la Verole , & qu'il ne le connoissoit pas , ou qu'ils avoient la peste & la Verole tout ensemble , ce qui pourroit l'avoir trompé ; car enfin quoiqu'Hippocrate ait été un des plus

grands Medecins du monde , & qui nous a donné plus de lumieres à proportion , que tous ceux qui sont venus après lui ; il étoit homme , & partant sujet à l'erreur ; il vivoit dans un tems que la Medecine spéculative étoit naissante , ou pour mieux dire , il en étoit le Pere ; d'où vient qu'il ne peut pas l'avoir engendrée parfaite.

On dit que Salicetus qui a écrit en 1270 , a donné quelques marques qu'il connoissoit la Verole , & cela est vrai , non pas dans les endroits qu'on cite , ni même dans son discours , mais il y a dans sa Chirurgie un Chapitre qui porte pour titre : *Caput 48. De pustulis albis & scissuris & corruptionibus quæ fiunt in virga & circa præpucium , propter coitum cum meretrice vel fœda , vel alia causa* ; c'est à dire , des pustules blanches , des scissures , & des corruptions qui arrivent à la verge & autour du prépuce ensuite d'un commerce avec une femme publique , soit qu'elle fût gâtée , soit par une autre cause.

J'en ai encore trouvé dans Gordoni-
nius , lequel a imprimé son Livre en

1305, après avoir dicté pendant vingt ans dans le College de Medecine à Montpellier, parmi quelques endroits, le plus clair est peut-être celui où il est dit dans le Chapitre 5. *De passionibus virgæ*, que parmi les causes externes des affections de la verge, il y faut compter celle qui vient d'avoir eu affaire avec une femme, dont la matrice est immonde, virulente, pleine de sanie, &c. Et dans le même Chapitre il décrit un remede pour guerir le chancre de la verge. En voilà bien assez pour faire voir que la Verole est fort ancienne, & par là on doit regarder comme fausses certaines histoires que l'on fait sur l'introduction & l'origine de cette maladie, comme ceux qui ont dit qu'elle n'a paru en Europe que depuis deux cens ans ou environ, & qu'elle a été apportée en France par les Soldats qui revenoient de la Guerre de Naples, entre Charles VIII. & Alphonse Roy de Naples, en l'année 1493 ou 94, puisqu'on voit que Saticette & Gourdon, dont le premier a été près de trois cens ans auparavant, ont reconnu cette maladie, & que

toute la raison veut qu'il y ait eu des Verolez depuis qu'il y a eu des femmes publiques, quoique les premiers Medecins ne l'ayent pas bien connue. Peut être qu'elle a été confondue avec la Lepre, dont nous allons parler dans le Problème suivant.

PROBLEME XIV.

Sçavoir si la Verole est la Lepre des Anciens.

LA question ne doit pas être entendue de cette Lepre dont Dieu a puni anciennement les pecheurs, & dont on voit dans l'Ecriture Sainte, qu'il y en avoit de trois sortes, à proportion de la grandeur des pechez. Si le peché étoit léger, la lepre étoit seulement attachée aux parois de la maison; s'il étoit plus grave, elle étoit attachée aux habits; & s'il étoit fort grand, le corps des pecheurs en étoit infecté plus ou moins, suivant qu'ils le meritoient, ou qu'il plaisoit à Dieu de les affliger; & ces fortes de lepres

pres étoient gueries seulement par les Prêtres à qui Dieu en avoit donné le pouvoir, d'une façon spirituelle, miraculeuse, aussi-bien que mystérieuse, tous les remèdes corporels y étant absolument intiles.

Mais bien on la peut entendre de cette lepre qui a été connue des anciens Medecins, & que nous avons raison de croire être une maladie comme les autres, produite par le concours des causes naturelles, puisqu'on la guérissoit par des medicamens, lorsqu'elle n'étoit pas dans le dernier degré. Mais pour entendre qu'elle étoit cette lepre, il faut remarquer que quoi- qu'elle fût la même, on l'a pourtant divisée en tant d'especes, & on lui a donné des noms si differens, que les auteurs sont là-dessus dans une grande confusion. Les uns appellent Lepre ce qui n'est qu'une dartre, ou de la grosse pelle. Les Grecs ont appelé Lepre, ce que les Arabes ont appelé *Albarras*, & *Barras nigra*, & les Latins *Scabies da*; & au contraire les Arabes ont appelé Lepre, ce que les Grecs ont nommé *Elephantiasin*. Et les uns & les

autres en font des divisions, & ont inventé des noms particuliers, qu'il est inutile de rapporter, & que ceux qui voudront étudier la theorie de la Lepre, doivent plutôt bien distinguer par des caracteres propres, s'ils y veulent comprendre quelque chose.

Cependant pour dire en peu de mots ce qui est nécessaire pour la résolution de ce Problème; je distingue la Lepre en celle des Grecs, & en celle des Arabes. Celle des Grecs, à proprement parler, n'est qu'une affection de la peau, de même que la grosse galle, & autres qui ont du rapport avec elle. Cela demeure justifié par un passage authentique du venerable Hippocrate, le plus ancien des Auteurs Grecs que nous ayons en recommandation. C'est au Livre *De affectionibus*, qu'il parle ainsi: *Lepra & pruritus, & scabies, & impetigines, & alopecia à pituita fiunt sunt autem talia turpitudine magis quam morbi.* La Lepre, dit-il, le prurit, la galle, la dartre, la morphe & la pelade, sont causées par la pituite; & ces affections sont plutôt des laideurs & des difformitez honteuses, que de maladies.

Sans entrer dans la verité de ce passage, ni du reste que les Grecs & les Arabes ont écrit; je dis seulement que cela prouve que la lepre des Grecs, qui est le dernier degré de la galle, quoiqu'Hippocrate l'aye nommée la premiere, n'est qu'une affection de la peau; car on peut observer sur ce sujet que la peau est rendue laide & difforme en trois manieres, ou par les taches blanches ou noires fort imprimées, & c'est la morphe blanche ou noire, ou par quelques petites âpretez qui font le prurit, lesquelles étant plus grandes & sèches, se separent de la peau quand on la grate, en forme de son, qu'on appelle à cause de cela, *furfures*, ou elles se réduisent en galles ou en dartres, & enfin en écailles, comme celles des poissons, & c'est sur cette marque que les Grecs ont appelé ce mal, Lepre. Mais lorsque la maniere de cette lepre est devenue plus cre par le mélange de l'atrabile, la peau en est corrodée, & non seulement la peau, mais encore les chairs, les membranes & les os, ou pour mieux dire, tout le corps, qui se trouve char-

gé de gros ulceres malins & affreux ; & suivant la proportion de ce mélange de pituite & d'atrabile , il paroît un tres-grand nombre de symptomes terribles , comme la chute des cheveux , du poil des sourcils , des paupieres & de la barbe , les yeux affreux , un visage horrible , la bouche ulcerée , le nez pourri & carié , tout le corps rempli de pustules , de tubercules , de nodus , de graines , comme on voit encore aux pourceaux ladres , la perte du sentiment , & plusieurs autres accidens qu'il est inutile de rapporter , parmi lesquels on a regardé les ulceres comme des chancres ; si bien que les Arabes ont appelé cette espece de lepre , un cancer universel , & les Grecs ont appelé cette lepre , *Elephantiasin*. C'est celle-ci particulièrement qui a beaucoup d'accidens communs avec la Verole , quoique la lepre des Grecs en ait aussi quelques-uns , comme on peut juger par le rapport que nous en avons fait , & il y a toutes les apparences du monde qu'on s'y est trompé souvent , & qu'on a pris la Verole pour la lepre , d'autant mieux que la lepre se com-

communiqué par le congrès, aussi-bien que la Verole, quoique d'une manière un peu différente; & comme anciennement il y avoit beaucoup de lepreux, ainsi qu'il y a presentement beaucoup de verolez, je croi qu'il étoit facile de s'y tromper, & ce qui confirmoit l'erreur, c'est que les Anciens ne connoissant pas le remede de la Verole, leurs malades perissoient à peu près comme ceux qui avoient la lepre; ce qui confirme cette opinion, c'est que l'on voit que les anciens Medecins ont décrit séparément les accidens qui sont communs à la Verole, sans pourtant les rapporter au venin verolique, comme nous avons dit dans le Problème précédent, ce qui fait à la verité croire qu'il y avoit pour lors des verolez aussi bien qu'à present, mais que sans doute on les confondoit avec les lepreux.



PROBLEME XV.

En combien de manieres on peut contracter la Verole, & si on peut la prendre à quelque distance considerable.

NOus avons dit dans le Chapitre quatriéme qu'on contracte la Verole en plusieurs manieres, comme dans le ventre de la mere, par le congrès, ou seulement par les approches des parties honteuses verolées, par des baisers, en tetant ou donnant à teter, en couchant avec des verolez, ou dans des linceuls où ils ayent sué, ou laissé quelque ordure, en buvant avec des verolez qui ont laissé quelque bave au bord du verre, lequel n'a pas été bien rincé du depuis, & generalement par toutes sortes d'attouchement immediat de quelque partie verolée, de laquelle il sort quelque matiere virus lente, ou par l'attouchement de quelque autre corps qui aura reçu le même venin, auquel il reste encore quelque mouvement pour se pouvoir commu-

niquer ; ce qui est à remarquer , car si le verre qui a reçu quelque bave d'un verolé , ou les linceuls qui ont été infectez de sa sueur , du pus ou sanie de quelque ulcere , avoient resté long-tems exposez à l'air , ou bien le virus qui étoit dans ces matieres se seroit exhalé , ou bien la matiere qui le contenoit tellement desséchée , qu'il n'y a plus d'apparence qu'on en prît la Verole par leur attouchement. Je croi qu'à tout cela il n'y a pas de difficulté.

Ce qu'il y a de douteux , c'est de sçavoir si d'un corps verolé il sort par la transpiration , ou par l'expiration des corpuscules , qu'on appelle myasmes veroliques , & si ces corpuscules étant portez dans l'air , peuvent à quelque distance considerable communiquer la Verole à ceux qui respirent cet air. Mais comme cette proposition embrasse plusieurs difficultez , il faut plutôt les bien distinguer pour les résoudre.

Premierement il est hors de doute que toutes sortes de corps transpirent , & par consequent celui des verolez ; mais il ne s'ensuit pas de là que par

cette transpiration il sorte toujours des corpuscules veroliques, parce que la cause de la Verole n'est pas toujours dans les humeurs, comme nous avons déjà dit fort souvent, & ce sont les humeurs qui fournissent la matiere de la transpiration, aussi bien que celle des sueurs. Et quand même les humeurs feroient infectées du ferment verolique, ce ferment pourroit être si fixe, si lié & si fort embarrassé parmi d'autres humeurs visqueuses, que la vapeur qui en sortiroit par l'habitude du corps, ne l'emporteroit pas au dehors.

Il est vrai que les vapeurs qui dérivent de la masse du sang, pourroient en passant emporter quelques particules du ferment verolique, qui se feroit arrêté dans quelque partie solide; mais cela est si foible que je ne croi pas qu'on prenne jamais la Verole par là; & si cela étoit qu'on la pût prendre si facilement, il ne faudroit que passer simplement la main sur un nodus ou une glande d'un verolé pour prendre la Verole, ce qui est contraire à l'expérience; la simple transpiration ne la communique pas même, quoique le
sang

sang soit fort corrompu , à moins que la peau ne soit ouverte par de vilaines galles ou ulceres dont on a reçu le pus ou la sanie. J'ai vû des personnes couvertes de galles veroliques , la bouche & les parties honteuses pleines de chancres , coucher avec d'autres non verolées , pendant un mois ou deux , sans aucune communication de mal ; ce qui prouve que la Verole ne se communique pas facilement par la transpiration , quoiqu'on soit dans un même lit. Il ne faut pas pourtant se fier à cela , car puisqu'on prend la galle en pratiquant un galleux , ou en se frottant au même linge , on pourroit bien pareillement prendre la Verole ; & quoiqu'il y ait des gens qui sont un tres-long-temps parmi les galleux sans prendre la galle , & qu'il se puisse aussi qu'on seroit parmi les verolez sans prendre la Verole , il ne faut pas s'y trop frotter ; car au contraire il y a des gens qui prennent la galle en frottant seulement la main des galleux , ce qui provient de la grande disposition qu'ils ont déjà d'être galleux , comme parce qu'ils ont le sang gâté , où qu'ils abondent en

humeurs salées & acides ; ce qui prouve pourtant qu'il n'en arrive gueres de même de la Verole, c'est l'exemple des Chirurgiens qui frotent tous les verolez, qui leur pansent les bubons ou autres abscess, sans s'infecter.

Quant à l'expiration, il en faut dire presque de même. Si le sang qui est dans le poumon n'est pas fermenté du virus, ou que ce sang soit fort visqueux, si la bouche ou les endroits par où passe l'air que la personne verolée respire, ne sont pas gârez de chancres malins & puans, l'air qui est entré par l'inspiration, sortira par l'expiration, sans emporter des corpuscules veroliques ; & quand même tout ce que nous venons de dire se rencontreroit, il ne faut pas croire que ces corpuscules veroliques soient portez bien loin, & qu'ils ayent une grande force pour communiquer la Verole ; car si cela étoit, tout le monde seroit verolé. Un homme qui auroit la Verole en entrant dans une chambre ou dans une place publique, la donneroit à tous ceux qui y sont presens : on voit bien que l'expérience est contraire à cela ; & la rai-

son est, qu'il n'en est pas du ferment verolique, comme de celui de la peste, parce que celui-ci est plus volatile, plus actif, & d'une nature ignée, & par consequent leger, & propre à être porté par l'air, au lieu que le ferment verolique étant acide, quoiqu'il puisse être fort volatifié par le mélange des esprits & de la bile, il est neanmoins presque toujours embarrassé parmi le flegme qui est pesant & visqueux, & ne peut jamais, sans changer de nature, être rendu si leger, qu'il puisse être porté dans l'air à une distance tant soit peu grande; & quand il le seroit, il perdrait d'abord toute sa force par la froideur de l'air, ou par le mélange des autres parties qui composent cet élément.



PROBLEME XVI.

Quel est le veritable sujet du ferment verolique, & si c'est plutôt la lymphe que le flegme, ou les autres humeurs.

C'Est une question des plus celebres du tems sur ce sujet ; plusieurs Auteurs d'un merite connu sont de ce sentiment, que le ferment verolique s'attache plutôt à la lymphe qu'aux autres humeurs, que c'est elle qui le reçoit la premiere, & qui le porte dans le sang. On prétend que comme deux corps homogènes s'unissent facilement ensemble, & que cette union se fait à cause de la disposition de leurs pores, laquelle étant semblable, fait que la matiere étherée qui cherche toujours à se faire passage, trouvant semblables les pores de deux corps de pareille nature, les traverse sans obstacle, ce qui fait l'union de ces deux corps ; le ferment verolique étant acide, doit s'attacher par la mê-

me raison à la lymphe plutôt qu'aux autres humeurs, parce qu'elle est acide, & que par conséquent elle a les pores rangez de la même façon que ce ferment pour pouvoir donner passage à la matiere étherée; enfin on veut que cette lymphe étant devenue plus acide par l'union du ferment verolique, produise sur le sang à peu près les mêmes alterations que le suc des citrons ou le vinagre fait sur le lait bouillant, & que de là dépendent toutes les suites & les accidens de la Verole, comme les douleurs, les pustules, les tubercules, les nodus, les tophes ou exostoses, les ulceres, & le reste. On confirme cette opinion sur ce qu'on a remarqué que le venin verolique a un grand pouvoir sur les glandes qui sont toujours affectées dans cette maladie, & les glandes étant le principal siege de la lymphe, on croit avoir raison de dire, que c'est aussi la lymphe qui reçoit le venin verolique, & que c'est par elle que les autres parties s'en ressentent; on ajoute que ceux qui ont le flux de bouche, rendent un matiere claire

qui ressemble fort à la lymphe.

Quoique cette opinion aye quelque chose de vrai-semblable, & qu'elle commence d'être reçue parmi plusieurs Sçavans qui n'ont pas encore voulu prendre la peine de l'examiner à fonds, je croi pourtant qu'elle est fausse dans son principe, & qu'elle est toujours mal-entendue.

Je pense que la prévention où étoient les premiers qui l'ont proposée, à l'égard de la lymphe & des glandes, pourroit bien avoir contribué à faire accorder à la lymphe plus qu'il ne lui est dû; du moins suis-je bien persuadé qu'il y en a d'autres qui ont donné là dedans, d'autant plus aveuglement, que se trouvant encore plus entêtez des vaisseaux lymphatiques, que ceux qui les ont trouvez, il leur semble déjà que tout le corps n'est qu'un tissu de vaisseaux lymphatiques, & que toutes les humeurs sont des lymphes. Le sang au premier jour ne passera chez eux que pour une lymphe rouge, le chyle fera une lymphe blanche, mais opaque, la bile une lymphe jaune, & ainsi du

reste ; tant il est vrai que quand on se prévient pour quelque chose , on croit que cette chose est tout ce qu'on voit , & tout ce qu'on touche. *Juppiter est quodcumque vident , quodcumque movetur.*

Il est vrai que la lymphe est souvent intéressée dans la Verole , aussi-bien que les autres humeurs ; mais qu'elle le soit la première , & que ce soit elle seule qui reçoive le ferment verolique , il est aisé de prouver le contraire par leurs propres raisons , & de faire voir qu'on a manqué dans les principes ; car , comme ils ont dit que la lymphe dans l'état naturel est d'un acide fort agréable , parce que les esprits acides , qui entrent dans sa composition , la rendent telle , & que par conséquent elle est fort homogène avec le ferment verolique qui est aussi acide , il faut sans doute qu'ils aient goûté la lymphe de quelque pendu , qui avoit été rendue acide pour le déplaisir & la peine de la mort ; car on sçait bien qu'il n'est rien qui augmente tant les acides que la tristesse ; mais ceux qui ont fait la découverte de la lymphe , & qui l'ont

bien observée, nous ont assuré qu'elle étoit insipide dans la santé ; * & par conséquent l'acide n'y prédomine pas ; & ceux qui sçavent les bonnes qualitez des esprits animaux, ne diront jamais que dans l'état naturel ils doivent être acide ; au contraire il n'est rien qui tempere tant les acides que les esprits ; on adoucit l'esprit de nitre qui est fort acide par l'esprit de vin, cela est fort trivial ; si bien que si dans la composition de la lymphe il entre le résidu des esprits animaux, comme l'on veut, bien loin de la rendre acide, je soutiens que quand elle le seroit auparavant, comme il y a apparence qu'elle n'est pas sans quelque peu d'acide, supposé que les arteres en soient la source, cela corrigeroit entierement cette acidité. C'est pourquoi il est aisé de juger que ce que l'on avance est une erreur dans son principe ; & cette erreur est d'autant plus grande, qu'il est hors de repliche, qu'il y a dans la masse du sang des humeurs qui sont bien plus acides,

* *Sapor proprius insipidus, præter naturam, vel subacidus, vel acido salsus, vel acidus.* Bartholinus de lymphâ.

comme la serofité, la mélancolie ou le suc pancréatique, & sur tout le flegme : & par conséquent le ferment verolique aura plus de rapport avec quelqu'une de ces liqueurs, qu'avec la lymphe ; c'est pourquoi suivant leur propre raisonnement, il devra se joindre plutôt avec elles ; d'autant plus que cette jonction peut être favorisée par le mouvement de fermentation qui se fait dans le sang au moyen d'un acide, au lieu que la lymphe ne fermente pas, qu'elle est même plus liquide, & qu'elle circule plus vite que le sang, ce qui la rend moins propre à la coagulation, laquelle on observe être un effet ordinaire du ferment verolique, comme nous avons dit souvent dans plusieurs Chapitres.

Et que dira-t-on de ceux qui prennent la Verole par les chancres de la bouche ? pour lors c'est la salive qui en est la première affectée ; c'est elle qui reçoit le ferment verolique, & qui le communique au sang : si l'on dit que la salive est une espèce de lymphe, je dis aussi que la lymphe est une espèce de salive, & ainsi ce sera confondre les mots.

Je sçai bien qu'entre la véritable lymphé, le suc pancréatique, la salive, la pituite & la serosité du sang, il y a un grand rapport, & que ces liqueurs ne different pas tant en substance qu'en consistance, & par les vaisseaux qui les contiennent; mais pourtant chacune a son usage, & il faut les appeller comme on doit les entendre; on doit donc appeller lymphé cette liqueur claire & transparente, qui est dans les vaisseaux lymphatiques; suc pancréatique, celle qui est dans le pancréas; salive, celle qui est dans les vaisseaux salivaires; flegme ou pituite, cette liqueur qui dérive de la salive & de la partie la plus visqueuse des aliments, laquelle après la digestion, passe dans toute la masse du sang, comme nous avons dit ailleurs, sur tout dans le Chapitre neuvième.

C'est celle-ci qui a plus de rapport avec le ferment verolique que toute autre humeur, parce qu'on peut dire qu'elle contient plus d'acide que toute autre, & qu'elle est par tout le corps; elle a plus d'acide, parce qu'elle contient l'acide de la salive qui en est la

premiere matiere , elle contient l'acide des alimens auxquels cette salive se joint dans les digestions , elle contient l'acide du ferment de l'estomac par où elle passe , elle contient l'acide du suc pancréatique auquel elle se mêle dans l'intestin *duodenum*. Enfin quoiqu'elle soit en plus grande quantité en quelques endroits du corps , elle est néanmoins generalement par tout , parce qu'elle accompagne le sang , auquel elle se mêle continuellement par le Triumvirat de Sylvius.

C'est pourquoi on a plus de raison de dire que le ferment verolique se joint plutôt au flegme qu'à tout autreumeur ; il y a même des occasions où ceux qui sont d'un parti contraire , ne pourroient pas dire autrement , puisqu'ils admettent que le ferment verolique peut être communiqué par la respiration ; car il est sûr que dans cette occasion , le ferment qui seroit porté dans l'air , iroit tout droit au sang , pour s'attacher à ce qu'il y a de plus acide.

Et la matiere que l'on voit rendre aux verolez par le flux de bouche , me-

rite bien qu'on l'appelle pituite, plutôt que lymphe, parce qu'effectivement elle en a toutes les qualitez, surtout la viscosité qui lui est essentielle, & qui dépend fort de l'acide qu'elle contient; il y a même apparence que cette qualité, qui n'est pas une qualité occulte, sert de glu pour arrêter le ferment verolique.

Je ne veux pas pourtant faire le scrupuleux sur des mots; qu'on l'appelle comme on voudra, pourvu que l'on s'explique; car j'ai dit qu'il y avoit tant de rapport entre la lymphe, la salive, le suc pancréatique, la serosité & la pituite, que leur consistance ou les vaisseaux qui les contiennent, en font la plus grande difference.

Toutes ces humeurs dégénèrent facilement en pituite lorsqu'elles deviennent visqueuses, on peut dire que la véritable lymphe n'est jamais capable de faire des obstructions ni de s'épaissir dans les glandes ou ailleurs, que lorsqu'elle devient pituiteuse, & quoique les glandes soient les véritables filtres de la lymphe, on voit bien qu'elles reçoivent des artères, des veines,

& des nerfs , aussi bien que des vaisseaux lymphatiques , si bien que partout où il y a de la lymphe , il y a aussi du flegme , & à la rigueur on pourroit dire au contraire qu'il n'y a pas de lymphe par tout où il y a de la pituite.

Je n'ai rien dit du suc nerveux , parce que l'on ne peut entendre raisonnablement par ce suc , que le vehicule des esprits animaux , que l'on compare à de l'esprit de vin , & que l'on croit se joindre à la lymphe ; c'est pourquoi il n'étoit pas besoin d'en rien dire , puisqu'à proprement parler , ce ne seroient que les esprits moins subtils & plus queux , & si l'on entend quelque autre chose , je nie fortement qu'il y ait aucun suc nerveux.

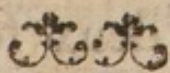


PROBLEME XVII.

Pourquoi un homme qui est blessé dans le tems qu'il a la Verole, ne guerit jamais bien de ses blessures, ou du moins qu'avec beaucoup de difficulté.

CEux qui ont le sang gâté, qui abondent en mauvaises humeurs, & qui ont beaucoup d'acres dans le corps, souffrent de tres-grandes difficultez à guerir de leurs blessures, parce qu'il se jette sur les parties blessées une grande quantité d'humeurs acres, que l'humidité & l'acrimonie sont des obstacles évidens à la guérison, lesquels il faut necessairement ôter, si l'on veut consolider une playe & un ulcere; & pour cela les saignées, les alterans qui corrigent les acres, les legeres purgations, les baumes, les onguens & les emplâtres, peuvent à la fin y donner ordre; à moins que le corps ne soit si cachochyme & les humeurs si acres, que la gangrene survienne, laquelle ne peut être corrigée, quand elle est confirmée, que

par l'amputation de la partie gangrenée : mais lorsque la Verole se trouve jointe aux blessures, le sang se trouve fort acre & corrompu par le moyen du venin verolique, lequel ne pouvant être corrigé par les remedes ordinaires, empêche la guerison, & le malade n'est gueres en état dans une grande blessure, de pratiquer les remedes qui le peuvent guerir de la Verole, comme il est aisé à chacun de le comprendre; & de là vient qu'on ne guerit presque jamais; & quoique la blessure soit fort petite, il y survient pourtant de mauvais accidens à cause des humeurs acres & virulantes qui se jettent sur la partie. Cela suppose que la cause de la Verole soit dans le sang, ou dans la partie solide qui est blessée, parce qu'il se pourroit faire qu'elle seroit ailleurs : & en ce cas, les blessures seroient regardées comme simples, & sans complication.



PROBLEME XVIII.

Pourquoi, lorsque la Verole universelle est accompagnée d'une gonorrhée, la salivation qu'on donne au malade ne le guerit pas entierement de cette gonorrhée.

LA gonorrhée est un écoulement involontaire, continuel & sans plaisir, de la semence, ou de quelque liqueur qui ressemble assez à la semence, ou de toutes les deux ensemble. Cet écoulement qui est commun aux deux sexes, n'est pas toujours causé ni entretenu par un venin verolique ; car il arrive tres-souvent à ceux qui ont bû des liqueurs fermentées, qui ont couru la poste, & en plusieurs autres occasions qui sont hors de soupçon de toutes sortes de Veroles ; & lorsqu'il est verolique tout le monde sçait qu'on employe deux sortes de remèdes pour le guerir ; les uns pour emporter le venin, qui seroit un obstacle perpetuel à la guérison, comme le

le mercure ou quelque autre qui soit propre à la même fin ; & les autres pour corriger & guerir les accidens qui sont restez , par exemple , l'ulcere des parties qui sont le siege de la gonorrhée , le relâchement & la débilité qu'un long écoulement a causé aux vaisseaux de la semence , ou à la caroncule qui la retient , & le gonflement qui est arrivé aux glandes qui sont aux parties de l'un & de l'autre sexe , par la presence de tant d'humiditez dont elles se sont imbibées. L'experience a fait voir que le mercure est propre à combattre le venin verolique , & à aider à la guerison des ulceres , en chassant les acides qui en sont la principale cause ; mais il n'a aucune vertu pour guerir les autres accidens de la gonorrhée , sur tout de la maniere dont on s'en sert pour procurer le flux de bouche , soit qu'on l'employe en onguent , ou en parfum , ou qu'on le donne interieurement en la forme ordinaire pour faire saliver ; au contraire bien loin de fortifier & de resserrer pour arrêter la perte de la matiere seminale , il est ennemi des parties ner-

veuses, il purge, il lâche, il débilité, il irrite même, puisqu'il ne peut exciter la salivation qu'en causant un grand mouvement à toutes les humeurs qui sont dans le corps. C'est pourquoi on ne doit pas être surpris qu'après la salivation qui a été donnée aux veroleux qui ont la gonorrhée, il reste encore ordinairement quelques accidens à corriger, & qu'on doit traiter comme simples, & comme s'ils n'avoient pas été veneriens; supposé que la salivation ait eu le cours ordinaire. J'ai dit ordinairement, parce qu'il arrive quelquefois que les parties sont si bien constituées, qu'étant une fois délivrées du ferment verolique, la Nature guerit le reste sans le secours d'aucun remède.



PROBLEME XIX.

Pourquoi la salivation qu'on donne à une femme verolée, ne la guerit pas des fleurs blanches.

QUoiqu'il y ait un bon nombre d'Auteurs qui prétendent que dans les femmes il y a cette difference entre la gonorrhée & les fleurs blanches, que le siege de la gonorrhée n'est que dans le col de la matrice, & que celui des fleurs blanches est dans la matrice même; néanmoins si on examine la chose de plus près, on trouvera que la gonorrhée peut aussi-bien provenir du dedans de la matrice, & qu'il est aisé de comprendre par la maniere dont la chaudépisse se forme dans les hommes, que le venin verolique peut non seulement penetrer jusqu'au dedans de la matrice, mais encore en traverser les cornes, & être porté dans les vaisseaux seminaux, & aux testicules de la femme. C'est pourquoi il n'y a pas lieu de douter que

bien souvent la gonorrhée ne soit jointe aux fleurs blanches, ce qui fait qu'il n'est pas rare que l'on se trompe, & que l'on confonde ou que l'on prenne l'un pour l'autre. Que si la femme verolée a une gonorrhée, la question est déjà décidée dans le Problème précédent, la salivation guerit ce qu'il y a de verolique, & laisse encore un écoulement qui doit être traité comme simple par les remedes ordinaires; tout ce qu'on y doit ajouter, c'est que lorsqu'une femme a porté pendant un an ou environ une gonorrhée qui vient du dedans de la matrice, quoiqu'elle puisse facilement guerir de ce qu'il y a de verolique, la perte qui reste après cela n'est pas moins difficile à guerir que les fleurs blanches.

Mais supposé que la femme verolée n'aye que des fleurs blanches, il y a trois choses à distinguer pour la résolution de ce Problème.

La premiere est, que les fleurs blanches peuvent ne provenir que d'une grande corruption de la masse du sang, sans aucun vice particulier de la matrice, ce qui pourtant n'arrive que

rarement, & pour lors il ne faut pas douter que la salivation ne les guerisse parfaitement, en guerissant la Verole, par la purification qui se fait de la masse du sang.

La seconde est, que les fleurs blanches dépendent souvent d'une alteration de la matrice dans laquelle le ferment qui lui est propre & naturel (& qui est la cause des menstrues) lorsqu'il est dépravé, corrompt le sang qui est porté dans cette partie, & le change en une espece de pus ou d'humeur puiteuse, qui est la matiere des fleurs blanches, sans que la masse du sang en souffre la moindre atteinte; & pour lors on ne doit pas esperer que la salivation guerisse cette incommodité, non seulement pour toutes les raisons que nous avons données dans le Problème precedent, en parlant de la gonorrhée, entre laquelle & les fleurs blanches on trouvera qu'il y a plusieurs rapports lorsque la gonorrhée est simple: mais encore parce que la matrice est une partie humide & un puant cloaque qui corrompt facilement les

humeurs qui s'y déchargent à la moindre alteration qui arrive à la femme, à la moindre passion qui l'excite, ou à quelqu'un de ces changemens qui lui sont mille fois plus ordinaires que ses ordinaires mêmes.

Enfin les fleurs blanches dépendent encore d'une corruption de la masse du sang, & du défaut de la matrice tout ensemble, & pour lors la salivation purgera le sang, & sera inutile pour les fleurs blanches suivant les raisons précédentes.

PROBLEME XX.

Pourquoi lorsqu'il y a carie verolique dans les os du crane, du nez, ou de quelqu'autre partie, non seulement les pillules mercurieles communes sont trop foibles pour la guerir, mais encore la salivation excitée par l'onguent est inutile.

IL est non seulement impossible de guerir la Verole qui est accompagnée de quelque carie considerable, par le

moyen des pillules purgatives mercurielles, mais encore la salivation excitée au moyen de l'onguent y est entièrement inutile. Il y a un bon nombre d'Auteurs qui l'ont observé en plusieurs verolez, & nous en avons vu quelques exemples : mais je n'ai encore vu personne qui se soit avisé d'en donner la raison physique, qui est à mon avis celle-ci. Tout ce que les pillules ordinaires de mercure peuvent faire, c'est de purger toutes les impuretez qui sont dans la masse du sang, ou qui se sont épanchées dans ces parties du corps, mais qui sont encore assez fluides ou qui peuvent être dissoutes pour rentrer dans les vaisseaux, & être vidées par les selles, ou par les autres voyes. C'est ainsi qu'on voit disparoître les glandes, les nodus & autres tumeurs veroliques, même des exostoses qui paroissoient d'une dureté extraordinaire, après l'usage du précipité solaire, dont quelques particules & leur vertu peuvent être portées dans toutes les parties du corps sujetes à ces accidens pour y combattre le venin verolique en dissolvant,

& atténuent les humeurs glaireuses ou plâtreuses qui l'envelopent. Mais lorsque ce venin verolique est engagé plus avant, & qu'il s'est figé dans les pores des os, dans lesquels le commerce du sang par les vaisseaux sanguins est imperceptible; le mercure qui est dans les pillules étant trop pesant ou plutôt étant retenu par les sucres qui sont à la surface des os, ne peut pas s'infiltrer dans des corps si compactes pour le détruire. Que si le mercure pris intérieurement est trop foible, quoique son mouvement soit alors celui des artères dont la distribution est du centre à la circonférence; que doit-on espérer du mercure qui entre dans le corps par le moyen de l'onguent, puisque son mouvement, suivant celui des veines, se fait de la circonférence vers le centre, c'est à dire, qu'il est porté au cœur, d'où il est ensuite sublimé vers les vaisseaux salivaires, & poussé hors du corps avec le flegme qui sort par la bouche pendant la salivation? Il est vrai que ce mercure n'est pas porté précisément tout à la fois aux vaisseaux salivaires (car si cela étoit, tous les

les malades à qui on donne la friction, feroient suffoquez par son mouvement rapide, & par l'abondance des humeurs qu'il entraîneroit à la gorge; quoiqu'il y en ait beaucoup qui le soient, & que tous risquent de l'être) il en reste toujours quelques particules qui sont distribuées dans les autres parties du corps par les impulsions des arteres qui partent du cœur; mais on voit bien que ces particules de mercure ne scauroient être portées dans les pores des os, par les raisons susdites. Et quand même elles y pourroient entrer, bien loin d'en arrêter la carie, elles l'augmenteroient inévitablement, parce qu'elles sont fort froides & venimeuses, & que cette froideur acheveroit d'éteindre le peu de chaleur qui reste dans ces os cariez, & dont la carie est leur veritable gangrenne.



PROBLEME XXI.

Sçavoir si la salivation qu'on peut exciter au moyen du parfum, est plus dangereuse que celle qui se donne par l'onguent mercuriel.

IL me semble que j'ai prouvé assez clairement dans le Chapitre neuvième de mon Livre, que la salivation qu'on excite aux virolez par le moyen de l'onguent, étoit extrêmement dangereuse, douteuse & difficile : J'ai dit encore dans le même Chapitre, que celle qu'on peut donner par le parfum a aussi du danger, quoiqu'une dure nécessité oblige quelquefois de s'en servir, lorsqu'il y a carie notable dans les os : & je prouve maintenant que le parfum est plus dangereux, & moins sûr que l'onguent.

Afin de le faire plus nettement, on remarquera que pour donner ce parfum, on se sert de quelques trochisques, dont la base & le fondement est le cinabre artificiel, ou le mer-

cure crud incorporé avec quelque raisine; par exemple, la terebentine & les autres drogues qu'on y peut mêler ne sont pas essentielles, parce qu'elles ne sont que pour la bonne odeur: on les fait à présent aussi simples qu'on peut, & on n'y mêle plus l'orpiment, parce qu'on a bien reconnu qu'il est un poison. Pour se servir de ces trochisques, on met le malade tout nud sous un pavillon, & on lui fait recevoir la fumée de quelques-uns de ces trochisques qu'on a jettez sur des charbons alluméz, lesquels on a placez au-dessous du malade, afin que la fumée environne bien tout le corps, à la reserve de la tête qu'on tient hors du pavillon, laquelle pourtant on y fait entrer de tems en tems, lorsqu'il y a des ulcères en quelque-une de ses parties. On réitere ces fumigations jusqu'à six ou sept jours, & si la salivation ne vient pas comme il faut, on donne une prise de mercure pour la déterminer. Cette salivation est au surplus semblable à celle qu'on procure par le moyen de l'onguent, elle prend le même cours, & elle est suivie des

mêmes accidens , avec cette difference que les suites en sont plus dangereuses , & la cure plus douteuse ; ce qu'on se persuadera facilement , si après avoir lû ce que j'ai écrit dans mon Livre sur le mercure , & sur l'onguent mercuriel , on fait réflexion que le mercure est bien plus divisé lorsqu'il est réduit en fumée par le feu , que lorsqu'il est simplement mêlé dans un onguent ; & que pour cette raison il entre dans le corps , non seulement sans mesure & sans proportion , ce qui est toujours dangereux & peu sûr ; mais encore il penetre si avant dans toutes les parties , qu'il se peut facilement figer dans les pores des nerfs & des membranes , dont la froideur est d'autant plus capable de le retenir , qu'il est lui même disposé à s'arrêter par la configuration de ses éguilles , telles qu'on remarque dans le cinabre , lequel n'est qu'un sublimé de souffre & de mercure , dans lequel sublimé les acides du souffre ayant pénétré les boules du mercure en ont changé la figure , en composant avec lui un tout qui a la forme d'éguilles ; & ce sont ces mêmes éguil-

les, non seulement atténuées, qui penetrent le corps, au moyen du parfum, sans changement de leur configuration, puisque nous voyons que si l'on veut sublimer le cinabre par le moyen du feu, il retient encore sa forme, quoique les parties en deviennent plus subtiles : il est vrai qu'elles peuvent changer dans la masse du sang, en se joignant aux souffres qu'elles y rencontrent ; & qu'alors le mercure qui est dans le cinabre y peut reprendre sa premiere forme, à l'occasion de ces souffres qui sont alkalis, à peu près comme on voit qu'il arrive lorsqu'on le mêle avec la chaux ; mais lorsque ces particules du cinabre ont pénétré dans les pores des nerfs & des membranes, ce qu'elles peuvent facilement par le mouvement impetueux qu'elles reçoivent du feu, sans alteration de leur figure, & qu'elles s'y sont figées par la froideur de ces parties, par la perte de leur mouvement, & par un étroit engagement, elles ne peuvent que boucher le passage aux esprits animaux, & causer des tremblemens de membres, des paralysies &

d'autres maladies qu'on voit arriver à ceux qui tirent le cinabre des mines, ou qui l'employent dans leurs ouvrages.

Ce que je dis du cinabre dont on se sert pour le parfum, se doit entendre de même, quand on employe le mercure crud, mêlé avec quelque raifine; parce que le souffre de cette raifine penetre le mercure à la moindre chaleur; & à mesure qu'elle brûle, il se fait un sublimé qui ne differe pas beaucoup du véritable cinabre, & qui est pour le moins aussi dangereux que lui par les mêmes raisons. Ce sont ces raisons qui doivent toujours faire craindre les parfums du mercure, & ce sont encore ces mêmes raisons qui n'étant que trop confirmées par des expériences funestes, doivent obliger chacun d'éviter à l'avenir un si dangereux remède. Je pourrois faire quelques autres remarques sur le cinabre, & sur les parfums; mais en voilà bien assez pour la resolution de notre Problème.



PROBLEME XXII.

Pourquoi la salivation excitée par la friction, quoique réitérée deux ou trois fois, ne guerit pas bien souvent la Verole.

ON voit assez souvent des malheureux qui ne sont pas gueris de la Verole, quoiqu'on leur ait réitéré deux ou trois fois le flux de bouche, au moyen de la friction qu'on leur a donnée en divers tems, même fort methodiquement; & on a lieu de croire que quand on la réitereroit cent fois, le succès n'en seroit pas plus favorable.

La raison de cela, c'est que le mercure est chassé trop vite de la masse du sang, & qu'il est porté vers les vaisseaux salivaires, sans avoir été bien distribué par tout le corps, ou sans y avoir pû dissoudre les ferments veroliques embarrassés dans les humeurs, ou dans les parties, & cela peut arriver en plusieurs manieres, comme, par exemple, lorsqu'il est entré dans

le corps une tres-petite quantité de mercure, il ne cause pas assez de mouvement pour enlever tous les ferments, & exciter une salivation critique & parfaite ; lorsqu'il y entre une trop grande quantité, il cause dans le sang un mouvement rapide qui le fait monter à la tête, avant que d'être bien distribué, & sans qu'il ait le tems de détruire les ferments veroliques : lorsque le virus est arrêté dans quelques endroits fort éloignées, & qu'il s'y est comme figé, la salivation purge le sang, & laisse ce virus dans les parries, lequel infecte de nouveau la masse du sang, & fait reparoître la Verole : lorsque la masse du sang est d'une complexion forte & difficile à dissoudre, & que le virus est engagé dans les humeurs, comme le font, par exemple, le sel & le soufre dans quelque lessive forte, le mercure n'agit qu'imparfaitement, & laisse des restes de la même Verole : lorsque dans un verolé il y a des sels trop fixes, le mercure passe sans qu'ils soient enlevés, ou bien il est précipité lui-même en partie, d'où vient que la saliva-

tion est imparfaite. Enfin il est aisé de comprendre que tandis que ces dispositions, ou de semblables, ne changent point, la salivation sera inutile.

PROBLEME XXIII.

Pourquoi certains Herolez ne salivent point par l'usage du mercure, qu'ils n'en sont point même purgez par les selles, & que cependant ils s'en trouvent quelquefois gueris.

PResque toutes les raisons que nous avons données dans le Problème précédent, doivent servir à la résolution de celui-ci-ci ; car si le mercure peut passer dans la masse du sang, par un mouvement trop rapide, il est aisé de comprendre qu'il y peut aussi passer en n'y causant qu'une alteration fort légère, & s'il ne trouve pas dans le sang assez de flegme pour se sublimer à la tête & aux vaisseaux salivaires, afin de sortir par la salivation, ou de fels fixes qui le précipitent, & l'obli-

gent à sortir par les selles, il sort par la transpiration, comme nous avons dit dans le huitième Chapitre du mercure. Bien que pour lors la cure soit fort douteuse, il peut néanmoins arriver qu'elle se trouve parfaite, quand le ferment verolique est en petite quantité, & assez volatile pour pouvoir suivre le mouvement du mercure.

PROBLEME XXIV.

Sçavoir si par la salivation on peut guerir les dartres, la galle, les écronelles, la fièvre quarte, la goutte, l'épilepsie, & d'autres maladies chroniques.

LE sentiment commun des plus habiles gens, est qu'au moyen de la salivation, on peut guerir non seulement les maux exprimez dans le titre de ce Problème, mais encore la plupart des maladies chroniques qui dépendent du vice des humeurs: la raison generale m'en paroît être celle-ci:

Comme l'on voit que les maladies aiguës qui dépendent du vice des humeurs, ne se terminent jamais heureusement que par une crise parfaite, qui est l'ouvrage de la Nature, & l'effet d'une grande effervescence au moyen de laquelle le sang se purifie à peu près comme il arrive dans le moût, il y a sujet de croire que si l'on peut exciter un pareil mouvement dans la masse du sang lorsque la cause de quelque maladie chronique s'y trouve fortement engagée, ce sera comme une crise artificielle qui dégagera le sang en peu de jours de tout ce qui lui est heterogène, & dont la Nature ne pouvoit pas venir à bout par ses propres forces.

C'est pour cette raison qu'on voit que des maladie aiguës qui surviennent à des gens verolez, sont un moyen fort court pour guerir la Verole par le secours de la crise, comme je l'ai expliqué dans le neuvième Chapitre.

C'est encore la même raison qui prouve que la salivation peut guerir des maladies chroniques qui dépendent absolument du vice de la masse du

fang, ou de quelque matiere épanchée dans les parties, qui puisse être dissoute suffisamment par le mercure, & entraînée dans les vaisseaux, ou poussée par la transpiration; autrement tout est inutile. Ce que je dis paroîtra plus clair, si nous parcourons deux ou trois exemples, après quoi chacun pourra raisonner sur les autres.

La grosse galle & les dartres dépendent de quelques sels acres & piquans embarrassez dans un flegme visqueux, lesquels étant portez par les arteres à la peau, ne peuvent pas transpirer, ni passer dans les capillaires des veines pour circuler; d'où vient qu'ils s'arrêtent sur la peau, & y forment des croûtes. Il est aisé de comprendre que la salivation en délivrant le sang de ces sels & du flegme, est un remede souverain pour guérir radicalement; & nous en avons vû l'experience.

Les écrouelles dépendent d'un acide envelopé dans un flegme visqueux, retenu dans quelques glandes dont il peut être enlevé par le mercure: mais lorsque le mal est hereditaire ou fort inveteré, il y a dans ces glandes un es-

pece de ferment qui ne peut pas être détruit entierement par le mercure, c'est pourquoi les écrouelles repullulent.

La fièvre quarte n'est pas à present une maladie longue, parce qu'on la guerit assez facilement, ou par le moyen du kinkina, ou par d'autres spécifiques.

Pour la goutte, lorsqu'elle n'est pas verolique, je ne croi pas que personne voulût souffrir un remede aussi desagreable que la salivation; toutefois je dirai dans ma Dissertation sur le mercure, qu'on peut la guerir radicalement par le mercure préparé, suivant la methode de Mayerus; car les autres préparations vulgaires y seront inutiles ou même nuisibles, à cause que le mercure mal préparé est ennemi des articles & des parties nerveuses.

Quant à l'épilepsie, j'ai vû des malades qui l'avoient contractée par la friction, la froideur du mercure étant tres-contraire à la tête. Neanmoins je parlerai d'un purgatif qui se fait avec du mercure, qui guerit cette maladie,

ce fera dans la même Differtation du mercure.

PROBLEME XXV.

Sçavoir si l'on doit donner la salivation à une personne qui a la grosse Verole, lorsque son sang n'est pas corrompu ; & si l'on peut avoir la Verole sans cette corruption.

LA matiere de ce Problème est le sujet d'une contestation que j'eus autrefois avec un Docteur en Medecine, lequel ne pouvoit pas comprendre qu'on pût avoir la grosse Verole, sans que le sang fût generalement corrompu : & bien que j'en eusse dit assez dans le second Problème de mon Livre pour le faire entendre au plus petit Ecolier en Chirurgie, néanmoins ce Medecin ne pouvoit pas encore developper ce mystere, ce qui m'a obligé d'ajouter cette paraphrase.

Il est vrai qu'ordinairement le sang est corrompu dans la grosse Verole,

comme j'ai dit dans plusieurs exemples rapportez ci-devant ; mais on peut avoir la Verole non seulement sans que le sang soit generalement corrompu, mais encore sans qu'il soit du tout vicié.

Et il n'est rien de plus facile à comprendre, si l'on considere que le ferment verolique n'agit que peu à peu, à proportion de son activité, que le sang par la disposition de son mouvement naturel, peut être tantôt plus, tantôt moins chargé de ce ferment, & qu'il s'en peut décharger sur les parties solides, & le reprendre ensuite comme par une espece d'échange ; c'est pourquoi lorsque le sang n'est que simplement alteré par les premieres impressions du ferment verolique qui lui est survenu, on a la Verole sans aucune corruption de sang. Lorsque le ferment verolique n'a encore changé en sa propre nature que quelques particules de sang, il n'y en aura qu'une partie de gâtée, & on aura la Verole sans que le sang soit generalement corrompu. Et enfin si le sang par son ébullition que j'ai comparée ailleurs à celle du

moût, se délivre du ferment verolique, & qu'elle en fasse une décharge ou sur la peau par des galles, des dartres, des pustules, &c. ou sur les autres parties solides, comme sur les membranes, dans les espaces des muscles, dans les articulations, ou dans les os, ce qui peut arriver sans qu'il en reste dans la masse du sang; ou même lorsque ces parties solides ont reçu ce ferment, sans qu'il se soit arrêté dans la masse du sang, ce qui se peut encore: dans toutes ces occasions on aura la grosse Verole, sans que le sang soit du tout corrompu. Que si la masse du sang après ces dépôts, retient encore quelque virus dans quelque une de ces parties, comme, par exemple, dans la serosité, on aura la grosse Verole sans que le sang en soit généralement infecté.

Il faut toutefois remarquer, que quoique la masse du sang puisse par son ébullition se décharger du ferment verolique sur les parties solides, il arrive le plus souvent que cette décharge n'étant pas véritablement critique, le sang en retient encore quelque portion, ou que n'étant que purement symptomatique,

symptomatique, il reste encore fort corrompu; & dans l'un & l'autre cas, il n'y a pas de difficulté qu'on ne doive donner la salivation au malade pour le guerir.

Il faut remarquer en second lieu, que le dépôt du ferment verolique pourroit avoir été fait sur une seule partie, & qu'il n'y auroit dans tout le corps que cette partie qui seroit affectée, par exemple, un os carié, une articulation imbibée, &c. & en ce cas on n'auroit pas la Verole universelle, mais plutôt une Verole particuliere; néanmoins comme c'est une suite de la Verole universelle, & que le ferment verolique par son progrès peut insensiblement revenir dans la masse du sang; que ce retour se peut faire ou plutôt ou plus tard, en quelques occasions, dont j'ai parlé dans mes premiers Problèmes, & qu'il est tres-difficile, pour ne pas dire impossible, aux plus éclairés de reconnoître cela en plusieurs con-
conctures, par l'inspection du sang qui paroît naturel; la prudence demande pour l'assurance du malade, de le traiter comme ayant la Verole universelle.

& de conduire le remede, suivant le plus ou le moins de probabilité qui resulte après un juste examen de toutes les circonstances.

Il y a un autre cas bien plus délicat sur la cure, c'est qu'on peut avoir la Verole, comme il est aisé de comprendre par tout ce que je viens d'expliquer, sans qu'on ait aucun signe extérieur, & sans qu'on puisse remarquer dans le sang aucun changement extraordinaire, & c'est pour lors que la prudence veut qu'on suspende son jugement & la pratique des remedes jusqu'à ce qu'on ait des preuves convaincantes, ou des inductions assez fortes pour se déterminer à agir.

PROBLEME XXVI.

Sçavoir si l'on peut exciter la salivation par quelqu'autre remede que le mercure.

J'Ay vû par plusieurs experiences, qu'on fait suer par sympathie au moyen d'un onguent qu'on mêle dans le sang du malade, comme je rappor-

terai dans le Problème suivant : j'ai
essayé si l'on pouvoit faire saliver par
la même pratique, en mêlant parmi
l'onguent du mercure préparé en plu-
sieurs manieres, mais je n'y ai pas
réussi. Je croi néanmoins que la chose
est possible ; car si l'on peut faire suer,
comme il est constant qu'on le peut,
suivant mes propres experiences, il est
aussi facile de faire saliver ; il n'y a
qu'à le sçavoir faire. On sçait que la
graine de staphisagria, le gingembre,
le mastic, le tabac, font cracher co-
pieusement lorsqu'on s'en sert en ma-
chicatoire. On n'a pas pourtant encore
trouvé le moyen d'exciter une saliva-
tion réglée par ces remedes, au lieu que
le mercure a pour cet effet une qualité
specifique, qui surpasse celle de tou-
tes les autres drogues qui me sont con-
nues.



PROBLEME XXVII.

*Sçavoir si l'on peut guérir la Verole
par sympathie.*

LA sympathie est à present connue par des effets si convainquans, que personne ne la met plus en doute. Le Chevalier Digbi, Chancelier de la Reine d'Angleterre, en a donné des raisons physiques très-probables. Il établit pour cela les principes suivans, qui semblent incontestables.

1°. Que l'air est plein des corpuscules de la lumiere du Soleil.

2°. Que cette lumiere qui est envoyée en ligne droite, est réfléchie par ces corps opaques en mille manieres différentes, jusqu'à ce qu'elle ait perdu son mouvement.

3°. Que ces corpuscules enlèvent avec eux quelques atômes des corps contre lesquels ils heurtent.

4°. Que toutes sortes de corps exhalent une matiere subtile qui tient beaucoup du caractère des corps dont

elle fort, comme l'ambre-gris, le musc, la rose : & les corps vivans envoient plus de cette matiere que les autres, parce que la plus grande partie des alimens ayant été volatifiée par la digestion, sort ensuite invisiblement par les pores de la peau, ce qui s'appelle transpiration.

5°. Que le vitriol dont on se sert pour faire la poudre de sympathie, contient un souffre anodin & balsamique, capable de guerir un grand nombre de maladies, lequel souffre peut-être en partie enlevé par la lumiere réfléchie, à laquelle il se joint facilement à cause de leur mutuelle ressemblance, la lumiere étant un feu celeste, & le souffre étant le feu des mixtes.

Cela posé, il est aisé de comprendre que la lumiere, le baume du vitriol, & les esprits qui exhalent du pus ou du sang du malade, sur lequel on applique la poudre de sympathie, étant portez en l'air, se joignent facilement, & sont attirez par la respiration que fait le malade, à cause qu'il a de semblables esprits, & que c'est une loy generale dans toute la Nature, qu'un

semblable attire son semblable, parce qu'ils ont plus de disposition à s'unir ensemble par la conformité de leurs parties ; & c'est ce baume joint à cette lumière & à ces esprits, qui fait la guérison qu'on appelle par sympathie, laquelle guérison est plus facile à faire lorsque le malade est proche, que lorsqu'il est éloigné du lieu où l'on applique la poudre de sympathie ; car l'expérience fait voir qu'elle n'agit point à une distance fort grande, parce que suivant les principes que j'ai rapportez, la lumière réfléchie diminue peu à peu de son mouvement en se repandant ; & la vertu sympathique cesse ainsi d'être portée.

Je n'ai point éendu les preuves de ces principes, parce que je suppose ou que le Lecteur les entendra suffisamment, ou qu'il pourra les apprendre dans le Traité que le Chevalier Digbi a composé sur la sympathie : je vais seulement rapporter quelques effets merveilleux que j'ai vûs, & qui regardent le sujet de ce Problème.

Le 19 Juin 1689. M. d'Avejan, Docteur en Medecine, me fit voir

une malade au Port, âgée de trente-cinq à quarante ans, laquelle avoit été traitée plusieurs fois de la Verole, ayant eu trois fois la salivation par le moyen de l'onguent, & pris outre cela un tres-grand nombre de pillules de mercure, sans être guérie; car elle avoit encore plusieurs gros chancres à la bouche, avec un ptyalisme ou crachement continuël, un ulcere large & profond à une fesse, avec un engourdissement à un bras, & à un genouil du même côté de l'ulcere, une grande maigreur, & la fièvre lente.

Elle fut purgée avec des pillules panchymagogues; après un jour d'intervale on lui tira deux onces de sang, & pendant qu'il couloit, on mêla parmi ce sang une dose d'onguent sympathique composé avec la mumie, la graisse humaine, le sang humain desséché au Soleil, & les trois vitriols calcinez au Soleil dans le tems qu'il parcourt le signe du Lion, jusqu'à ce que la poudre soit blanche, évitant avec soin durant tout ce tems-là le serain & la pluye: ce premier jour il n'y eut point de

sueur, mais seulement une moëteur; la malade fut fort inquiète, & il y eut augmentation de fièvre; le lendemain on réitera la saignée, & l'onguent fut employé de la même manière; la malade sua si copieusement qu'elle trempa deux paires de draps, cinq ou six serviettes, & un grand nombre de chemises. Le jour d'après voulant réitérer le même remède, on fut obligé de le suspendre, parce que la sueur étoit extraordinaire. Les deux jours suivans le remède fut réitéré en la même forme, & la sueur ne pouvoit pas être plus abondante. Les accidens ne cessèrent point, & n'en furent qu'un peu mitigez. Quelques jours ensuite il survint un autre ulcere à la cuisse, & celle de la fesse augmenta extraordinairement. Je fus d'avis de lui faire d'autres remèdes, intérieurement & extérieurement, qui la soulagerent beaucoup pendant quelques mois, après quoi elle perit par sa fièvre lente.

Dans le même tems le même remède fut pratiqué à une femme assez jeune, qui avoit pour signes de Verole

un poulain & des ulceres aux jambes : on lui tira quatre jours de suite huit onces de sang, deux onces chaque fois : on mêloit parmi ce sang la même dose de l'onguent sympatique, & la malade sua fort copieusement tous les jours ; le poulain disparut, mais non pas les ulceres, qui furent néanmoins gueris avec beaucoup de tems par les remedes ordinaires.

Par ces deux experiences je vis bien que le remede faisoit suer, mais qu'avec cela il ne guerissoit pas la Verole ; c'est pourquoi je crus que je le rendrois spécifique pour guerir cette maladie, en joignant à l'onguent du mercure préparé en plusieurs manieres, & sur tout du précipité avec l'esprit d'urine ; car cet esprit rend le mercure non seulement fort volatile, mais même il en reste quelque chose dans le précipité, quand on les a laissés fermenter ensemble, ce qui le rend plus propre pour être distribué dans le corps, où l'esprit d'urine est comme domestique. Voyez les épreuves que j'en ai faites.

Un certain Portier d'un College

dont je suis Medecin , avoit la Verole depuis deux ans ; il sembloit un lepreux , ayant des ulceres de la largeur de la main en plusieurs endroits de son corps , de grosses galles sur tout le reste , des chancres au gland & au milieu de la verge , & les bourses bien garnies de tubercules chancreux : il avoit pris souvent des pillules mercurielles , mais avec une grande negligence , passant plusieurs fois huit jours entiers , d'une prise à l'autre sans en user ; ces ulceres avoient gagné la tête & le derriere des oreilles. En cet état je lui fis tirer trois ou quatre onces de sang par le sieur Valencie , Maître Chirurgien de cette Ville , en presence de Messieurs d'Avejan & Sales , Docteurs en Medecine : l'onguent sympathique préparé comme j'ai dit , fut mêlé parmi le sang à mesure qu'il couloit. C'étoit à huit heures du matin le 18 Juillet 1689. Il commença à suer vers les dix heures , & continua tout le reste du jour , pendant toute la nuit il fut humide ; mais il la passa avec un peu d'inquietude : le lendemain nous lui trouvâmes le poulx fort élevé ; il fut en-

core saigné, mais à l'autre bras, & le sieur Goudin, Maître Apoticaire, qui se joignit à nous pour voir cette curiosité, mêla l'onguent sympathique parmi les quatre onces de sang que nous lui fîmes sortir; un moment après il sua copieusement, & continua de même pendant tout le jour: sur le soir il n'y eut plus d'alteration dans son pouls: la nuit du 19 se passa fort doucement avec sueur: le 20 il fallut le laisser manger à cause de sa grande faim, & il ne laissa pas de suer continuellement; ce jour-là il mouilla huit chemises, & cependant il étoit frais. La nuit du 20 se passa tranquillement en transpirant: mais le 21 il commença de suer assez matin, sans autre remède, & continua de même tout le lendemain; je crus que cela venoit de ce que par mégarde nous avions laissé le sang sur une fenêtre où le Soleil donnoit vigoureusement. Nous changeâmes ce sang de place, & le mîmes en un endroit frais. Nous l'y laissâmes quelque tems avant que de le jeter aux lieux, & voyant que le malade

continuoit à fuer, nous lui permîmes de se lever.

Tous ces accidens avoient disparu à la reserve d'un ulcere à la tête & d'un autre à l'épaule; nous crûmes que cela gueriroit facilement avec un onguent defficatif, & un peu de précipité blanc fort adouci; cependant le malade fut obligé d'aller trois fois en campagne à pied, à trois ou quatre lieues loin, & outre cela il se negligea tellement que dans moins d'un mois l'ulcere de la tête devint si profond, que le crane en fut découvert: il me donna bien de la peine à guerir, mais je le tirai enfin d'affaire parfaitement, par le secours de mon diaphoretique solaire que je lui faisois prendre tous les jours durant un mois, lui faisant garder le lit & la chambre, sans autre remede que du charpi sec qu'il tenoit sur l'ulcere, qui se consolida merveilleusement.

Le 21 Juillet susdit, je fis le même remede à une nourrice d'un enfant de M. Thoüeri Procureur du Roy au Siege de l'Isle d'Albigeois, laquelle étoit alors à Toulouse. Elle avoit déjà

pris diverses fois des pillules mercurielles qui avoient emporté tous les accidens de la Verole, à la reserve de quelques chancres, & de quelques verrues qui étoient restées autour de l'anus : je la fis saigner par le sieur Vigneaux Maître Chirurgien de Toulouse, & l'onguent sympathique fut mêlé parmi le sang qui étoit si chaud, que le Chirurgien avoit de la peine à le souffrir sur sa main. La malade passa le jour sans suer, mais elle sentoit une vapeur comme un feu qui sortoit de tout son corps, je la vis sur les sept heures du soir, & je la trouvai fort fraîche, sans la moindre alteration au pouls, suant bien des pieds, des jambes & sous les aisselles ; la nuit se passa fort tranquillement, & la malade ne fut que moëte. Le lendemain 22 Juillet, je lui fis tirer quatre onces de sang de l'autre bras, l'onguent sympathique fut encore mêlé parmi ce sang, lequel au reste étoit ordinairement froid ; la malade s'en apperçut la premiere, & le Chirurgien demeura d'accord qu'il n'en avoit jamais touché de plus froid que celui-là, ni aussi de plus

chaud que celui qu'il tira le jour précédent. Tout ce jour-là elle fut fort humide par tout le corps, ce qui dura encore toute la nuit, suant néanmoins des pieds seulement. Le 23 elle étoit aussi tres-humide, & mourroit de faim, il fallut la laisser manger; l'après-midi elle se leva; les verrues & les chancres avoient disparu, & elle se trouvoit parfaitement bien; son sein n'avoit pas changé, il est vrai qu'elle n'avoit pas beaucoup de lait auparavant, parce que j'avois fait sevrer l'enfant qu'elle nourrissoit depuis peu de jours. Je crus qu'elle étoit guérie, mais on me dit trois ou quatre mois après qu'un Apoticaire de l'Isle lui avoit encore donné quelques prises de pillules mercurielles pour achever de la rétablir.

Le 12 Aoust 1689 le sieur Goudin Apoticaire, me pria de voir un de ses malades, nommé *** dans la rue des Paradous, joignant la maison du sieur la Pierre, Maître Chirurgien à Toulouse. Le malade avoit un paraphimosis, & autour de son prépuce renversé & enflé trois gros chancres, outre un

quatrième au milieu de la verge. Je le fis saigner du bras droit, & je fis mêler l'onguent sympathique avec le sang à mesure qu'il couloit; le sang ne vint pas bien, & à peine en eûmes-nous deux onces & demie; il ne commença de suer que vers les trois heures après midi; la sueur n'étoit ni copieuse ni generale; la nuit se passa avec inquiétude & chaleur, le malade n'ayant pû supporter d'autre couverture qu'un simple linceul: le 13 à six heures du matin, nous le fîmes ressaigner de l'autre bras, & lui ayant tiré trois onces de sang, nous y répandîmes l'onguent sympathique à l'ordinaire. Le malade nous dit qu'il étoit sans douleur, quoique son pouls fût fort ému, ce qui faisoit espérer une sueur copieuse, & néanmoins il ne sua que du front, & dans le reste du corps la transpiration étoit forte & puante; la nuit se passa de même, la verge fut desenflee, & les chancres fort mitigez. Le 14 à cinq heures du matin, nous lui tirâmes six onces de sang, y mêlant l'onguent sympathique; à midi le sieur Goudin lui trouva le pouls tranquille, & re-

connut que la transpiration generale étoit encore plus forte , & la sueur du visage plus copieuse ; le malade disoit qu'il sentoît fortir comme un torrent de feu de tout son corps , & que la faim le pressoit beaucoup ; les autres malades furent pressés aussi de la faim au second ou au troisième jour sans manquer. La nuit se passa avec inquiétude & douleur piquante à la verge. Le 15 à sept heures du matin , le malade dormoit tranquillement ; & les fumées qui sortoient abondamment de tout son corps , étoient fort puantes. Nous lui fîmes encore tirer trois onces de sang auquel nous mêlâmes l'onguent sympathique , & il fallut permettre au malade de manger.

La douleur , l'inflammation , la dureté & l'enflure étoient entièrement dissipées , & les chancres à demi guéris. Un Capitoul eut quelque sujet de le faire conduire à l'Hôtel de Ville par des Soldats , & l'auroit retenu prisonnier s'il n'eût été malade. Il fut quinze jours sans rien faire , tant pour revenir de la peur qu'il avoit eue de la prison , que pour voir s'il acheveroit de guérir

sans autre chose, parce que son mal étoit devenu tres petit. Il lui fallut toutefois prendre les pillules mercurielles pour sortir entierement d'affaire.

Voyant que ces experiences ne réussissoient pas, Messieurs d'Avejan, Sales & moi, nous ajoutâmes l'onguent sympathique, du mercure crud, bien battu avec les susdites drogues, & nous en fîmes l'épreuve sur un pauvre garçon, tout couvert de Verole, & tres-mal accommodé. Nous commençâmes par le faire saigner le 24 Aoust 1689, & nous pratiquâmes à son égard la même chose qu'aux autres malades, pendant quatre jours de suite. Les deux premiers jours le malade ne fit que transpirer fortement; le troisiéme jour il sua, & le quatriéme il sua encore copieusement; mais cela se passoit sans aucun amandement & sans guerison; il fallut donc lui donner les remedes ordinaires.

Outre ces experiences, j'en ai encore fait une autre avec l'onguent sympathique seul. M. Gautié Curé de Graignague, étoit souvent attaqué de la goutte, & de tems en tems il avoit

quelque rhumatisme : je le fis saigner pendant quatre jours de suite , dans le tems qu'il avoit la goutte , & je fis mêler l'onguent sympathique parmi son sang. Il ne sua que fort mediocrement , & n'en fût ni mieux ni plus malade.

Après cela j'ai abandonné l'usage de ce remede , & je ne m'en suis plus servi. Je sçai bien qu'on pourra m'objecter avec raison , que voyant le soulagement évident dans les premiers malades , & une si grande diminution du mal , il falloit continuer le remede pendant plus de quatre jours , car il semble qu'il y avoit lieu d'esperer une guerison parfaite dans la continuation de ce remede , puisqu'en quatre jours on voyoit une diminution si considerable du mal.

A cela je réponds que la recette de l'onguent qu'on nous avoit donné n'en demandoit pas davantage , qu'on auroit peine à trouver des malades qui voulussent s'assujettir à un plus grand nombre de saignées , & qu'enfin j'ai toujours crû que nous ne sçavions pas la veritable préparation de la poudre de sympathie , laquelle est tenue fort se-

crette, & que peu de gens sçavent; & qu'ainsi nous ne devions pas attendre du remede que nous faisons, tous les avantages qu'on attribue à cette poudre.

Depuis que nous avons fait ces experiences, j'ai vû un Traité des fièvres, & des febrifuges, fait par M. Spon, Medecin de Lyon, lequel parle d'un semblable remede, mais il n'en apprend point la composition.

Quoique je n'aye point vû la guérison parfaite de la Verole par la sympathie, j'ai lieu de croire qu'elle est possible, & je croi que tous ceux qui liront les experiences que je viens de rapporter, tireront la même consequence. Ceux qui seront plus hardis que nous, ou qui seront plus heureux pour trouver une meilleure préparation de poudre de sympathie, en pourront profiter.

C'est dans cette vûe que j'ai voulu rendre publiques ces experiences.

J'ai vû que la poudre de sympathie, dont j'ai donné la composition, arrête souvent l'hémorrhagie, le flux de sang, & la perte involontaire de la semence;

mais aussi cela ne réussit pas toujours.

J'ai guéri la fièvre tierce avec la même poudre mise dans l'urine du malade, rendue au commencement du paroxysme, & ensuite évaporée à lente chaleur dans la chambre du malade. Néanmoins ces guérisons ne sont pas constantes, & trompent souvent, ce qui me fait croire qu'il y a quelque préparation de vitriol qui est plus mystérieuse, & qui nous est inconnue.

J'ai essayé une recette qui se fait avec le baume du Perou, le mercure doux, le vitriol, le sang d'un homme sain, & la graisse d'un homme mort de mort violente, le tout dans une bouteille fermée & exposée au Soleil. La dose en est d'un grain, pris intérieurement; mais ce remède est faux, & ne produit aucun effet, & je ne croi pas qu'il puisse devenir utile, quelque chose qu'on fasse, en suivant cette recette imaginaire pour les maladies internes.



PROBLEME XXVIII.

*Sçavoir si le Rhumatisme & la Verole se
peuvent guerir par le même remede.*

LA matiere de ce Problème est de
grande consequence, & elle re-
vient souvent dans la pratique; ceux
qui n'y sont pas bien versez se trou-
vent dans un grand embarras pour se
déterminer, & s'ils ne prennent pas le
bon parti, il en coûte la vie au malade.
Voici comme je croi que l'on doit dé-
brouiller les plus grandes difficultez
qui se presentent.

Lorsqu'on est bien assuré que le
malade a la Verole, & non pas un
rhumatisme, par des signes qui con-
viennent à la Verole, & non au rhu-
matisme, il n'y a pas alors la moin-
dre difficulté; il doit être traité par
les remedes ordinaires de la Verole.

Pareillement, quand on est assuré
que le mal est un rhumatisme, comme
lorsque le malade sent les douleurs or-
dinaires au rhumatisme, sans avoir eu

aucun commerce avec des femmes suspectes, ni eu de signe verolique dans aucune partie du corps; il n'y a pas là non plus de difficulté, il faut le traiter par les seuls remedes qui conviennent au rhumatisme.

Mais il arrive souvent que les signes du mal sont équivoques, & qu'on a bien de la peine à décider si c'est un rhumatisme ou la Verole; ces signes étant communs à l'une & à l'autre maladie. Par exemple, une homme a contracté une chaudepisse, de laquelle il a été soigné par les remedes ordinaires, & dont il paroît guéri, quoiqu'avec peine: peu de tems après la pluye sera tombée sur lui, & l'aura tout trempé pendant un voyage, & il ressent quelques douleurs dans les muscles, lesquelles s'augmentent la nuit, & ne veulent pas ceder aux remedes ordinaires. Il s'agit de sçavoir si cet homme a la Verole, ou bien un rhumatisme. On sçait qu'une chaudepisse donne la Verole assez facilement; les émulsions, les ptisannes rafraîchissantes, les purgations avec le mercure doux, ce sont les remedes communs,

& nonobstant tout cela, on voit souvent que ces remedes sont inefficaces.

J'ai remarqué que le mercure doux est trop concentré par les esprits du sel & du vitriol qui entrent dans sa composition, & que c'est la plus foible de toutes les préparations de mercure pour combattre le venin verolique : & l'on doit craindre que dans l'espece dont je parle il ait été trop foible ; car le venin étoit considerable, comme cela est prouvé par la difficulté qu'il y a eu de guerir cette chaude-pisse ; desorte que les douleurs qui sont survenues bien-tôt après, font soupçonner que ce ne soit une production du venin verolique qui est resté dans le corps. D'un autre côté, on voit une cause manifeste de ces douleurs, qui est la pluye ; vû qu'il est aisé de comprendre que le froid & l'humidité ayant empêché la transpiration, la lymphe & les vapeurs retenues se sont aigries, & retournant en dedans causent les douleurs dans les espaces des muscles, & le trouble qui paroît dans le sang ; & bien que ces dou-

leurs augmentent la nuit, ce qui est ordinaire à la Verole; cette conjecture est fort legere, puisqu'on voit aussi que dans les rhumes les douleurs redoublent sur le soir; desorte qu'il y a autant de raison de dire que c'est un simple rhumatisme: mais si on remarque que ce rhumatisme ne cede pas aux remedes communs, il y a lieu de croire que quelque venin verolique forme cet obstacle; cependant comme ces preuves ne sont point démonstratives, & que le malade souffre, il faut bien se déterminer à quelque chose: sera-ce pour le rhumatisme? On a déjà éprouvé les remedes accoutumez qui se sont trouvez inutiles: Sera-ce pour la Verole? Il y a bien plus à craindre pour le malade si on le traite par les voyes ordinaires; car outre que c'est une grande imprudence de se faire traiter d'un mal sans être assuré de l'avoir, on ne peut point penser au grand remede, c'est-à-dire, à la salivation, soit qu'on la veuille exciter par le moyen de l'onguent, soit qu'on veuille se servir
pour

pour cela du mercure pris interieurement, parce qu'alors on met le malade en danger de perir, non seulement par la grande dissolution du sang qui est causée par le mercure; mais principalement parce qu'il est sûr dans le cas present qu'il y a rhumatisme, & qu'il n'est que problématique qu'il y ait Verole: or la cause du rhumatisme étant une lymphe aigrie, & des serositez acres & mordicantes, épanchées dans les interstices des fibres musculieuses, il est tres-dangereux de faire rentrer ces humeurs acres dans la masse du sang, pour être ensuite portées aux vaisseaux salivaires, & sortir par la bouche; car outre que ce chemin est contre nature, & par consequent violent, on voit bien que ces humeurs ne peuvent qu'achever de gâter le sang qui n'est déjà que trop corrompu par leur mélange, & qu'elles ne peuvent que picoter & ronger les endroits par où elles passeront, puisqu'elles le font déjà dans les intervalles des muscles: & si l'on ajoute qu'à l'occasion du mercure les humeurs deviennent plus acres, l'on verra que le mal sera en-

core plus violent, & que le malade ne peut que souffrir, & perir par une si mauvaise pratique, au lieu qu'il se presente d'abord une indication tres-naturelle, qui est de résoudre en vapeurs ces humeurs acrimonieuses qui sont contenues dans les porrositez des chairs, pour être expulsées par la transpiration, qui est le chemin le plus court, & le plus facile; & par consequent celui qu'il faut tenir.

Les purgatifs sont tres contraires dans ces occasions pour deux raisons essentielles. La premiere, c'est qu'ils tirent de la circonference au centre, & font rentrer ces humeurs acres épanchées dans les chairs, ou qui sont prêtes à y couler dans la masse du sang, ce qui la corrompt davantage, comme j'ai dit. Et la seconde, c'est qu'ils fondent le sang; car les purgatifs legers sont inutiles dans les rhumatismes, parce qu'ils ne vuident pas les serositez retenues dans les parties éloignées, & les autres purgatifs qui sont forts fondent & dissolvent le sang, c'est-à-dire, qu'ils le corrompent encore davantage; c'est pourquoi l'on voit que ces

purgatifs irritent les douleurs du rhumatisme, & que quand on purge à contre-tems, comme le sang se gâte de nouveau, le rhumatisme recommence.

Il faut donc necessairement se servir des diaphoretiques, & par cette methode on peut traiter le malade sans avoir peur de prendre le change, parce que ces sortes de remedes conviennent également au rhumatisme & à la Verole. Voilà donc la résolution du Problème, qui est que le rhumatisme & la Verole se peuvent guerir par le même remede, pourvû que ce remede soit diaphoretique, & non purgatif, ni propre pour exciter la salivation, ce qui seroit tres-contraire ici.

L'on voit à present de quelle consequence est cette speculation; & l'on doit encore sçavoir que toutes sortes de diaphoretiques ne sont pas propres pour cette guerison; car il y en a qui sont trop legers & fort volatiles, qui passent avec trop de vitesse sans pouvoir enlever la cause du mal, comme l'esprit volatile de sel armoniac, celui de corne de cerf, & semblables.

Il y en a d'autres qui échauffent

beaucoup, tels que sont tous les diaphoretiques ordinaires; il y en a qui sont inutiles, comme l'antimoine diaphoretique, le cinabre d'antimoine, & semblables, parce qu'ils ne peuvent être regardez que comme des terres maigres fixées par la calcination, & seulement propres pour imbiber les acides de l'estomac, ou ceux qui sont dans l'intestin duodenum, ou bien ces diaphoretiques n'ont point été préparés jusqu'au degré de perfection qu'ils pourroient acquerir. Ce n'est pas ici le lieu de traiter cette matiere: j'ai dit ce que je devois dire là-dessus dans le Chapitre du mercure, & dans celui qui parle de la guerison de la Verole, où je renvoye mes Lecteurs pour la pratique.



PROBLEME XXIX.

Pourquoi les douleurs veroliques tourmentent plus la nuit que le jour, & si c'est constamment un signe de Verole.

ON sçait assez que les douleurs veroliques proviennent d'un acide qui picote les membranes des muscles, ou des os, ou les fibres nerveuses des parties qui les souffrent. Cet acide est attaché à la pituite suivant les principes qui ont été ci-dessus établis; & cette pituite domine plus la nuit que le jour, c'est-à-dire, qu'elle est plus acre pendant la nuit que pendant le jour, qu'elle coule plus facilement dans quelques parties pendant la nuit, ou bien qu'elle acquiert plus de mouvement pendant la nuit, & que par conséquent elle peut picoter davantage, ce que j'appelle dominer, qui est un terme de l'ancienne Ecole; voici la raison que j'en ai. Durant le jour les esprits coulent abondamment dans les

organes des sens , & cessent d'y couler durant la nuit , la chaleur & la lumiere du Soleil temperent l'air que nous respirons , & la nuit les vapeurs humides qui avoient été élevées par le Soleil , retombent & rendent l'air froid & humide , ce qui augmente en nous les acides ; desorte que ces acides étant multipliez , & cessant d'être temperez par les esprits animaux , par la chaleur & par la lumiere du Soleil , il est évident qu'ils deviennent plus acres , & en état de picoter avec plus de violence. L'air que nous respirons étant plus humide , & les fibres nerveuses cessant d'être tendues par les esprits qui sont retirez , ou pour mieux dire , qui cessent de couler dans les organes des sens , par une loy de la Nature qui a destiné la nuit pour le repos , & le jour pour le travail ; ces fibres , dis-je , étant relâchées , ce relâchement donne occasion à la pituite de couler plus aisément dans les parties charnues , dans les articulations , & ailleurs.

Enfin le lit étant une enveloppe qui reflechit les vapeurs qui sortent du corps par la transpiration continuelle ,

ces vapeurs réfléchies échauffent le corps peu à peu, & cette chaleur augmentant le mouvement dans les humeurs, toutes les parties du corps en sont aussi plus agitées; en sorte que si au même tems il se trouve des acides enveloppez dans quelque pituite auprès des membranes ou des fibres nerveuses, ces mêmes acides, qui étoient comme en repos, & qui ne caufoient aucune douleur, acquérant un nouveau mouvement par cette agitation qui les irrite, causent des douleurs si cruelles, qu'on les met au rang de celles qui sont insupportables.

Suivant cette explication, on voit que dans les rhumes, rhumatismes, vieilles toux, goutte sciatique, fluxions catarrheuses, & autres maladies, dans lesquelles les acides & la pituite, ou la lymphe, prédominent, les douleurs s'augmentent plus la nuit que le jour, & qu'on peut même ne pas ressentir de douleur pendant le jour, & en être tourmenté cruellement la nuit, aussi-bien que dans la Verole; & cela répond à l'expérience commune.

C'est pourquoi les douleurs noctur-

nes ne sont point un signe constant & assuré de la Verole, non pas même quand elles sont au milieu des membres, puisqu'il est évident que cela se peut rencontrer en d'autres maladies: il faut donc qu'il y ait quelque autre signe joint à ses douleurs nocturnes pour en conclure la Verole; à moins qu'on ne puisse tirer cette conclusion négativement, en disant: Le malade n'est pas sujet à la goutte; il n'y a point apparence de rhumatisme; il n'y a aucune autre cause occasionnelle qui ait pû produire ces douleurs, le malade a eu commerce avec des femmes gâtées, il a eu quelques chancres, &c. & ces douleurs viennent ensuite. Donc c'est la Verole: à quoi il faut encore ajouter beaucoup de prudence, en examinant toutes les circonstances qui peuvent nous rendre certains de cette maladie.



PROBLEME

PROBLEME XXX.

*Sçavoir si la gonorrhée aux femmes se
peut distinguer des fleurs blanches.*

J'Ai déjà dit quelque chose sur cette
matiere dans le Problème dix-neuf.
Celui ci est d'une espece toute diffé-
rente ; le premier ne regarde que le
prognostic touchant les fleurs blanches
qui sont jointes à la Verole ; & celui-ci
regarde le diagnostic , lequel est sou-
vent tres-difficile.

La gonorrhée est une perte involon-
taire & sans plaisir de semence , ou de
quelque autre matiere analogue à la
semence.

On divise la gonorrhée en simple ,
& en virulente.

La simple arrive sans aucun com-
merce impur , comme aux hommes
qui ont couru la poste avec trop d'agi-
tation , aux hommes & aux femmes
qui ont bû beaucoup de bierre ou d'au-
tres liqueurs fermentées ; ou par la
grande abondance de semence , ce qui

est commun à l'un & à l'autre sexe. La gonorrhée virulente est lorsqu'il y a du venin verolique contracté par le congrès avec une personne qui en est infectée. On appelle cette gonorrhée chaudepisse, pendant qu'il y a du venin avec ardeur & douleur ; & lorsqu'il ne reste plus de venin, mais seulement un écoulement de semence qui dure depuis long-tems, on l'appelle simplement gonorrhée. En latin on ne se sert que du terme *gonorrhœa*, & lorsqu'il y a du venin verolique on y ajoute, *gonorrhœa maligna*, ou *virulenta*.

A l'égard des femmes, la gonorrhée ne peut être un écoulement de véritable semence, parce que leur semence propre est différente de celle des hommes ; celle-là étant contenue dans de petites vesicules qu'on appelle presentement œufs, & les testicules, qui sont le reservoir de ces œufs, ne sont plus nommez que les ovaires des femmes.

Lors donc que les femmes ont une gonorrhée, elles rendent une matiere gluante, ordinairement blanche, quel-

quefois roussâtre ou verdâtre, semblable à celle qu'elles rendent lorsqu'elles ont des fleurs blanches. Cette matiere qui ressemble à de la semence, s'appelle aussi féminale, & c'est celle que les femmes répandent au dehors dans le congrès, avec beaucoup de plaisir.

Les Anatomistes modernes plus curieux que les anciens, ont observé qu'elle provient de l'orifice interne de la matrice, & qu'elle est exprimée par les petits conduits des glandes de cet orifice, à l'occasion d'une irritation de nerfs, & de la contraction des fibres charnues qui environnent ces mêmes filtres, qui font à peu près le même office que les glandes spongieuses, qu'on appelle aux hommes les prostates. Outre cette matiere féminale qui vient de l'orifice interne de l'uterus, on a encore observé que les femmes en rendent une autre plus laire & plus liquide, qui vient de ces offettes qui sont auprès des lèvres des parties honteuses, lorsqu'elles sont matouillées.

Quant aux fleurs blanches, la matiere en est à peu près la même, ou du

moins tres semblable. Elle vient des mêmes endroits, & même de tout le corps de la matrice d'où elle sort par les mêmes tuyaux que le sang menstruel; car on voit souvent que les femmes au lieu de sang, ne rendent qu'une matiere blanche, gluante & puiteuse, & quelquefois c'est une matiere sereuse, particulièrement quand il y a cachexie; car alors les impuretez de toute l'habitude se vident par cet égoût.

La même chose arrive dans les vieilles gonorrhées, dans lesquelles aussi les impuretez de tout le corps se mêlent avec la matiere féminale, & sont vidées ensemble à cause du relâchement extraordinaire qui se trouve dans les glandes.

Cette grande ressemblance qu'il y a entre la matiere des gonorrhées, & celle des fleurs blanches, a fait que plusieurs Auteurs ont appelé l'un & l'autre écoulement, une gonorrhée.

Quoiqu'il en soit, il est constant que quand la gonorrhée est simple, on ne peut la distinguer des fleurs blanches, parce que les matieres qui coulent sont

les mêmes, ou du moins fort ressemblantes, suivant ce que je viens de dire. Et lorsque la gonorrhée est virulente, il est vrai qu'on la peut quelquefois distinguer des fleurs blanches; mais aussi il y a souvent des difficultez insurmontables, comme je le vais faire voir dans les exemples qui suivent.

1. Une femme qui n'a jamais eu de fleurs blanches, & qui d'ailleurs est en parfaite santé, venant à recevoir les caresses de quelque homme qui a du mal venerien, ressent bien-tôt après un écoulement de matiere blanche, suivi de quelque douleur avec ardeur d'urine: c'est sans aucune difficulté une gonorrhée virulente, qu'on appelle une chaudepisse.

2. Une femme qui a des fleurs blanches deux ou trois jours avant ses ordinaires, & pendant autant de tems après les avoir eus, ayant accoutumé de n'avoir aucune perte, ni blanche, ni rouge pendant le reste du mois, est surprise d'une perte de quelque humeur acre qui lui fait douleur, & qui continue de couler dans un tems

que la malade en étoit ordinairement exempte ; cette perte est blanchâtre , tirant sur le jaune , & elle arrive après avoir eu commerce avec un homme infecté d'un mal venerien ; il n'y a pas encore aucune difficulté , cette femme est attaquée d'une chaudepisse.

3. Une femme d'un temperament bilieux , réglée en ses ordinaires qu'elle a tous les mois d'une couleur rouge pâle , & outre cela elle perd continuellement une matiere roussâtre , mais si piquante , qu'à la moindre agiration cette matiere lui corrode les parties naturelles qui en sont presque écorchées , avec inflammation & douleur ; cette femme sent un peu plus de douleur , & sa perte est un peu augmentée après avoir eu affaire avec quelqu'un qui sera gâté du mal venerien ; elle a sans doute contracté une chaudepisse , ou pour mieux dire , sa perte est devenue maligne & verolique ; mais je soutiens qu'en cet état le mieux oculé , & le plus habile homme du monde ne le sçauroit distinguer. De sorte que voilà un cas dans lequel on ne peut

point distinguer la gonorrhé d'avec les fleurs blanches, & ce cas arrive tres-souvent en Medecine; car il y a un grand nombre de femmes qui ont une perte continuelle de matiere blancheâtre, rousâtre, ou tirant sur le verd, laquelle matiere contient des sels si piquans, que les parties en sont quelquefois écorchées jusqu'aux cuisses; & cela sans aucune malignité, mais par une simple intemperie: que si un venin verolique étranger vient à se joindre à cette matiere qui est si disposée à le recevoir, il est impossible au commencement de le connoître, & cette femme en est d'autant plus malheureuse, que ne croyant avoir que son mal ordinaire, elle se neglige jusqu'à ce qu'elle se sente la Verole.

Mais lorsqu'elle se plaint de bonne heure, on trouve par l'inspection que la matiere devenue verolique, ne doit pas rester long tems sans faire quelque fracas, & que les écorchures qui étoient auparavant avec une simple rougeur, & quelque inflammation tout autour, seront de petits ulceres chancreux dont

le milieu sera rouge, environné d'un bord dur & blanchâtre, qui est le propre caractere des ulceres veroliques, & qui les distingue spécialement des autres sortes d'ulceres,

Je rapporterois sur ce sujet plusieurs autres exemples, car j'en ai vû un grand nombre; mais comme il n'y auroit que des differences du plus au moins, ils se peuvent presque tous réduire à ces especes que je viens de proposer, sur lesquelles il me semble qu'on peut aisément tirer toutes les consequences necessaires pour la résolution de ce Problème.

PROBLEME XXXI.

Sçavoir si toute Verole est curable.

IL y a deux partis extrêmement opposés sur cette question. Les uns ont prétendu qu'on ne guerissoit jamais parfaitement de la Verole, & qu'il restoit toujours quelque levain, lequel en tems & lieu reparoissoit pour jouer une nouvelle scène. Les autres

au contraire vantent tellement leurs remedes, qu'ils en prétendent guerir radicalement toutes sortes de malades. Chacun se pique aujourd'hui d'avoir des secrets infailibles pour la Verole; le moindre Frater se croit là-dessus un Esculape; plusieurs personnes debitent des recettes spécifiques: enfin un grand nombre de femmes prostituées après avoir communiqué la Verole à plusieurs, & après en avoir été souvent traitées, devenant à leur tour maquereilles, se mêlent de traiter cette maladie, dont elles promettent la guerison certaine, fondées sur leurs propres experiences.

L'un & l'autre de ces partis sont dans l'erreur; car en premier lieu l'experience fait voir quantité de personnes qui après avoir été traitées de la Verole, se portent fort bien pendant le reste de leur vie, qui fera quelquefois de cinquante ou soixante années sans en ressentir la moindre atteinte, & qui meurent enfin de toute autre maladie; ce qui prouve clairement qu'on guerit tres-souvent de la Verole dans toute la perfection possible: on

voit même de ces guerifons parfaites, dans toutes les differentes methodes de la traiter, quoiqu'une methode soit meilleure que l'autre, mais qu'il y a des gens faciles à guerir, & qui ont un temperament favorable à toutes sortes de remedes.

L'experience fait auffi voir que plusieurs meurent de la Verole, non seulement pour avoir été mal soignez; car alors c'est le défaut de ceux qui traitent ces malades; mais auffi par la violence de la maladie qui devient mortelle par elle même quand on la neglige, parce qu'elle corrompt toute la masse des humeurs, & ensuite les parties mêmes: ou bien par accident, lorsque ce venin a laissé quelque mauvaise impression dans une partie noble, dont la fonction est necessaire à la vie, ou lorsque le sujet n'est pas en état de supporter les remedes, tels que sont bien souvent les petits enfans, & beaucoup de femmes enceintes: de maniere que dans ces occasions la Verole est non seulement incurable, mais elle est même mortelle quelque soin qu'on y prenne, ce qui lui est commun avec les au-

tres maladies qui deviennent funestes dans ces mêmes circonstances, quand bien elles ne le feroient pas par leur propre nature.

On voit encore par experience qu'il y a des gens qui gardent la Verole toute leur vie, & que quelque chose qu'ils fassent ils n'en peuvent jamais guerir à fonds. On adoucit & on calme les symptomes, les malades paroissent gueris pendant quelque tems, & puis le mal recommence. Il y a tres-souvent des ulceres si malins qu'ils éludent toutes sortes de remedes; on en trouve de la nature du cancer, lesquels s'irritent par les remedes. Il y a d'autres malades d'un temperament mélancolique ou atrabilaire en qui la Verole dégenere en une espece de lépre, qui n'est pas moins difficile à guerir que la lépre même confirmée, elle est alors incurable à tous les remedes ordinaires. Enfin c'est une chose constante que les mêmes remedes ne guerissent pas tous les malades verolez. Le mercure qui est le remede le plus specifique, est non seulement inutile à plusieurs, mais encore le mal est bien souvent ir-

rité par son usage ; de sorte que si l'on a pas recours à d'autres remèdes, l'on ne vient jamais à bout de la cure.

Theophraste a remarqué que la Verole est comme une teinture physique, c'est-à-dire, qu'elle est tellement adhérente à la substance des parties, qu'il n'est pas moins difficile de l'en arracher, qu'il est difficile d'ôter aux métaux imparfaits leur teinture radicale, pour les rendre parfaits. C'est pourquoi il soutient qu'on ne peut bien guerir à fonds cette maladie, que par des moyens cachez au vulgaire ; & je croi qu'il a raison, lorsque la Verole est devenue habituelle ; car en cet état tous les remèdes ordinaires y sont inutiles.

Lorsque les os du nez ou du palais sont profondement cariez, la guerison en est tres-difficile. J'ai dit ailleurs que le parfum étoit alors un remède des plus efficaces, parce qu'il peut penetrer jusques dans les pores des os cariez pour y détruire l'acide rongéant qui est le levain & la cause immédiate de la carie. J'ai vû plusieurs fois les os du crâne découverts exte-

rieurement en divers endroits, par des ulceres veroliques, & se recouvrir assez facilement par un long usage des pillules mercurielles faites avec le précipité *per se*.

Plusieurs Medecins & Chirurgiens admiroient ces sortes de cures où ils avoient échoué, cependant il n'y avoit là rien de singulier; mais c'est que le crâne n'étoit que simplement découvert, sans carie & sans corruption de sa substance; & j'ai souvent observé que quoique les os demeurent longtemps découverts, ils se recouvrent sans aucune exfoliation, lorsque l'air ne les a pas noircis & corrompus, ce qui est contre les maximes ordinaires de la Chirurgie, qui enseigne que les os ne peuvent être exposez à l'air, & se recouvrir après, sans exfoliation; car comme je viens de dire, l'experience est bien souvent contraire à ces maximes erronées.

Enfin la Verole est quelquefois compliquée avec le scorbut, & d'autres fois avec la lèpre, & alors elle est incurable par les remedes ordinaires.

Je dis donc que la Verole qui n'a pas fait un grand progrès, est facilement guérie par l'usage du mercure, ou de plusieurs autres remedes ; que lorsqu'elle a pris de profondes racines elle ne peut être guérie parfaitement par les remedes communs, & qu'il faut recourir aux arcanes ; qu'elle est incurable lorsque la substance de quelque partie noble, ou tres-necessaire à la vie, est corrompue ou fort notablement alterée, & qu'elle est encore incurable par le défaut du sujet qui n'est pas disposé à soutenir la force du remede.

PROBLEME XXXII.

Sçavoir si l'on peut & si l'on doit arrêter le flux de bouche.

Lorsque l'onguent est mal donné, ou que le corps est fort pléthorique & fluxionnaire, de quelque methode qu'on se serve pour donner la salivation, on voit ordinairement une si

grande enflure de gorge, & un cours de salive si précipité, qu'il y a bien à craindre que le malade n'en soit suffoqué, si l'on ne détourne promptement l'abondance de cette fluxion. Cela n'arrive pourtant jamais dans la methode que j'ai enseignée pour donner la salivation, parce que le mercure étant pris par la bouche, une partie de la matiere est vuidée par les selles, une autre par la transpiration & par les urines; c'est pourquoi il se separe moins d'humeurs par la salivation, qui vient plus doucement, mais qu'on augmente peu à peu, & comme par degrez, en continuant de donner le mercure. Lors donc que le cas d'un crachement excessive est arrivé; pour éviter le peril où se trouve le malade, on le saigne au bras, & on lui fait prendre quelques verres de prisanne royale, avec le sené, la casse & le sel de tartre; par ce moyen on dérobe une partie des matieres qui se jettent sur la gorge, néanmoins le flux de bouche n'en est pas entierement arrêté, ni ne le doit pas être, puisqu'on l'avoit procuré pour la guerison du

malade ; aussi dans ce cas il n'est pas question de suspendre la salivation , mais seulement d'en moderer l'excès , & de prevenir le danger d'être étouffé par l'abondance des humeurs qui montent à la gorge : je dis même que si l'on arrêtoit ainsi le flux de bouche , supposé qu'on le pût faire par des remèdes puissamment astringens , on feroit sans doute perir le malade , parce que toutes les matieres qui ont été mises en mouvement , & qui sont déjà separées de la masse des humeurs , pour être expulsées par la bouche , ayant déjà reçu une détermination vers cette partie , se précipiteroient sur la poitrine , ou seroient arrêtées dans la tête & dans la gorge , & suffoque-roient le malade , ou le feroient perir d'apoplexie.

Il y a d'autres cas où l'on peut & l'on doit arrêter la salivation : En voici deux qui viennent souvent en pratique.

Lorsque la salivation qu'on a excitée dure au-delà de trente jours , & de quarante à ceux qui sont fort pléthoriques , il est absolument nécessaire de

de l'arrêter ; comme aussi lorsqu'on a donné quelque prise de mercure qui fait saliver, contre l'intention de celui qui ne l'a donné que pour purger seulement ; ce qui arrive à quelques-uns qui salivent très-facilement à la moindre prise de mercure, quelque bonne préparation qu'on en ait faite.

Pour en venir à bout on saigne le malade, si la saignée est d'ailleurs indiquée ; car après une longue salivation qui a beaucoup affoibli, la saignée ne peut d'ordinaire être que contraire. On purge avec le sené, la casse & le sel de tartre qui est très-propre pour précipiter le mercure en bas, & le faire sortir par les selles. Après quoi on peut employer l'or fulminant, ou toute autre préparation d'or ; car il n'est rien qui attire plus puissamment le mercure que l'or. J'ai trouvé par quantité d'experiences que les fleurs de soufre surpassent les autres remèdes. C'est le propre du soufre de coaguler le mercure. Ainsi ce remède est très-avantageux dans cette occasion. Je m'en suis servi plusieurs fois mêlé avec les fleurs de benjoin & les feuilles

d'or, & quelquefois j'y ajoutois mon diaphoretique solaire; par ce moyen je rompois l'action du mercure, je le faisois sortir par la transpiration; la salivation étoit parfaitement arrêtée dans deux ou trois jours, en donnant le remede de six heures en six heures.

J'ai dit que ce remede n'étoit pas nécessaire lorsqu'on donnoit la salivation par la methode que j'ai enseignée; mais si l'ayant donnée par quelque autre methode, on voyoit que le danger fut pressant, je croi que pour en arrêter l'impetuosité, il seroit bon de donner quelques prises de ce même remede.

PROBLEME XXXIII.

Sçavoir si l'on doit donner la salivation aux femmes enceintes.

IL y a des gens qui sont tellement prévenus pour la salivation, qu'ils ne croient pas qu'on en doive exempter les femmes grosses, lorsqu'elles ont la Verole; & ce qui les rend plus hardis à l'entreprendre, c'est qu'il y a des

exemples dans quelques Livres de Chirurgie, & même de Medecine, qui justifient qu'on a souvent traité de la Verole des femmes grosses, avec un tres-heureux succès, & pour la mere & pour l'enfant. M. Mauriceau dans son Livre des Accouchemens, rapporte plusieurs de ces exemples, & cite quelques Auteurs qui ont donné la friction à des femmes grosses qui en ont été parfaitement gueries. Je ne croi pas toutefois qu'on doive suivre ces exemples, car quoique les cures qu'on rapporte soient veritables, elles n'ont pas été sans risque, puisqu'on ne peut disconvenir que le mercure ne mette toutes les humeurs dans un grand mouvement, & qu'il ne fasse une grande dissolution du sang, outre qu'il nuit beaucoup au cerveau, & à toutes les parties nerveuses, par les raisons que nous avons dites dans le Chapitre du mercure; & tout cela doit faire craindre un avortement funeste & pour la mere & pour l'enfant.

Il n'importe qu'il y ait plusieurs experiences favorables à cette pratique; car c'est le propre des Auteurs de ra-

conter les cures rares & extraordinaires qu'ils ont faites, sans que pas un fasse mention des mauvais succès qu'ils ont eus le plus souvent, & ils en sont tous aux termes du Proverbe qui dit, que *le Soleil voit leurs belles cures, & la terre couvre leurs défauts*. Enfin le danger est évident, & les causes en sont manifestes; on doit donc s'abstenir de pratiquer le remède de la salivation aux femmes grosses.

Dans le tems que j'écrivois ce Problème, M. Thouron le fils, Docteur en Medecine de la Ville de Toulouse, fort judicieux & fort honnête homme, me dit qu'il visitoit actuellement tous les jours une malade qui avoit avorté par l'imprudence d'un vieux Chirurgien opiniâtre de cette Ville, qui lui avoit donné la friction contre l'avis du Medecin, pour la guerir de la Vero-
role que son mari lui avoit communiqué. Dans le plus fort de la salivation qui étoit le quinzième jour, & le commencement du huitième mois de sa grossesse, elle avorta d'un enfant qui ne vécut que dix heures; les vuidanges furent copieuses, mais en même tems

la salivation diminua, & fut presque supprimée par ce mouvement contraire; cependant l'humeur acre qui séjournoit dans les conduits salivaires, augmenta les ulceres de la bouche, & tout le secours qu'on lui donna n'empêcha point la gangrenne, qui s'étendit jusqu'à un œil; c'étoit une chose horrible à voir. Enfin après qu'elle eut souffert de tres-cruelles douleurs, parce que les mâchoires furent décharnées, & après qu'elle eut long-tems enduré la faim & la soif pour ne pouvoir avaler, elle perit misérablement.

Il est donc bien clair par ce triste événement, que l'avis du Medecin étoit plus sage, puisqu'il vouloit qu'on n'employât que la cure palliative pour moderer les accidens les plus fâcheux, & qu'on attendit après les couches pour donner cette malheureuse friction dont les Chirurgiens sont entêtés, sans pouvoir revenir de leur prévention, quoique la raison démontre le danger de cette methode, & que les observations journalieres les convainquent qu'il en coûte la vie à un grand

nombre de personnes sur qui l'expérience s'en fait.

Il y a bien des remedes qui peuvent guerir radicalement de la Verole une femme grosse, sans danger, pourvû qu'on n'attende pas à les donner à l'extrémité, & dans le dernier mois de la grossesse. Mais quand on n'en auroit pas d'autres que le simple précipité *per se*, ou le précipité solaire, on peut en sureté traiter une femme grosse avec ce remede, quoiqu'il excite le vomissement; car le vomissement n'est pas dangereux aux femmes grosses, qui quelquefois vomissent sans remedes pendant tout le tems de leur grossesse. Il n'en est pas comme du cours de ventre, lequel met la femme grosse en grand danger d'avorter, suivant l'Aphorisme d'Hippocrate, 34. liv. 5. *Mulier utero gerenti, si alvus multum fluat, periculum est ne abortiat*, c'est-à-dire, La femme grosse est en danger d'avorter lorsqu'elle a un cours de ventre considerable. La raison est que dans cette grande évacuation, non seulement les bonnes humeurs sortent avec les mauvaises, ce qui prive l'enfant de

sa nourriture, mais encore dans les épreintes réitérées, les muscles de l'abdomen compriment en embas la matrice, & cette compression tend à expulser l'enfant aussi-bien que les matières fécales; au lieu que dans le vomissement la matrice est plus soulevée que comprimée, avec les entrailles qui toutes s'émouvent en enhaut pour presser le ventricule, & en faciliter le renversement ou la contraction de bas en haut, qui est la cause immédiate du vomissement. Ceux qui examineront ce que j'avance ici, trouveront que la raison est bien d'accord avec l'expérience; & c'est sur ce fondement que j'ai souvent établi la pratique des remèdes que je propose.



PROBLEME XXXIV.

Sçavoir si le mercure agit par irradiation, ou par quelque propriété connue.

LE mercure est un mineral singulier, & qui n'a point de semblable dans toute la Nature. Aussi produit il des effets qui lui sont propres; je n'examine à present que les plus communs, qu'on observe dans la Medecine ordinaire, & qui sont de faire mourir les poux & les vers, lorsqu'il est simplement infusé ou bouilli dans l'eau commune; de guerir la galle lorsqu'il est mêlé parmi les graisses; de purger par le vomissement & par les selles, lorsqu'il est précipité en poudre, ou par l'action du feu, ou par des eaux fortes; & enfin d'exciter la salivation; étant appliqué exterieurement, ou étant pris interieurement.

Vanhelmont dans le Traité qui porte pour titre : *In verbis, herbis, & lapidibus est magna virtus*; c'est-à dire, Dans les paroles, dans les herbes, & dans les pierres,

pierres, il y a de grandes vertus ; nous fait voir clairement que le mercure n'agit que par irradiation, lorsqu'il est employé en le faisant bouillir dans l'eau commune, pour faire mourir les vers, lorsqu'on donne à boire de cette eau, ou lorsqu'il est simplement porté au col, enfermé dans un tuyau de plume, pour faire mourir les poux ; car alors il ne change en rien sa nature, & ne diminue jamais de son poids ; de sorte qu'il peut servir cent millions de fois aux mêmes effets, sans qu'il perde jamais rien ni de son poids, ni de sa vertu. Il agit donc sans aucune réaction, & il communique sa vertu par sa seule presence, sans communiquer de sa substance ; & c'est ce que Vanhelmont appelle agir par irradiation. J'ai expliqué cette maniere d'agir dans ma Dissertation du sel volatile huileux, & encore plus au long dans ma Dissertation du soufre, où j'ai fait voir qu'il faut necessairement qu'il sorte continuellement des pores du mercure quelque matiere étherée qui se repare par une autre matiere semblable, qui y entre à mesure que la premiere en sort,

& l'on peut y concevoir des poles opposez, ainsi que les nouveaux Philosophes distinguent fort à propos dans l'aiman deux poles, dont l'un répond au pole arctique, & l'autre à l'antarctique.

Vanhelmont rapporte un autre exemple qui ne prouve pas bien juste cette irradiation. Il dit que l'esprit de vitriol réduit en poudre le mercure : que cette poudre étant lavée & un peu pressée au feu, se revivifie en mercure coulant, tel qu'il étoit auparavant, & en même poids ; & que l'eau dans laquelle on a lavé la poudre étant évaporée, rend un sel qui n'est point semblable au vitriol dont on a tiré l'esprit, mais bien à un véritable alum. Il prétend que le mercure n'ayant point changé de nature, & retenant le même poids, a fait ce changement du vitriol en alum, sans aucune réaction, & par sa seule presence, ce qu'il appelle agir par irradiation, à peu près comme le Soleil éclaire les autres corps sans se diminuer.

Il est néanmoins aisé d'expliquer ce Phœnomene, sans avoir recours à cette

irradiation ; si l'on considere que le sel qui est dans le vitriol , & celui qui est dans l'alum , sont semblables dans leur origine. Le sel du vitriol est un acide qui a dissout de la mine de fer , & de cette dissolution resulte la couperose ; ou qui a dissout de la mine de cuivre , ce qui fait le vitriol de Cypre ; ou qui a dissout & du fer & du cuivre , ce qui fait un vitriol mixte , comme celui d'Allemagne : & l'alum contient ce même sel acide qui a dissout de quelque mine de pierre. L'alum & le vitriol ne different donc qu'à cause de la diversité des corps qui ont été dissouts par le même acide. Cela posé , il est aisé de comprendre que l'esprit de vitriol est cet acide qui est commun au vitriol & à l'alum ; que cet acide ayant été dégagé par la distillation du fer & du cuivre auquel il s'étoit joint , & venant ensuite à se joindre au mercure , dans les pores duquel il s'embarasse , il y prend une nouvelle détermination , laquelle est conforme à celle qu'il faut pour composer un sel alumineux ; ce qui peut arriver par un léger changement dans les pointes de

cet acide qui se feront , par exemple , un peu émoussées , en pénétrant les pores du mercure , & en écartant ses parties pour le réduire en poudre. Et pour un tel changement il n'est pas besoin que le mercure agisse de sa part , ni qu'il communique aucune qualité , il suffit qu'il résiste , c'est-à-dire , qu'il ne souffre aucun changement ni dans son poids , ni dans sa nature ; comme il n'est besoin d'aucune vertu particulière au marteau dont on bat le fer , pour faire changer de figure à ce métal ; la simple impulsion que l'ouvrier lui donne , & la propre résistance de cet instrument , suffisent pour faire un tel changement dans le fer , sans que le marteau soit changé lui-même : ou si l'on veut un exemple plus propre , un moule n'est pas changé quand on y a jetté plusieurs fois de la cire fondue.

Lorsqu'on mêle du mercure avec les graisses , afin d'en faire de l'onguent pour la galle , le mercure est divisé en parties imperceptibles ; & ce mélange se fait à cause de la ressemblance qu'il y a entre les graisses & le soufre qui réside dans le mercure.

La galle provient d'une matiere visqueuse & salée, qui s'est arrêtée dans la peau; les souffres & les graisses sont propres pour adoucir les sels par leur onctuosité, & pour atténuer les humeurs par la vertu qu'ils ont d'échauffer, & les petites boules du mercure qui sont dans l'onguent, penetrent facilement les pores, & se trouvant dans un mouvement continuel, quoiqu'il ne paroisse pas aux yeux, ce mouvement est propre pour dissiper & résoudre par la transpiration, l'humeur qui cause la galle; de sorte qu'il n'est pas besoin d'admettre aucune irradiation pour expliquer la guerison de la galle par le moyen du mercure.

Quand on fait le précipité avec l'eau-forte ou avec d'autres corrosifs, quelque lotion qu'on fasse, il reste toujours quelques sels engagez parmi le mercure, & il y a beaucoup d'apparence que ce sont ces sels qui le rendent purgatif; c'est l'opinion de tous les Auteurs tant anciens que modernes, & je me suis aussi moi-même rangé de ce sentiment. Je commence néanmoins à présent à douter de la certi-

rude des raisons qu'on allegue là-dessus, & je propose aux Sçavans mes conjectures.

L'Arcane corallin de Paracelse se fait, au rapport de Vanhelfmont, en mettant le mercure coulant dans la liqueur alkaëst, & en un quart d'heure ce mercure se trouve réduit en poudre, sans que la liqueur alkaëst ait diminué de son poids, ni de sa vertu, ce qui est bien à remarquer : ensuite on distile de l'eau de blanc d'œuf, & on la cohobe quatre ou cinq fois sur cette poudre, qui reste rouge & entièrement fixe, car elle souffre le feu de forge sans aucune diminution ; & en cet état c'est un remede qui purge par haut & par bas. Cela posé comme une chose dont on n'a pas lieu de douter, il faut tirer necessairement les consequences suivantes.

1. Que ce ne sont pas les sels étrangers qui rendent cette poudre purgative, puisqu'il n'y en a point du tout qui ayent pû se lier avec le mercure.

2. Que ce mercure ne peut être devenu purgatif que par son propre sel & son propre souffre, lesquels ont

été dévelopez & tirez au dehors dans cette préparation.

3. Que le précipité fait par les eaux-fortes, ou par le feu même, peut aussi devenir purgatif par cette extraction de son sel & de son soufre, sans que les sels des eaux-fortes y contribuent autrement que comme un moyen à ouvrir le centre du mercure; ou en tout cas s'il y reste quelque portion de ces sels étrangers, elle ne serviroit que pour rendre le purgatif plus violent, par les irritations qu'elle pourroit causer.

4. Que le mercure ainsi préparé est un purgatif spécifique, tel qu'est à peu près l'antimoine, ou les autres purgatifs ordinaires, ou du moins tel qu'est le vitriol.

5. Que quand le précipité est absolument fixe, comme est l'arcane corallin, il pourroit agir par irradiation, de même que le verre d'antimoine: on peut néanmoins expliquer comment ce précipité & les autres peuvent purger, sans avoir recours à cette irradiation, & dire que l'acide de l'estomac agit sur eux à peu près comme sur le

fer, & qu'il en change quelque legere portion en un vitriol qui purge ; & cette explication me paroît naturelle, parce que le mercure se change facilement en une espece de vitriol au moyen des acides, ce qui n'arrive pas à l'antimoine.

Il est vrai que les acides de l'estomac ne pourroient pas dissoudre le mercure crud ; car ils sont trop foibles, comme je dirai dans la suite de ce Problème ; mais lorsqu'il est ouvert dans la préparation, soit par le feu, soit par les eaux-fortes, on s'appercevra en le mettant sur la langue, qu'il acquiert un goût qui approche fort du vitriol.

Ces mêmes conjectures me font douter de l'explication que tous les Scavans donnent de la salivation expliquée par le mercure.

Ils nous disent tous, que comme l'on voit que le mercure devient tres-corrosif lorsqu'il est joint aux esprits acides du sel & du vitriol, avec lesquels on le mêle avant que d'en faire la sublimation ; & que l'on voit encore que le mercure devient corrosif lors-

qu'il est dissout par les eaux-fortes, ou par les autres acides corrosifs ; il arrive de même que le mercure pris interieurement, ou introduit dans le corps par le moyen des parfums, des onguents, ou des emplâtres, se mêle avec les acides qui se rencontrent dans toutes sortes de corps, & plus encore dans celui des verolez ; puisque le venin verolique est un ferment acide, & que de cette jonction il résulte une espece de sublimé corrosif, lequel par sa volatilité monte facilement à la tête & à la gorge par le mouvement des arteres, rongéant par son acrimonie, les conduits salivaires, qui étant ulcerez rendent cette grande abondance de salive pituiteuse qu'on voit sortir par le flux de bouche.

Ce qui confirme cette opinion, c'est qu'on voit que le mercure se joint aisément aux acides corrosifs, tels que sont les eaux-fortes, l'esprit de nitre, l'esprit de vitriol, celui de soufre, &c. & on a crû qu'il en arrivoit de même dans le corps humain ; de sorte que le mercure devenant ainsi corrosif, on n'a point de peine à expliquer avec

beaucoup de vrai semblance tous les accidens qui paroissent dans la salivation.

Que si pourtant nous examinons sans prévention tout ce qu'on veut nous faire accroire, nous trouverons qu'il y a lieu d'en douter, & que la salivation provient ou d'une qualité spécifique qui est dans le mercure, & qui est propre au seul mercure, ou de quelque autre disposition qu'il acquiert dans le corps, & dont on peut se former quelque idée assez claire & assez probable.

Il est vrai que dans le corps des vérolez les acides y deviennent si acres, qu'ils ulcerent quelquefois tout le corps, & on ne voit que trop souvent des malades qui sans avoir usé de mercure, ont la bouche pleine de chancres & d'ulceres; tellement qu'alors on n'a point besoin de supposer que le mercure se change dans le corps en sublimé corrosif pour ulcerer la bouche. On en a ici une cause manifeste, sans le mercure; pourquoi donc ne se pourroit-il pas faire que quand on prend du mercure, la bouche devienne ul-

cerée, sans que ce mercure se change en sublimé corrosif : par conséquent la salivation ne sera pas une suite nécessaire de cette corrosion, causée par le mercure.

D'ailleurs quoique les acides qui sont dans le corps des verolez ou des galleux, soient assez forts pour causer des ulceres ; les acides qui sont dans les corps sains sont fort temperez, & d'une nature bien différente des acides qui sont dans les eaux-fortes, dans le nitre, dans le vitriol, dans le soufre, &c. car ceux-ci ne sont que des sels résouts par la violence du feu, & joints à quelque portion de soufre brûlant & caustique, que le feu a aussi enlevé du vitriol, du salpêtre, & des autres sels qu'on a distilez ; au lieu que les acides qui sont dans les corps sains, sont adoucis par le mélange des esprits, & par la partie balsamique & onctueuse des humeurs ; ce qui cause une disposition fort éloignée de la qualité corrosive. Et cependant si l'on donne la friction à un corps sain, il aura la salivation de même que s'il avoit la Verole.

Les acides qui ont été tirez du nitre, du vitriol, du soufre, du sel marin, & semblables, sont regardez comme fixes, n'ayant pû être extraits que par la violence du feu, & tous les acides qui sont dans le corps humain sont volatiles, mais tous les acides volatiles ne se lient pas au mercure, par exemple, l'acide du vinaigre qui est volatile, puisque sans le secours du feu il monte au nez de ceux qui en approchent, & même beaucoup d'autres acides ne s'y unissent pas non plus, comme celui du citron, de berberis, & celui des fruits & des plantes acides; néanmoins ces acides ne sont pas si éloignez de ceux de notre corps, le vegetal ayant bien plus de rapport avec nous, que le mineral. Ainsi l'on voit clairement qu'il n'y a que les acides corrosifs tirez des mineraux par la violence du feu, qui se lient au mercure, & qui le rendent corrosif. Or il est impossible que de tels acides soient produits dans notre corps: on suppose donc une chose non seulement sans la prouver, mais même qui repugne; c'est pourquoi jusques à ce

qu'on ait fait voir par des experiences certaines que les acides de notre corps se joignent au mercure, & que de cette jonction il en resulte un sublimé corrosif; on a droit de nier qu'il y ait aucune parité entre le mercure avec les acides du corps, & ce même mercure avec les acides des eaux-fortes.

Mais, dira-t-on, vous convenez que le venin verolique est acide; le mercure guerit la Verole par la salivation qui suit après l'avoir pris. Donc le mercure se lie à cet acide, puisqu'il le chasse hors du corps.

Je répons que cette consequence n'est pas necessaire, & qu'elle n'est pas une suite de ces premisses; car les purgatifs ordinaires vident la cause du mal qui est souvent dans les parties fort éloignées de l'estomac, en irritant ses fibres, d'où s'ensuit une contraction, & un mouvement qui le renverse en resserrant le pilore, ce qui produit le vomissement, sans que pour cela ces purgatifs se lient à ces matieres qui sont expulsées: ou bien les purgatifs excitent une fermentation dans les hu-

meurs, laquelle est suivie de la purgation; & il n'est pas besoin pour un tel effet, qu'ils se lient ensemble aux humeurs; car souvent le purgatif est dehors, quoique la purgation continue, ou quelquefois les matieres sortent plutôt que le purgatif; de même le mercure guerit la Verole en procurant à la cause du mal un mouvement convenable pour être chassée du corps, sans qu'il se lie au venin verolique.

En effet quand le mercure excite seulement un cours de ventre, il ne peut être regardé que comme un autre purgatif; & lorsque le mercure est fixe, il ne se distribue pas dans le corps, il n'agit immédiatement que dans l'estomac, & de là il passe par les intestins pour sortir par les selles, sans manquer cependant de guerir la Verole. Ce ne n'est donc point une conséquence nécessaire que les acides du corps, pour être expulsez par le mercure, se doivent lier avec lui, puisqu'on peut expliquer cette expulsion en plusieurs manieres tres-évidentes, sans cette jonction prétendue.

Et que dira-t-on de la salivation que

plusieurs pratiquent au moyen d'un parfum réitéré : ils mêlent de l'argent-vif avec du baume du Perou, & en font un onguent, & y ajoutant du storax, ils en forment des trochisques. Ils mettent un de ces trochisques sur les charbons ardents, & avec un entonnoir ils en font recevoir la fumée par la bouche du malade, qui la tient ouverte au dessus de l'entonnoir, & presque en même tems il salive assez copieusement. On entretient cette fumée avec de nouveaux trochisques pendant deux heures, & le malade se retire ensuite pour aller à ses affaires ; on réitere tous les jours une nouvelle salivation de la même manière, & on continue jusqu'à ce que le malade soit parfaitement guéri de la Verole.

En ce cas la bouche ne devient point ulcerée.

Dira-t-on alors que la fumée du mercure se joint aux acides veroliques, & qu'il se change en sublimé corrosif ? on voit bien que cette explication seroit ridicule ; & qu'on est contraint d'avouer que cette fumée ne fait que dilater & relâcher les conduits salivai-

res ; que le mercure qui est porté en atomes jusques dans ces conduits , y remue & dissout la salive qui s'écoule , & qu'en continuant d'ébranler les fibres de ces conduits , ce mouvement attire de nouvelle salive en abondance , ce qui est d'autant plus facile à comprendre , que la salive est poussée naturellement dans ces conduits de toutes les parties du corps , comme je l'ai expliqué dans le Problème dix neuf.

Sur cet exemple on peut rendre raison de la salivation qui est excitée par la friction ; & dire que le mercure ayant pénétré la masse des humeurs , comme il est dans un perpetuel mouvement , il la rompt & la dissout toute ; & comme le flegme est froid & humide , contenant un acide envelopé parmi beaucoup de filamens onctueux accrochez ensemble , ce qui le rend visqueux comme une espece de glu , il est aussi plus propre que les autres humeurs pour embarrasser & retenir un peu les atomes de mercure , qui sont froids , & qui contiennent beaucoup d'acide envelopé de souffre ; en quoi il a encore quelque rapport
avec

avec le flegme, quoique ces atomes gardent toujours leur figure ronde, & leur mouvement naturel; car pour être embarrassés ils ne perdent ni leur qualité, ni leur figure, comme on le voit quand on les mêlent parmi les graisses.

Or ce flegme qui est la matiere prochaine de la salive, est porté naturellement vers la tête & vers les conduits salivaires, & le mercure suit cette détermination.

Et comme ce mercure qui a été introduit dans le sang, est étranger, les esprits vitaux se meuvent avec impetuosité pour l'en chasser. Dans ce mouvement il s'excite une grande effervescence, qui fait que les ferments se dévelopent, & rendent la salive plus acre; & de cette acrimonie proviennent les ulcères de la bouche, le relâchement des vaisseaux salivaires, & enfin la salivation.

Cette explication semble plus naturelle que toutes celles qu'on a données jusqu'à présent; elle est fondée sur des principes incontestables; & sans avoir recours à la qualité spécifi-

que & occulte qu'on peut attribuer au mercure pour faire saliver, cette propriété est ici expliquée sans mystère, & suivant les loix d'une Physique tres-simple.

Les esprits vitaux sont les conservateurs de la vie; dès qu'il y a dans le corps, & sur tout dans les humeurs qui fermentent, quelque matiere étrangere, ils heurtent sans cesse contre elle, parce qu'ils sont dans un perpetuel mouvement, & leur agitation dure jusqu'à ce que cette matiere qui ne s'accommode pas à ce mouvement, soit hors du corps; comme quand on s'est fiché une épine dans le doigt, on sent bien-tôt après une agitation, une pulsation, & un mouvement extraordinaire, avec chaleur & douleur, ce qui cause souvent une grande enflure avec inflammation; lequel mouvement vient des esprits qui heurtent sans cesse contre ce corps étranger pour le chasser dehors, ou qui font contracter les fibres pour son expulsion; c'est par cette raison qu'Hippocrate appelle les esprits, *Impetum facientes*: enfin ce sont eux, c'est à-dire, les corpuscules les

plus subtils, & les plus actifs qui sont la cause de tous les mouvemens qui se font dans la nature.

On pourroit peut-être trouver quelque autre explication; celle-ci m'est venue dans l'esprit en écrivant ce Problème, dont je m'étois moi-même proposé la matiere comme un doute; mon explication m'ayant paru assez évidente, je n'ai pas crû en devoir chercher d'autres.

Quand on donne la salivation en faisant prendre le mercure crud par la bouche, le succès en est à peu près le même, & il agit sans doute de la même maniere que par la friction: si l'on se sert de quelque précipité pour donner la salivation, il faut remarquer que plus il est fixe, & moins il est propre pour faire saliver, parce qu'alors le mercure est trop lié, ce qui fait qu'il ne peut pas être distribué dans le corps. Il n'agit que sur l'estomac & sur les intestins, & il excite seulement le vomissement, ou bien il purge par le selles.

Lorsqu'il est volatile, les sels qui l'ont réduit en poudre n'étant attachez

au mercure que fort superficiellement, les lotions qu'on a employées pour l'adoucir avant que de le faire prendre, ont emporté la plus grande partie de ces sels ; de sorte que quand il est dans l'intestin *duodenum*, il arrive de deux choses l'une ; sçavoir, 1. que ce reste de sels est émoussé & amorti par le concours de la salive, du suc pancréatique & de la bile, dont l'amertume est opposée à l'acidité des ces sels qui étoient attachez au mercure, & que ce mercure se revivifie en les quittant, divisé pourtant en atômes.

Ces atômes par leur mouvement, penetrent la masse des humeurs, s'embarraissent parmi le flegme, & sont portez vers la tête & à la gorge. Enfin il survient les mêmes choses que nous avons dites dans l'explication precedente de la salivation ; avec cette difference que tout s'y passe plus doucement que lorsqu'on a donné la friction, parce que ce mercure ne se répand pas tout d'un coup par tout le corps, comme il fait par la friction ; car alors il cause un grand tumulte dans les humeurs, en augmentant leur

effervescence ; au lieu que dans cette occasion il se distribue peu à peu , & à reprises , & la salivation vient comme par degrez , ce qui se fait sans aucun danger , comme il est aisé de comprendre.

Ou bien , 2. il arrive que ces sels n'abandonnent pas le mercure , & qu'ils l'accompagnent dans sa route ; cependant il est impossible qu'ils ne changent bien-tôt leur nature , car leur acidité se change nécessairement en salé volatile , ce qui est commun à toutes sortes d'acides qui passent par l'estomac , & par l'intestin *duodenum* , pourvû que leur quantité ne soit pas demeurée. Un tel changement se fait par l'action du ferment de l'estomac , & par le mélange de la salive , du suc pancréatique , & de la bile , dont l'amertume prévaut sur les qualitez des autres ; car de l'acide volatile , & de l'amer volatile , il en résulte un salé volatile , à peu près comme celui de l'urine ; de sorte que ces sels devenant volatiles , acquierent une disposition favorable pour enlever ces atômes du mercure , les faire distribuer dans le

corps , aider la penetration & la dissolution des humeurs. Cependant quoique les sels changent leur qualité , les corpuscules du mercure restent entiers , & de cela seul que ce sont des matieres étrangères , les fibres nerveuses en sont irritées , & le mouvement des esprits se redoublent pour les chasser au dehors , ce qui cause une émotion considerable dans toute l'habitude. Et enfin la salivation s'ensuit de la même maniere que nous l'avons expliquée , si ce n'est que dans ce cas ici , elle est moins dangereuse que dans tous les autres , tant parce qu'on la fait venir comme par filets , que parce que ces sels qui accompagnent le mercure s'étant volatilisez , sont devenus en même tems détersifs , & sont comme une espece de correctif du mercure , empêchant sa froideur & ses mauvaises qualitez , ce qui fait qu'il ne laisse aucune mauvaise impression aux parties nerveuses.

Je pourrois faire ce discours d'une plus grande étendue , & je pourrois aisement expliquer tous les symptomes qui paroissent dans la salivation , mais

comme je n'employe que des principes connus & reçus de tout le monde, & que c'est aux Sçavans que je propose mes conjectures, j'ai crû qu'il n'en falloit pas davantage : & d'ailleurs, posé ces principes, cette explication que j'obtiens, vient d'abord dans l'esprit naturellement, & sans aucune peine.

PROBLEME XXXV.

Sçavoir si la Verole volante peut être guérie par la salivation, ou s'il ne faut employer que les seuls diaphoretiques.

ON appelle Verole volante lorsque pour tout signe il ne paroît que des douleurs errantes, tantôt dans une partie, tantôt dans une autre ; ces douleurs n'étant jamais fixes pour longs tems dans un même endroit, quelquefois même disparoissant entièrement, & revenant à diverses reprises ; mais il faut toujours supposer que ces douleurs ont été précédées par quelqu'au-

tre signe commun à la verole , ou qu'elles sont les suites de la Verole universelle , dont on a été traité autrefois ; de sorte qu'il se peut faire également , que la cause de ces douleurs soit jointe à un venin verolique , ou qu'elle soit sans aucun venin ; & dans ce dernier cas , on l'appelle fort improprement la verole volante.

Cette cause est toujours une humeur acide volatile , & souvent accompagnée de quelque flatuosité , laquelle s'élève par la fermentation qui se fait principalement dans les arteres dont les tuniques en sont irritées & gonflées ; ou bien si cette humeur sort en vapeur hors des arteres , elle picote les fibres nerveuses & membraneuses des muscles.

Lorsque les acides abondent , ils peuvent être envelopez dans un peu de flegme , & être portez jusqu'aux extrémités des arteres capillaires , où étant retenus par la viscosité de cette humeur , ils sont ensuite atténuez par une nouvelle fermentation qui résout une partie du flegme en vapeur , & l'acide venant à se développer , y occasionne

sionne par les picquotemens , une douleur passagere , mais tout ce que les arteres contiennent de liquide est bientôt poussé dans les veines , qui s'anastomosent insensiblement avec les arteres ; & cette impulsion se fait par le sang qui circule continuellement du cœur dans toutes les arteres , & de là dans les veines , pour revenir au cœur , & en être exprimé de nouveau : ou bien quelquefois cette même vapeur s'échape jusques dans les espaces des muscles , dont elle pique & tiraille les membranes , ou les fibres nerveuses , y causant une douleur qui ne dure qu'autant de tems qu'il en faut pour que cette vapeur soit chassée hors du corps , avec les autres fumées qui sortent naturellement par une transpiration continuelle. Suivant cette théorie qui me paroît conforme à la raison & à l'experience , la cause de ces douleurs étant en petite quantité , errante & volatile , ce seroit mal à propos qu'on donneroit la salivation , & tout à fait contre la bonne pratique , lorsqu'il n'y a point nul venin de Verole ; car puisqu'elle se résout sou-

vent d'elle-même par la transpiration ; elle indique aussi un remède qui agisse aussi par la transpiration ; de sorte que les diaphoretiques sont les seuls remèdes qu'on doive employer dans cette occasion , tous les autres étant superflus ou inutiles.

Quand il y a du virus verolique , on peut faire precéder quelques prises de mercure doux , ou de précipité *per se*, & ensuite venir aux diaphoretiques.

Néanmoins une longue expérience m'a appris que toutes sortes de diaphoretiques n'y sont pas bons , car les uns échauffent sans succès , comme les ptisanes sudorifiques , & tous les souffres qui ne sont point fixes ; & les autres sont trop foibles , &c. je me sers de mon or horizontal , auquel j'ajoute quelque peu de poudre de vipères ou de perles , avec un peu de syrop de pavot blanc.

L'antimoine diaphoretique , le cinabre d'antimoine & semblables , sont inutiles , quoiqu'ils fassent suer copieusement ; mais le bézoard minéral & le bézord jovial y sont favorables sans doute , parce qu'ils sont plus propres

que les autres pour absorber les acides, étant plus ouverts.

On trouvera par experience qu'il y a bien des gens qui croient n'être pas gueris de la Verole, parce que six mois ou un an après avoir été traitez par les remedes convenables, il leur survient de ces sortes de douleurs errantes. J'en ai vû plusieurs qui ne pouvant pas se persuader que ces douleurs fussent sans venin verolique, ont tourmenté leurs corps & leur esprit par une infinité de remedes propres à la Verole : même par la salivation réitérée, sans que jamais ils en aient reçu le moindre secours.

J'ai trouvé que l'usage du lait joint à ces diaphoretiques, procuroit tout le soulagement qu'on pouvoit attendre. Le lait, parce qu'il adoucit les sels acres, en les délayant par sa ferosité, & en les embarrassant par sa partie butireuse ; & les diaphoretiques, en ouvrant les pôres de la peau, & facilitant la sortie de ces sels retenus.

F I N.



APPROBATION.

J'Ay lû par l'ordre de Monseigneur le Chancelier, *le Traité des maux Veneriens* : On propose dans ce Livre la methode de guerir la Verole sans les onctions de mercure ; on indique une calcination du mercure avec l'or, & la methode de s'en servir dans les differens symptômes & les differens degrez de cette maladie ; on y propose aussi les causes de cette maladie, & differens Problêmes sur la même matiere ; on les résout d'une maniere aisée ; & le tout compose un Livre qui merite de revoir le jour. A Paris le 7 Janvier 1702.

FRESQUIERE.

PRIVILEGE DU ROY.

L OUIS , par la grace de Dieu ,
Roy de France & de Navarre , A
nos amés & féaux Conseillers, les Gens
tenans nos Cours de Parlement , Maî-
tres des Requêtes ordinaires de nôtre
Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Pa-
ris, Baillifs, Sénéchaux, Lieutenans
Civils, & autres nos Justiciers qu'il
appartiendra. S A L U T , Nôtre amé
LAURENT D'HOURY, Imprimeur Li-
braire de nôtre Ville de Paris, Nous
ayant fait supplier de lui accorder nos
Lettres de Privileges pour imprimer
en cette Ville : *Dissertations Physiques
sur quelques matieres de Chymie & de
Medecine, par M. Gervais Ucay,
Docteur en Medecine à Toulouse*, Nous
avons permis & accordé, permettons
& accordons par ces Presentes, d'im-
primer ou faire imprimer ledit Livre
en telles forme, marge, caractere, &
autant de fois que bon lui semblera,
pendant le tems de huit années années
consécutives, à compter du jour de la
datte desdites Presentes, de le ven-

dre, faire vendre ou distribuer par tout nôtre Royaume : faisant défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres, dans la Ville de Paris seulement, d'imprimer, vendre, ni distribuer ledit Livre sous quelque pretexte que ce soit, même d'impression étrangere ou autrement, sans le consentement de l'Exposant, ou de ses ayans cause, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, applicable un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages, & interêts; à la charge d'en mettre avant de l'exposer en vente, deux Exemplaires en nôtre Bibliothèque publique, un autre dans le Cabinet de nôtre Château du Louvre, & un en celle de nôtre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur Phelypeaux Comte de Pontchartrain, Commnndeur de nos Ordres, de faire imprimer ledit Livre dans nôtre Royaume, & non ailleurs, en beaux caracteres & papier, suivant ce qui est porté par le Reglement des

années 1618 & 1689. & de faire enregistrer les Presentes ès Registres de la Communauté des Libraires de nôtre Ville de Paris; le tout à peine de nullité d'icelles. Du contenu desquelles Nous vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchemens contraires. Voulons qu'à la copie des Presentes qui sera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenue pour dûement signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers-Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent, sur ce requis, de faire pour l'exécution des Presentes toutes significations, défenses, saisies & autres Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires. C A R tel est notre plaisir. D O N N E' à Versailles le vingt-huitième jour de May, l'an de grace

mil sept cens deux , & de notre Regne
le soixantième.

Par le R o y en son Conseil ,

C A R P O T , & scellé.

*Registré sur le Registre de la Commu-
nauté des Imprimeurs & Libraires ,
conformement aux Reglemens. A Paris
le 8 Juin 1702.*

Signé , P. TRABOUILLET, Syndic.

PANACÉE¹

UNIVERSELLE.

UNIVERSITY OF CHICAGO

LIBRARY



METHODE
QUE L'ON PRATIQUE
A L'HOSTEL
DES
INVALIDES.

Pour guerir les Soldats
de la Verole.

LA MANIERE DE FAIRE
*la Panacée mercurielle pour la
cure de toutes sortes de Veroles,
tant vieilles que recentes, pour le
Scorbut, le Rhumatisme, & pour
toutes sortes d'Obstructions.*

RENEZ la quantité qu'il
vous plaira de vermillon ou
de cinabre, broyez le dans
un mortier de marbre avec
un pilon de verre, & le mêlez avec

son poids égal de limaille de fer bien nette, mettez ce mélange dans une cornue exactement lutée, en sorte qu'il la remplisse jusqu'à un pouce près du haut; mettez la cornue dans un petit fourneau de reverbere, & adaptez à son col un recipient qui soit presque plein d'eau, lutez les, & allumez le feu au fourneau par degrez, afin d'échauffer la retorte peu à peu; & tout votre cinabre passera en mercure coulant: délutez la cornue, jetez l'eau, & séchez le mercure en le passant souvent dans un linge blanc & sec, puis le passez deux ou trois fois par le chamois, & mettez-le dans un matras de verre avec du sel bien purifié, & du vinaigre distillé; il faut le bien battre, & l'agiter pendant une heure, & après verser toute la liqueur par inclination, remettre de nouveau du sel & du vinaigre, l'agiter comme auparavant, & réiterer cela jusqu'à trois fois.

Il faut prendre le mercure ainsi purifié & séché, le mettre dans une cornue de verre, verser par dessus autant de bon esprit de nitre, adapter un recipient, & faire distiller le tout au feu

5
de sable jusqu'à s'ce é, il restera au
fond de la cornue le mercure en sel,
avec les esprits les plus fixes du nitre.

Pesez le mercure ainsi précipité, &
le broyez au mortier, avec autant pe-
sant de vitriol calciné à blancheur, &
autant de sel desseché: mettez le mé-
lange dans une cucurbite, ou dans un
matras au sable, proche de la platine;
si c'est une cucurbite, qu'elle soit basse
& couverte de son chapiteau; il faut
donner le feu de sublimation par de-
grez, jusqu'à ce que toute la substance
du mercure soit montée: elle se coa-
gule en une matiere cristalline au haut
& aux côtez du vaisseau, dont il la
faudra détacher, après qu'on aura
coupé le vaisseau avec un fer chaud,
puis le bien broyer sur le porphyre, &
y ajouter autant pesant de sel très pur
& très-sec, & la moitié autant de vi-
triol calciné à rougeur, & sublimer le
tout pour la seconde fois, tant que le
mercure soit monté comme à la pre-
miere, en une tres-belle matiere cris-
talline, qu'on broyera encore avec son
poids égal de nouveau sel purifié, &
laquelle on resublimerà comme ci-

dessus, ce qu'il faudra réiterer jusqu'à cinq fois, qui feront sept sublimations, y comprenant les deux premières avec le vitriol. A la huitième il faudra broyer le mercure seul, & le sublimer au sable dans un matras. Lorsque toutes ces sublimations seront achevées, il faut garder le sublimé, qui sera tres-beau, dans un verre bien net & bien fermé.

II. OPERATION.

IL faut prendre un tiers du susdit sublimé pour le revivifier avec de beau regule d'antimoine; si ce tiers du sublimé pese une livre, il faudra huit onces de regule, & on réduira l'un & l'autre en poudre; lorsqu'ils seront bien mêlez, mettez-les dans une cornue, adaptez-y un recipient, & les distilez à feu de sable par degrez. La substance reguline d'antimoine passera la première, qui est ce qu'on appelle beurre d'antimoine; ensuite le mercure qui sera tres-bien purifié, & qu'on separera; lavez-le bien, & le sechez avec un linge net & sec, puis le

faites passer trois au quatre fois par le chamois, & le ferrez dans une phiole bien bouchée.

III. OPERATION.

Prenez douze onces de ce sublimé qui a été réservé & bien enfermé, broyez-les dans un mortier de marbre avec un pilon de verre, & lorsqu'elles seront en poudre tres-subtile, ajoutez-y peu à peu huit onces de mercure revivifié du même sublimé, agitez & triturez le tout ensemble jusqu'à ce que le mercure soit mortifié & éteint, en telle sorte qu'il n'en paroisse aucun atôme de vif; mettez la poudre dans un matras au sable, & dessous le vaisseau donnez le feu par degrez, dix à douze heures durant, jusqu'à ce qu'on voye que le mercure soit tout-à-fait monté & sublimé au haut du vaisseau; alors il faut cesser le feu, & laisser refroidir le vaisseau qu'il faudra casser ou couper étant froid, pour en separer le mercure qui sera sublimé en une substance compacte, ferrée & cristalline, qu'il faut avoir soin de separer

des folles farines qui seront par dessus, & de quelque portion de mercure vif s'il y en avoit ; broyez dérechef ce sublimé au mortier de marbre, avec le pilon de verre, & le sublimer pour la seconde fois, en separant toujours les folles farines, & les terrestréitez qui demeurent au fonds ; il faudra rebroyer & ressublimer, & continuer du moins jusqu'à neuf fois la même manipulation.

IV. OPERATION.

ALors prenez votre sublimé que vous mettrez peu à peu sur le porphyre bien net, avec sa molette, le broyant le plus long-tems, & le mieux qu'il sera possible, ce que vous continuerez jusqu'à ce que le tout soit bien broyé, & vous mettrez la poudre dans un pot de verre, d'une embouchure un peu large, versant par dessus de bon esprit de vin alcoolisé & aromatisé, avec canelle, macis, giroffles, écorces superficielles de citrons & ambre-gris, que l'esprit de vin surpasse la matiere de trois doigts, & agi-

tez bien le tout ensemble ; & lorsque l'esprit de vin sera empreint de la partie la plus subtile de ces aromats, versez-le doucement par inclination dans un matras, au moyen du entonnoir de verre, rebroyez ce qui sera resté dans le pot, & continuez à reverfer le même esprit de vin aromatisé, qui sera séparé de la matiere subtile qui reste dans le matras : continuez ainsi à réduire toute la matiere en atômes, jusqu'à ce qu'elle passe entierement dans le matras avec l'esprit de vin. Cela étant fait, fermez bien le matras avec son bouchon de verre, & le posez sur le sable chaud d'une chaleur tres-moderée, pendant quinze jours, ou même trois semaines. Ce tems fini retirez le matras, & agitez bien l'esprit avec la poudre que vous verserez dans une cucurbite un peu basse, adaptez sur la cucurbite son chapiteau avec un recipient, lutez & distilez à un feu assez doux ; tout l'esprit de vin qui sortira tres-pur & tres-net, peut toujours servir à la même, ou à une semblable operation.

Au fond de la cucurbite il vous res-

tera votre Panacée mercurielle tres-bien préparée, qu'il faudra mettre dans un vaisseau de verre net, & bien fermé. C'est un remede admirable pour beaucoup de maux differens, mais particulièrement pour toutes sortes de Veroles vieilles, recentes, de quelque nature qu'elles soient, & pour tous leurs accidens, aussi bien que pour le scorbut, le rhumatisme, toutes sortes d'obstructions dans toutes les parties du corps, & pour les vieux ulceres. On le donne même aux petits enfans aussi hardiment qu'aux grandes personnes pour tuer les vers, & pour toutes sortes de galles & de vices qui rongent le cuir. Enfin c'est un remede spécifique à quantité de maux inconnus, rebelles & inveterez, puisqu'il est un vrai mondificatif du sang; & son usage administré & pris à propos, & avec jugement, ne peut jamais faire de mal.

La seule & unique maniere pour s'en servir utilement à tous les maux marquez ci dessus, est de former une pâte de la Panacée dans un mortier de verre avec son pilon, avec de belle & bonne gomme adragant, dissoute dans de

l'eau rose ou de fleurs d'oranges, & en mouler de petits grains comme des dragées de plusieurs grosseurs, les plus gros ne doivent pourtant pas peser plus de quatre grains de froment.

PANACE'E UNIVERSELLE.

IL faut faire un beau sublimé corrosif à l'ordinaire, qui soit sublimé du moins trois ou quatre fois, avec sel & vitriol bien préparez, employant du sel & du vitriol nouveaux à chaque sublimation; on doit faire ce sublimé soi-même, & ne se point fier à celui qui se vend chez les Droguistes, à cause qu'il peut être mêlé de quelques parties arsenicales.

Prenez donc trois livres de ce sublimé, une livre de beau regule d'antimoine, que vous réduirez bien en poudre, chacun à part, mêlez-les ensemble, & mettez les dans une cornue proportionnée à la matiere; adaptez y un recipient, lutez-le, distilez le beurre d'antimoine à l'ordinaire, & qu'il soit rectifié jusqu'à trois fois, changeant de vaisseaux à chaque rectification.

Pesez le beurre d'antimoine qui doit être pur, net & clair en consistance d'huile; & y ajoutez le double de son poids de cristal de tartre blanc, bien purifié que vous aurez fait vous-même, à cause de la chaux qui est dans la crème de tartre que les Droguistes vendent; mettez ce cristal en poudre, & mêlez-le avec le beurre d'antimoine dans un vaisseau de verre, se servant pour cela d'un pilon aussi de verre; le tout étant bien mêlé & incorporé ensemble, mettez la pâte dans un grand matras de verre dont le col soit assez long, & par dessus de l'eau de pluie distillée, quatre fois autant pesant que la matiere; fermez bien le matras avec son bouchon de verre, & le posez sur le sable chaud, donnez le feu par degrés pour l'échauffer peu à peu jusqu'à ce qu'il bouille, ce qu'il faudra continuer pendant huit heures, après quoi on ajoutera peu à peu de l'huile de tartre par défaiillance, bien pure & filtrée, autant que vous aurez mis de crème ou crystal de tartre; le tout étant ensemble, filtrez-le chaudement, mettez ce qui sera filtré dans une cu-

curbite de verre, ou dans une terrine de grais; faites le évaporer doucement au feu de sable jusqu'à siccité, observant de remuer la matiere sur la fin sans discontinuer, crainte que le sel ne brûle au fond; alors vous remettrez votre sel ou matiere ainsi desséchée sur plusieurs verres plats, pour être exposée à l'air pendant la nuit dans un beau tems, & le jour à la cave, le tout se réduira en huile ou liqueur grasse, qu'il faudra derechef filtrer bien proprement, & la serrer dans un bocal de verre bouché avec son bouchon de même matiere.

C'est avec juste raison qu'on doit appeller ce remede une Panacée universelle, puisqu'il évacue doucement, promptement & sans danger les humeurs abondantes & corrompues qui empêchent les fonctions de la vie, & qu'il guerit parfaitement & sans retour les maladies les plus opiniâtres qui ne peuvent être gueries par les remedes ordinaires, comme l'apoplexie, la léthargie, l'hydropisie, les fièvres continues & intermittentes, &c. Et pour dire en un mot, c'est un émetique

fort doux lorsqu'il est bien préparé ; sa dose ordinaire en liqueur est de treize à quinze gouttes au plus pour les personnes âgées, depuis vingt ans jusqu'à soixante, & aux jeunes & aux vieux à proportion ; laquelle dose il faut réiterer plus ou moins selon la grandeur de la maladie ; on le donne dans du vin sucré ou non, dans du bouillon, de la biere, ou dans autre chose semblable, & à toute heure du jour quand la nécessité le requiert. Lorsqu'on aura donné de ce remede, on fera prendre au malade du bouillon gras & chaud demie heure après, ce qu'on réiterera deux ou trois fois pour faciliter l'operation, qui fera vuider par haut & par bas les humeurs visqueuses qui sont attachez au fond & aux côtez de l'estomac, & lesquelles sont souvent la source des maladies.

POur préparer un malade au remede qui guerit la Verole, il le faut premierement faire saigner une ou deux fois, & le purger après deux jours de suite ; le premier jour on lui donnera une infusion de sené avec le syrop de

roses ou de fleurs de pescher & le sel vegetal, le tout dosé selon l'état & les forces du malade.

Le second jour on le purgera avec la même medecine, & l'on mettra dans un bouillon qu'on lui donnera deux heures après, quinze gouttes de Panacée universelle, dont l'on peut s'abstenir, si l'on veut. Cela fait, on lui donnera le lendemain de sa medecine pour la première fois dix grains de mercure au matin, & le soir cinq, & même plus si on le trouve à propos.

Le second jour on lui en donnera le matin quinze grains, & le soir huit.

Le troisième jour, le matin vingt grains, & le soir dix.

Le quatrième jour, le matin vingt-cinq grains, & le soir quinze, si l'on veut. On ira ainsi en augmentant tous les jours jusqu'à ce que le flux de bouche aille jusqu'à deux pintes, ou qu'il survienne un flux de ventre qui réponde à la même quantité.

Si l'un ou l'autre diminue avant que les symptômes de la Verole soient dissipés, il faut redonner au malade le

mercure , commençant par le dernier nombre qu'on lui aura donné auparavant , & le continuer jusqu'à ce qu'on voye des marques sensibles de la guérison de la maladie. S'il arrive que le flux de bouche ou du ventre soit par trop abondant , il faut purger le malade comme on le jugera à propos ; mais si après avoir donné une quantité suffisante de mercure pour guerir la Verole , les symptômes ne disparoissent pas , ou qu'après avoir disparu ils retournent quelque tems après , il ne faut pas s'opiniâtrer à redonner de nouveau le mercure , sans avoir auparavant fait saigner , purger & baigner le malade , le bain étant le remede le plus propre à rendre les humeurs plus fluides. Le malade ayant été baigné , on lui donnera le mercure suivant la maniere ci-dessus décrite.

Il faut observer que pendant l'usage du mercure , il est meilleur que le malade vive de bouillons & d'œufs frais , que de prendre des alimens solides pendant ce même tems ; il est necessaire aussi qu'il reçoive de deux jours l'un

un lavement , pour prendre les grains de mercure : il faut mettre dans le bouillon du matin & du soir deux petites soupes de pain , avec lesquelles on envelopera le mercure , si l'on n'aime mieux les prendre dans quelques confitures , & avaler un bouillon par dessus , après quoi il faut demeurer trois ou quatre heures sans manger.

Ce remede a été donné au Public pour les Invalides , par M. de la Brune , Medecin Chymiste , assez connu , & fort en réputation pour ces sortes de maux.

Un Soldat âgé de trente-deux ans, ayant pour signes de Verole, pustules, chancres & douleurs dans les bras, commença à entrer dans les remèdes le 29 Novembre 1684.

LE 29 il fut saigné.
Le premier Decembre il fut saigné pour la seconde fois.

Le 2 il prit medecine avec l'infusion de sené, le syrop de roses, le syrop de fleurs de pêché, & le sel vegetal.

Le 3 il prit la même medecine; deux heures après un bouillon, dans lequel on mit quinze gouttes de Panacée antimoniale.

Le 4 on lui donna le matin dix grains de mercure, au soir cinq.

Le 5 au matin 15 grains, au soir 8.

Le 6 au matin 20 gr. au soir 10.

Le 7 au matin 25 grains, au soir 10.

Il alla ce jour-là à la selle six fois.

Le 8 au mat. 30 gr. au soir 10. selles 6.

Le 9 au mat. 30 gr. au soir 10. selles 7.

Le 10 au mat. 35 gr. au soir 10. selles 7.

Le 11 au mat. 40 gr. au soir 10. selles 7.

- Le 12 au mat. 40 gr. au soir 15. selles 6.
 Le 13 au mat. 45 gr. au soir 15. selles 6.
 Le 14 au mat. 40 gr. au soir 10. deux
 verrées d'émulsions, selles 5.
 Le 15 rien, selles 6.
 Le 16 au mat. 40 gr. au soir 10. selles 5.
 Le 17 rien, selles 6.
 Le 18 au mat. 30 gr. au soir 10. selles 6.
 Le 19 au mat. 30 gr. au soir 10. selles 6.
 Le 20 au mat. 30 gr. au soir 10. selles 4.
 Le 21 au mat. 30 gr. au soir 10. selles 6.
 Le 22 medecine comme la premiere,
 selles 8.
 Le 23 rien. Guéri parfaitement.

*Ce malade a été en tout vingt-quatre
 jours à guerir ; il a été saigné deux fois,
 purgé trois, de deux jours l'un un lave-
 ment, & a pris six cens trente-huit
 grains de mercure, qui font neuf drag-
 mes moins dix grains.*

Un Soldat âgé de vingt-huit ans, ayant pour signes de Verole, des pustules par tout le corps, est entré dans les remèdes le 29 Novembre 1684.

- L**E 29 il fut saigné.
 Le premier Decembre il fut saigné pour la seconde fois.
 Le 2 il prit une medecine ordinaire.
 Le 3 il prit la même medecine, & deux heures après on lui donna un bouillon, quinze gouttes de Panacée. Il vomit & alla à la selle plusieurs fois.
 Le 4 au matin il prit dix grains de mercure, le soir cinq.
 Le 5 au matin 15 grains, le soir 8.
 Le 6 au matin 20 gr. le soir 10.
 Le 7 au mat. 25 gr. le soir 10. Il jetta ce jour-là pinte de salive.
 Le 8 au mat. 30 gr. le soir 10. pintes 2.
 Le 9 au mat. 35 gr. le soir 10. pintes 2.
 Le 10 rien, pintes 3.
 Le 11 rien, pintes 3.
 Le 12 rien, pintes 3.
 Le 13 rien, pintes 3.
 Le 14 rien, pintes 2.

Le 14 rien, 3 chopines &
& demi-septier de salive.

Le 16 au matin 40 grains, le soir 10.
chopine 3.

Le 17 au mat. 40 gr. le soir 10. pinte 1.

Le 18 au mat. 35 gr. le soir 10. pinte 1.

Le 19 au mat. 30 gr. le soir 10. pinte 1.

Le 20 au mat. 30 gr. le soir 10. pinte 1.

Le 21 au mat. 30 gr. le soir 10. pinte 1.

Le 22 au matin, medecine ordinaire,
selles 3. pinte 1.

Le 23 rien, demi-septier 3.

Le 24 rien chopine 1.

Gueri parfaitement.

*Ce malade a été en tout vingt-six
jours à guerir. Il a été saigné deux fois,
purgé trois; il a pris de deux jours l'un
un lavement; il a pris quatre cens qua-
rante-huit grains de mercure, qui font
six dragmes & seize grains.*

Un Soldat ayant pour signes de Verole un nodus considerable à la partie moyenne du tibia de la jambe droite, des douleurs fort grandes dans les bras & les jambes, qui s'augmentoient la nuit ; & des insomnies perpetuelles, est entré dans les remedes le 24 Juillet 1684.

LE 24 il fut saigné.

Le 25 il fut purgé avec le sené, le syrop de roses, de fleurs de pesché, & le sel vegetal.

Le 26 il fut purgé avec la même medecine, & deux heures après il prit un bouillon avec quinze gouttes de Panacée antimoniale. Il alla à la selle vingt fois, & vomit pinte.

Le 27 il prit le matin dix grains de mercure, le soir 5. il fit selles 8.

Le 28 au matin 15 gr. le soir 6. selles 3.
point de salive.

Le 29 au mat. 20 gr. le soir 10. selles 5.
point de salive.

Le 30 au mat. 25 gr. le soir 10. selles 5.
point de salive.

Le 31 au mat. 30 gr. le soir 10. selles 10.
salive chopine 1.

- Le 1. Aoust au matin 30 gr. le soir 10.
felles 8. pinte 1.
- Le 2 au mat. 30 gr. le soir 10. f. 13. pinte 1.
- Le 3 au mat. 30 gr. le soir 10. f. 9. pinte 1.
- Le 4 au m. 25 gr. le soir 10. f. 10. pinte 2.
- Le 5 rien, felles 11. chopines 3.
- Le 6 rien, felles 10. chopines 3.
- Le 7 rien, felles 2. demi-septiers 5.
- Le 8 rien, felles 11. chopines 3.
- Le 9 rien, felles 11. chopines 3.
- Le 10 rien, felles 14. demi-septiers 5.
- Le 11 rien, felles 7. demi-septiers 5.
- Le 12 rien, felles 12. demi-septiers 5.
- Le 13 rien, felles 10. pinte 1.
- Le 14 rien, felles 11. pinte 1.
- Le 15 rien, felles 6. demi-septier 1.
- Le 16 rien, felles 4. point de salive.
- Le 17 au mat. 30 gr. le f. 10. bien gueri.
point de salive.
- Le 18 medecine comme la premiere;
deux heures après un bouillon avec
quinze gouttes de Panacée.

*Ce malade a été en tout vingt-cinq
jours à guérir. Il a été saigné deux fois,
purgé trois, il a pris un lavement de
deux jours l'un, il a pris deux cens qua-
tre-vingt-un grains de mercure, qui
font quatre dragmes moins sept.*

Le 1. Aoust au matin 30 gr. le soir 10.
 Le 2. idem 30 gr. le soir 10.
 Le 3. idem 30 gr. le soir 10.
 Le 4. idem 30 gr. le soir 10.
 Le 5. idem 30 gr. le soir 10.
 Le 6. idem 30 gr. le soir 10.
 Le 7. idem 30 gr. le soir 10.
 Le 8. idem 30 gr. le soir 10.
 Le 9. idem 30 gr. le soir 10.
 Le 10. idem 30 gr. le soir 10.
 Le 11. idem 30 gr. le soir 10.
 Le 12. idem 30 gr. le soir 10.
 Le 13. idem 30 gr. le soir 10.
 Le 14. idem 30 gr. le soir 10.
 Le 15. idem 30 gr. le soir 10.
 Le 16. idem 30 gr. le soir 10.
 Le 17. idem 30 gr. le soir 10.
 Le 18. idem 30 gr. le soir 10.
 Le 19. idem 30 gr. le soir 10.
 Le 20. idem 30 gr. le soir 10.
 Le 21. idem 30 gr. le soir 10.
 Le 22. idem 30 gr. le soir 10.
 Le 23. idem 30 gr. le soir 10.
 Le 24. idem 30 gr. le soir 10.
 Le 25. idem 30 gr. le soir 10.
 Le 26. idem 30 gr. le soir 10.
 Le 27. idem 30 gr. le soir 10.
 Le 28. idem 30 gr. le soir 10.
 Le 29. idem 30 gr. le soir 10.
 Le 30. idem 30 gr. le soir 10.

Ce remède a été en tout vingt-cinq
 jours à l'usage. Il a été fait deux fois
 par jour, à la fois au matin et au soir.
 Les jours où il a été fait deux fois
 par jour, il a été fait à la fois au matin
 et au soir. Les jours où il a été fait
 une fois, il a été fait au soir.

